L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

LA NUIT (DE 8 h. p.m. à 8 h. 30 a.m.) ET LES JOURS DE FETE

Rédacteur en chef 3-5947
Chef de nouvelles 5-6484
Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

86e année — No 228 | QUEBEC, SAMEDI 14 FEVRIER 1953 | 5 CENTS LE NUMERO

VILLAGE ANÉANTI EN IRAN: 900 MORTS

Téhéran, Iran, 14 (PA) Le tremblement de terre qui a détruit le village de Torroud, un endroit de montagne situé à 200 milles à l'est de Téhéran, aurait tué au moins 900 personnes.

Une évaluation antérieure du gouverneur provincial avait estimé à 1,500 le nombre des morts. Il ne serait reste que 50 survivants dans tout le village. Le séisme est survenu vers midi jeudi.

Le premier ministre Mohammed Mossadegh a décrété un deuil national pour le village et dépêché des troupes vers la région ravagée. Quinze camions et 15 jeeps chargés de soldats, de couvertures, de médicaments et d'aliments ont été les premiers à quitter Téhéran. D'autres convois se sont dirigés vers les lieux de Téheran et des villes situées sur la côte de la mer Caspienne.

Toute la journée, des unités des Lion et Soleil Rouge, l'équivalent iranien de la CroixRouge, se sont dirigées vers Torroud avec des médecins et des infirmières.

Le séisme a été perçu à Téhéran où il n'a causé aucune inquiétude. Mais Torroud, situé sur la route qui conduit à la province de Khurasan, dans l'extrême-est, se trouvait dans une région montagneuse sujette aux éboulis.

Vingt villages ont été rasés par des tremblements de terre il y a deux ans. Le séisme le plus grave que l'Iran ait subi au cours des années récentes est survenu en 1935. Cinq cent personnes ont alors été tuées, dans le nord du pays.

La Pologne contrôlera les postes ecclésiastiques

Varsovie, 14 (PA) Le régime communiste de Pologne a décrété hier que toutes les nominations à l'intérieur de l'Eglise catholique romaine au pays doivent être approuvées par le gouvernement.

Le décret précise que tous les ecclésiastiques promus doivent être des Polonais et doivent prêter un serment de loyauté envers le gouvernement. L'approbation du gouvernement devient obligatoire pour tous les transferts, toutes les créations et abolitions de postes ecclésiastiques et tous les changements apportés aux fonctions.

Le praesidium central approuvera les évêques, les évêques auxiliaires et les prêtres qui remplissent des fonctions d'évêques, tandis que les praesidiums provinciaux s'occuperont des degrés inférieurs de la hiérarchie.

Un informateur polonais en relations étroites avec le Vatican a déclaré à Rome que le décret "conduira éventuellement à l'élimination des évêques et des archevêques et de tous les ecclésiastiques sauf les curés pleinement soumis au gouvernement".

Le rationnement des boissons en Suède

Stockholm, 14 (Reuters) Après avoir envisagé le problème pendant neuf ans, un comité du gouvernement a décidé qu'il est dans l'ordre que les Suédois commencent à obtenir leurs boissons sans rationnement.

Le petit livret brun de rationnement, un certificat de sobriété et un signe d'honorabilité depuis la première guerre mondiale disparaîtront si les recommandations du comité sont acceptées, et tout indique, après y avoir mûrement réfléchi, qu'il en sera probablement ainsi.

Maison rasée par l'incendie à Petite-Rivière

Un incendie, dont les pertes s'élèvent à quelque $30,000, a complètement détruit hier après-midi, à la Petite-Rivière, un édifice de deux étages comprenant les résidences de M. Elzear Turcotte, marchand et industriel et de son fils, M. Majella Turcotte, ainsi que les bureaux d'affaires de M. Turcotte, un petit magasin et un garage.

Les pompiers de Québec furent mandés sur les lieux, mais avant qu'ils ne se mettent à l'ouvrage, l'édifice s'écrasait dans les flammes. Les sapeurs furent retardés du fait de l'éloignement de la première borne-fontaine disponible.

Les flammes ont apparemment commencé dans le garage pour se communiquer au sous-sol de la propriété, où se trouvaient les bureaux, et s'attaquer ensuite aux étages supérieurs.

C'est M. Majella Turcotte qui découvrit les flammes, attribuées à un court-circuit dans l'automobile. Il ne put, devant la marche rapide des flammes, que sauver ses cinq enfants. Rien de l'ameublement n'a pu être épargné.

Dès le début de l'incendie le maire de Petite-Rivière, M. Roland Milot et le secrétaire de la municipalité, M. Roméo Audy, ont été sur les lieux pour apporter tout le réconfort possible aux sinistrés.

L'exécution des époux Rosenberg déterminée lundi

New-York, 14 (PA) Le juge Irving-R. Kaufman a laissé entendre hier que, dès lundi, il va fixer la date de l'exécution de Julius et Ethel Rosenberg, condamnés pour espionnage en rapport avec les secrets atomiques. Les Rosenberg iraient à la chaise électrique d'ici quelques semaines.

Le juge Kaufman croit qu'un trop long délai ne pourrait "qu'ajouter à l'angoisse des prisonniers en leur laissant entrevoir de faux espoirs."

Il a fait ces commentaires lorsque le procureur des Rosenberg, Me Emanuel-H. Bloch, est venu lui demander de retarder l'exécution.

"Après tout," de dire Me Bloch, "ces deux personnes sont dans la cellule des condamnés à mort et ne peuvent s'enfuir." Il a demandé que l'exécution soit retardée d'un mois ou deux, au moins.

Un procureur du gouvernement américain, Me Myles-J. Lane, a déclaré que l'intérêt de la justice exige que l'exécution ait lieu "pas plus de deux ou trois semaines d'ici, au plus tard."

Le juge Kaufman, qui a présidé le procès des Rosenberg, a condamné ces derniers à la peine capitale et il avait d'abord fixé l'exécution au 14 janvier. Elle a été retardée en attendant la reponse d'un appel à la clémence du chef d'Etat américain. Le président Eisenhower a rejeté l'appel mercredi dernier.

Depuis le refus du président Eisenhower, le juge Kaufman dit que plusieurs groupements l'ont harcelé à ce sujet.

"C'est la chose la plus étonnante," dit-il à Me Bloch. "C'est comme si l'on avait donné un signal. J'ai reçu plusieurs appels téléphoniques, des télégrammes et des lettres. C'est étonnant comme ces groupements s'imaginent qu'ils doivent vous aider par ces tactiques."

Le juge Augustus-N. Hand, de la Cour d'appel des Etats-Unis, a refusé, antérieurement hier, de signer un ordre demandant au gouvernement fédéral d'expliquer pourquoi il ne pourrait retarder l'exécution en attendant que la Cour suprême revise le procès.

Le juge Hand a cependant annoncé qu'il va convoquer un tribunal d'appel de trois membres, mardi, afin d'étudier une telle requête.

Par ailleurs, à Washington, la Maison Blanche déclare que le président Eisenhower n'a reçu aucun message du Pape demandant la clémence pour les époux Rosenberg. James Hagerly, secrétaire de presse de la Maison Blanche, a dit que ni le secrétariat d'Etat, ni le président n'ont été approchés par le Vatican.

A Rome, cependant, l'Osservatore Romano rapportait hier que le Pape est intervenu en faveur de Julius et Ethel Rosenberg. Le journal rapporte que le souverain pontife a demandé que leur vie soit épargnée, si possible.

Londres s'apprête à amuser les touristes

Londres, 14 (PC) Londres s'est enfin mis à la page, c'est-à-dire, à la mode de Paris et de Rome. Comme expérience au cours de l'année du Couronnement, les touristes auront l'opportunité de faire un tour guidé des "pubs", boites de nuit et theatres. Pour le prix de $7 tout compris, on offrira une consommation à chaque arrêt en plus du champagne et de la danse dans une boite fashionable.

"Les touristes canadiens et américains sont spécialement les bienvenus", a dit un porte-parole d'une agence de voyage. Un groupe de journalistes à qui l'on a offert un tour de courtoisie, ont visité un pub renommé à High Holborn. Collin's Music Hall à Islington qu'on dit être le plus vieux du genre, un autre pub à Covent Garden et un club de nuit à Leicester.

C'est la première fois que des tours organisés sont tenus à Londres. Ils ont une grande vogue dans les villes continentales.

UNE USINE DE PIÈCES PYROTECHNIQUES SAUTE PRÈS DE TOKIO; 30 MORTS

Tokyo, 14 (PA). — La police japonaise révèle que 30 personnes ont été tuées et 150 maisons démolies aujourd'hui quand une usine de pièces pyrotechniques a sauté à cinq milles de Tokyo.

Une violente explosion a secoué la region de Tokyo à 10h. 30 ce matin (8 h. 30 p.m. hne, vendredi).

Trente minutes plus tard, des explosions ébranlaient encore l'usine.

L'usine est virtuellement disparue. La police dit que la bâtisse et tous les ouvriers ont été projetés et dispersés par l'explosion.

Les Anciens de Laval accueillis par Mgr Vandry aux journées du 5e anniversaire

Le raillement des anciens de Laval au Pavillon Monseigneur Vachon a donné lieu à une aimable fête de famille hier soir. Ce premier contact général inaugurait les traditionnelles journées des Anciens. Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., recteur de Laval, a accueilli les amicalistes venus de partout en grand nombre. S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, et son auxiliaire, S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, que l'université s'honore particulièrement de compter au nombre de ses fils, rehaussaient de leur présence l'éclat de la fête.

M. Georges Maheux, I.F., vice-président général de l'Association, a interprété les hommages des anciens à l'adresse de l'Alma Mater, en l'absence de l'hon. juge Gerard Lacroix, président, retenu par la maladie. M. Maheux a aussi assuré l'université de l'attachement de tous ses anciens. Il a évoqué le mémorable succes des fêtes du centenaire de Laval, soulignant les puissants motifs de fierté qu'elles ont apportés à tous les anciens.

Mgr Ferdinand Vandry a traduit les sentiments de gratitude de l'université "pour la générosité des anciens a venir vivre quelques heures au sein de leur Alma Mater". Votre presence à l'université est pour elle un puissant reconfort, dit-il. L'université a besoin de votre sympathie, chers anciens, et elle vous sait gré de la lui accorder si largement.

Le recteur de Laval a pressé les anciens de répondre en grand nombre à l'invitation de visiter aujourd'hui les galeries souterraines de la Cité universitaire. Si vous voulez me faire un très grand plaisir, dit-il, vous visiterez ces travaux très considérables et très importants qui ont été redigés. Ces travaux avaient été fortement recommandés par les ingénieurs pour la réalisation d'un chauffage central. On nous a démontré, et nous le constatons, que ces travaux signifieraient une grande économie pour l'université.

En visitant ces importantes réalisations, poursuit Mgr Vandry, vous jugerez de leur nécessité. Et aussi, vous pourrez nous aider à nous defendre contre certaines accusations. On nous a en effet accuses, en certain milieu, d'avoir enfoui inutilement sous terre des millions de dollars. Je tiens d'abord à vous dire qu'il n'est pas vrai que l'Université a enfoui sous terre des millions de dollars. Ces travaux ont coûté tout au plus un million et demi de dollars. Et ils ont valu à l'université des éloges de la part de divers groupes d'ingénieurs et de grandes revues americaines consacrées aux choses du génie.

Sous terre et sur terre, nous avons affecté deux millions et demi environ à des travaux considérables, remarque Mgr Vandry. Nous avons construit une large avenue, des travaux necessaires de nivellement et d'autres sont déjà complétes. Venez voir ces realisations et vous constaterez que l'argent que nous avons dépensé a été utilisé à bon escient. Je vous demande comme un témoignage de sympathie de vous rendre visiter ces réalisations que vous apprécierez.

Au début de ses remarques Mgr Vandry avait d'abord souligné la maladie de l'hon. juge Gérard Lacroix, souhaitant qu'il puisse participer au dîner ce soir. Il apprécia aussi les bons sentiments des anciens formulés par M. Georges Maheux. Mgr Vandry remercia S. Exc. Mgr Roy "d'avoir voulu rehausser de sa présence l'éclat de cette fête universitaire." Ses remerciements s'adressèrent aussi à S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, "un ancien de l'université", dit-il, "qui nous honore aussi immensément."

On remarquait aussi Mgr Alphonse-Marie Parent, P.D., vice-recteur de Laval; M. l'abbé Robert Dolbec, secrétaire général de l'université; M. le juge Camille Beaulieu, de Rouyn, vice-président général de l'Association des Anciens de Laval; le Dr Alexandre Migneault, de Sherbrooke, vice-président général; M. Jean-Paul Drolet, secrétaire général; le Dr Eugene Bissonnette, directeur; M. Paul Gouin, conseiller technique du gouvernement de la province; le notaire J.-Raymond Cossette, régisseur des loyers; M. le juge Edgar Champoux, et d'autres. On estime que près de cinq cents convives participeront ce soir au banquet de clôture des fêtes.

Contre les risques de guerre

Ike soumettra ses décisions aux pays alliés et au Congrès

Washington, 14 (PA) Le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles, a hier donné l'assurance aux sénateurs que l'administration Eisenhower consultera le Congrès et les alliés des Etats-Unis avant de poser des gestes comportant des risques de guerre en Extrême-Orient.

M. Dulles témoignait à une séance à huis clos de la sous-commission des affaires d'Extrême-Orient qui fait partie de la Commission sénatoriale des relations étrangères.

Les membres de la commission ont dit que M. Dulles les a rassurés en précisant que l'administration n'a pas l'intention, pour le moment, de poser des gestes relativement au blocus de la côte de la Chine communiste, geste qui selon les alliés des Américains et certains porte-parole au Congrès pourrait étendre la guerre de Corée.

Ecrasé par un train, on lui amputé les deux jambes

Tourville, 14. (DNC) M. Vildas Pelletier, 49 ans, de Ste-Perpétue de l'Islet, a été écrasé par un wagon hier matin à la cour de triage du CNR, à Monk. Le blessé, père de 12 enfants, a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Québec où on a dû lui amputer les deux jambes. L'accident s'est produit vers 7 h. 30 hier matin. Personne, apparemment, n'en a eu connaissance. La victime fut trouvée, après le passage d'un train, évanouie et mutilée près du rail par trois compagnons de travail, MM. Alfred Veer, Jos. Pelletier et Armand Côté.

$1,300,000 en bourses qu'on ne peut distribuer

Ottawa, 14. (PC). — Le premier ministre St-Laurent a déclaré à une délégation d'universitaires qu'il avait été incapable d'établir une organisation qui remettrait $1,300,000 de bourses chaque année pour des universités canadiennes.

Le premier ministre s'est entretenu avec sept chefs de la Fédération nationale des étudiants d'universités canadiennes groupés à Ottawa pour la réunion annuelle de la fédération. Ils lui ont demandé d'établir les bourses comme le recommandait le rapport Massey sur les arts, les lettres et les sciences.

M. St-Laurent a déclaré qu'il avait tenté depuis l'automne dernier d'établir un comité qui administrerait les bourses mais qu'il n'y avait pas réussi. Il a ajouté qu'il continuerait ses tentatives pour établir un tel organisme.

Le rapport Massey a recommandé l'octroi annuel de 100 bourses de $1,000, et de 2,250 bourses de $500.

Toutes seraient valables pour quatre ans et permettraient à plus de 2,300 jeunes Canadiens de suivre des cours universitaires.

La délégation a aussi demandé au premier ministre d'exempter les étudiants universitaires du paiement de l'assurance-chômage pendant qu'ils travailleront les mois d'été. Le premier ministre leur a demandé de s'adresser au ministre du Travail, M. Gregg.

Six victimes d'une collision

Delano, Calif., 14 (PA). — Six personnes dont une mère et ses quatre fillettes, ont perdu la vie hier dans la collision de leur auto avec un gros camion-citerne. Les morts sont Ted. Ed. Goloday, 30 ans, Mme Audrey M. Egbert, 30 ans et ses quatre fillettes âgées de trois à 11 ans, tous de Los Angeles.

La Guilde des journalistes en Cour Suprême

Ottawa, 14. (PC) Le procureur de la Guilde des journalistes de Toronto a soutenu hier que la Commission des relations ouvrières de l'Ontario peut bien commettre des erreurs de procédure, sans sortir des limites de sa juridiction.

C'est par cet argument et d'autres que Me F.-A. Brewin, avocat du local 87 (Toronto) de la Guilde des journalistes d'Amérique (COI), a demandé à la Cour Suprême du Canada d'infirmer un jugement qui a décertifié la Guilde comme agent de négociations des employés du service du tirage de la Globe Printing Company.

Après trois ans de mésentente entre l'union et la compagnie qui publie le "Globe and Mail" de Toronto, on se pose encore les importantes questions suivantes :

1. Les tribunaux ont-ils le droit de casser les décisions de la Commission ayant trait à la certification des unions ?

2. Le tribunal ouvrier peut-il empêcher le contre-interrogatoire des témoins dans ces causes où la certification d'une union est en jeu ?

C'est la Cour Suprême de l'Ontario, dont la Cour d'appel de l'Ontario a confirme le jugement, qui a décrété la décertification.

M. Brewin a soutenu que la décision de la Cour d'appel était erronée. Elle a oublié que le verdict de la Commission est suprême, à moins que celle-ci outrepasse manifestement sa juridiction.

Elle aurait dû décréter, dit-il, que la Commission, en refusant la permission de contre-interroger un témoin du demandeur, n'a pas abusé de sa juridiction, même si la procédure en a souffert.

Le gouvernement de C.-B.: un jeu de marionnettes qui ne savent pas danser!

Victoria, C.-B., 14 (PC) Un étrange débat, le plus bizarre de toute l'histoire politique de la Colombie-britannique, se poursuit depuis neuf jours à la législature créditiste de cette province. Le parti ministériel, qui ne possède que trois députés ayant quelque expérience parlementaire, garde un silence obstiné qui ressemble fort à une période d'acclimatation.

Les députés créditistes écoutent l'opposition, échangent des regards et ne disent rien. Les seuls créditistes qui ont jusqu'ici pris la parole au cours du débat sont le ministre de l'Education, Mme Tilly Rolston, et le ministre de l'Agriculture, M. Kenneth Kiernan, qui ont respectivement proposé et seconde l'adresse en réponse au discours du trône.

Le premier ministre W. A. C. Bennett a déclaré que sa phalange de nouveaux venus au parlement préfère attendre le débat sur le budget pour posséder une idée générale de la politique du gouvernement et être mieux armée pour en discuter.

Le leader CCF de l'opposition, M. Harold Winch, a déclaré que le premier ministre dicte la conduite de ses partisans et tente d'obtenir une maîtrise absolue sur le cabinet et les députés du gouvernement.

De son côté, M. Léo Nimsick, CCF de Cranbrook, a comparé le gouvernement à "un jeu de marionnettes où le seul qui danse est celui qui tient les fils".

Une censure de l'école de St-Hyacinthe

Un porte-parole du gouvernement a dit hier que l'Ecole de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe a été placée sur la liste noire de l'American Veterinary Medical Association par suite d'une enquête, mais qu'un rapport "corrigeant des impressions erronées" a été envoyé à l'Association.

Le porte-parole n'a pas donné de détails, mais il a dit que le rapport du ministère provincial de l'Agriculture sera étudié par le Conseil d'éducation de l'Association dans un avenir prochain.

Le rapport fut envoyé le 19 décembre au Dr R.-E. Rebrassier, secrétaire du conseil.

Une école moderne de médecine vétérinaire est actuellement en construction à St-Hyacinthe. Elle coûtera $1,000,000 et devrait être terminée cet automne.

A Montréal, le journal "Le Devoir" dit que l'Association a envoyé trois inspecteurs de Chicago pour faire enquête à l'école de St-Hyacinthe. Les principales raisons du geste de l'Association, selon "Le Devoir", étaient le nombre insuffisant de professeurs et les salaires trop bas qu'ils recevaient. Le geste de l'Association a privé l'école de St-Hyacinthe de la reconnaissance officielle de l'organisme américain.

Enquête sur un incendie qui a fait 4 victimes

Ottawa, 14 (PC). — Le journal Citizen rapporte que la police provinciale, qui fait présentement enquête sur un incendie dans lequel ont péri une femme et ses trois enfants, a soulevé l'hypothèse d'un complot de meurtre. Le feu qui a éclaté dans une maison de ferme, au Lac Ste-Marie, a été attribué à l'explosion d'une fournaise. Le détective Arthur Normandin a rapporté que l'on recherche actuellement un homme pour le questionner en marge de cette affaire. Le journal s'est surtout basé sur le témoignage du détective Michael del Torquito: "Nous sommes fortement convaincus que l'incendie n'était pas accidentel".

La pénurie de beurre est artificielle

Ottawa, 14 (PC) Un membre du ministère de l'Agriculture a déclaré hier qu'il n'existe pas de pénurie du beurre, sauf là où les marchands de gros gardent leurs réserves pour créer une pénurie artificielle.

Le porte-parole commentait un rapport de Montréal d'après lequel l'Association des distributeurs de lait du Québec a demandé une intervention immédiate parce que les laiteries de la province de Québec sont blâmées pour une hausse du prix du beurre. La protestation n'a pas encore été reçue par le ministère.

Le porte-parole a précisé que le gouvernement livre constamment une partie de ses réserves de 30,000,000 de livres, surtout dans les régions qui en ont le plus besoin. Ce n'est qu'une question de temps avant que ces livraisons ne détruisent la pénurie artificielle.

Le représentant du ministère a révélé que les réserves de beurre dans les entrepôts frigorifiques s'élevaient à 44,216,000 livres le 1er février, comparativement à 38,013,000 livres il y a un an. La consommation en janvier s'est élevée à huit pour cent de plus qu'en janvier 1952, mais la production s'est augmentée de 21 pour cent.

Les réserves de beurre du Québec, à 19,851,000 livres, sont de 40 pour cent plus abondantes qu'il y a un an et celles de l'Ontario ont augmenté de 45 pour cent, pour passer à 11,967,000 livres.

Le Canada doit éviter de jouer le rôle de satellite des Etats-Unis

Ottawa, 14 (PC) M. L.-Philippe Picard, député libéral de Bellechasse, a appuyé les vues des porte-parole de l'opposition, hier, en disant que le Canada devrait parler fermement et indépendamment dans les affaires étrangères et éviter de jouer le rôle de satellite des Etats-Unis. La politique du Canada a été trop longtemps influencée par la Grande-Bretagne, dit-il, et il ne faudrait pas retomber dans le même rôle avec les Etats-Unis.

M. Picard, qui a récemment visité le Moyen-Orient, a dit y avoir rencontré plusieurs chefs nationaux et en être venu à la conclusion qu'aucun ne favorisera un régime communiste dans leur partie du monde.

"Aucun ne pense que l'Union soviétique tentera de violer un territoire du Moyen-Orient à moins d'une guerre générale dans le monde", dit-il. "Certains reconnaissent le danger de soulèvement communistes ou de prise du pouvoir par des partis d'inspiration communiste, mais aucun n'admet que ce danger existe dans son propre pays.

Lors du même débat sur les affaires étrangères, aux Communes, M. John Diefenbaker, progressiste-conservateur de Winnipeg-Lake-centre, a demandé au gouvernement de préciser davantage ses vues en marge de la décision du président Eisenhower de déneutraliser les forces nationalistes chinoises à Formose.

Des "camps d'horreur" en Allemagne de l'Est

Bonn, Allemagne, 14 (Reuters) Des membres du service des renseignements de l'Allemagne occidentale ont révélé, hier, que les communistes de l'Allemagne de l'Est ont emprisonné 5,000 hommes et 1,000 femmes à la prison de Waldheim, Saxe, dans des conditions qui rappellent les camps d'horreur nazis.

La principale différence est que les communistes n'ont pas installé de chambres à gaz ni de fours crématoires, a-t-on précisé.

Le rapport se base sur l'interrogatoire de prisonniers libérés en octobre dernier. Au moins 90 pour cent des détenus seraient des prisonniers politiques. La plupart des prisonniers dorment sur des paillasses étendues sur le plancher.

Les rations alimentaires se sont améliorées l'an dernier à un degré "suffisant pour maintenir la vie".

Tous les détenus sont soumis à la bastonnade et "plusieurs meurent en partie à cause du traitement qu'ils reçoivent", déclare le rapport.

Waldheim a été construit pour loger 1,200 prisonniers. Parmi les 6,000 détenus, 275 auraient été écrouées parce qu'ils étaient membres des Témoins de Jehovah, une secte religieuse interdite en Allemagne de l'Est.

Quérelle autour d'une couche de glace sur le lac Manitoba

Winnipeg, 14 (PC) Une couche de glace du milieu du Manitoba est devenue le sujet d'une querelle entre pêcheurs et aviateurs.

Il s'agit d'un secteur de 240 milles carrés situé le long de la rive est du lac Manitoba, à 55 milles au nord-ouest de Winnipeg, que le ministère de la Défense a choisi comme cible pour les pilotes de l'OTAN qui reçoivent leur instruction à l'aéroport Macdonald.

Malgré les avertissements et les balles des appareils d'entraînement Harvard, les pêcheurs continuent à installer leurs filets sous la glace comme ils le font depuis 50 ans. Ils affirment que c'est le meilleur centre de pêche du lac et ils ont protesté contre l'établissement du terrain de tir.

Normalement, des appareils Dakota trainent des cibles au-dessus du lac et les pilotes plongent vers elles en tirant de la mitrailleuse de calibre .303. Depuis quelque temps, les pilotes se sont retirés en apercevant des hommes en bas. Le tir a presque cessé et un chef du CARC a déclaré que les hommes quittent le camp sans avoir subi un entraînement suffisant.

On affirme que les pêcheurs sont passibles d'une amende de $1,000 ou de 12 mois d'emprisonnement. Mais on n'a pas encore déterminé clairement s'il appartient au CARC ou à la province d'intenter des poursuites contre les violateurs.

M. Chris Halldorson, député libéral-progressiste du comté de St-George à l'Assemblée législative du Manitoba, a déclaré que le CARC tente de fermer pour "seulement $38,000" le meilleur endroit de pêche du lac Manitoba. L'endroit est situé dans son comté.

Il a déclaré que 38 pêcheurs s'étaient fait payer $38,000 pour leurs droits de pêche. Les pêcheurs ne savaient pas que la cession serait permanente.

Manoeuvres aéroportées

Edmonton, 14 (PC) — Le plus grand exercice aéroporté tenu au Canada en temps de paix débutera demain dans les Territoires du Nord-Ouest, a-t-on annoncé hier. La manoeuvre prévoit des attaques par air et par terre contre une force "ennemie" stationnée dans la région pétrolière de Norman Wells, à 950 milles au nord-ouest d'Edmonton.

La bourse ou la vie !

Si la province de Québec rétablit jamais des taxes sur le revenu et les successions ce sera pour récupérer ce qu'elle a perdu par les accords provisoires intervenus entre le gouvernement fédéral et les administrations provinciales. Mais l'exercice de ce juste droit par la Législature de Québec aurait des effets embarrassants pour le premier ministre et son parti. Par exemple, pour éviter une double taxation, de grandes entreprises industrielles et financières déménageraient leur bureau-chef de Montréal à Toronto, à Winnipeg, ou à Vancouver. C'est du moins ce que prétend un journal favorable à la centralisation fédérale des pouvoirs. Sans être sûr que cet argument de chantage comporte une menace aussi grave qu'il le présume, le simple fait de l'utiliser dans un conflit de droit témoigne du danger pour les provinces de soumettre plus longtemps à la savante manoeuvre en cours pour amoindrir leur indépendance au profit du gouvernement fédéral. C'est l'ultimatum que le plus fort pose au plus faible : "La bourse ou la vie !" Cette façon de pratiquer en même temps la suggestion et l'intimidation est un acte méprisable autant qu'audacieux. Il mériterait d'être fermement dénoncé et par la partie incitée à la violence et par la partie menacée de représailles. Si la première ne proteste pas, c'est qu'il ne lui répugne pas qu'on serve ainsi sa cause par un odieux procédé; et si l'autre se taisait également, c'est qu'elle hésiterait à revendiquer la rétrocession de ce qui lui a été dérobé par subterfuge. En attendant la réaction des personnages ainsi mis dans l'obligation de revendiquer leur honneur, signalons à nouveau l'urgence d'une intervention provinciale devant les tribunaux du Canada.

Gazette rimée

"Coeurve"

C'est un mot au charmant contour
qui n'est pas dans le dictionnaire
mais que suggère sans détour
un ordre du jour ordinaire.

La tête de saint Valentin
évoque le coeur et les lèvres
qui se rassemblent, c'est certain,
lorsqu'emus d'une même fièvre.

Valentin a la bouche en coeur
devant l'objet de sa tendresse;
et la belle au museau vainqueur
lui offre un baiser sans détresse.

Remarquez à ce doux moment
la forme que prendra sa bouche :
c'est un coeur offert à l'amant
comme une fleur à l'oiseau-mouche.

Vive la joie et vive l'amour,
vive la belle retrouvée,
et vive la fête du jour
et les beaux becs à la coeurvée !

Le rimailleur

Confusions inutiles

Quelles que soient les inquiétudes et les difficultés qui retardent la conclusion d'un traité indispensable à l'unification d'une armée des nations démocratiques de l'Europe, leur besoin de sécurité collective finira par les surmonter. Le même sentiment reléguera au dernier plan des appréhensions qui ne sauraient entrer dans l'actualité que plus tard, lorsque l'ordre établi aura imposé respect à la plus terrible des tyrannies. Aussi, après avoir conféré avec M. Churchill, les dirigeants politiques de la France s'en retourneront-ils à Paris, fermement décidés à parer au pire danger, selon les suggestions du président Eisenhower. A leur sujet, M. Dulles a donné hier de franches explications quant à la crainte de ceux qui s'imaginent que les peuples d'Amérique décideront éventuellement d'utiliser leur formidable puissance militaire pour imposer leur volonté à un ennemi déraisonnable. Ce danger est moins réel que jamais. Avec un homme de guerre à la tête de la République des Etats-Unis, les chances d'une paix sans conflit sont d'autant plus prévisibles que M. Eisenhower admet que le recours aux armes est une inutile perte de temps, de forces vives, et de richesses matérielles. Le vainqueur en sort toujours accablé par les obligations que lui impose la victoire, cependant que les perdants vaincus sont parfois les plus aptes à recuperer leurs pertes. Sans doute, une jeune nation est-elle exposée plus qu'une autre à l'impatience. Mais l'expérience a démontré aux nations americaines qu'elles ne sauraient jamais suffire aux besoins d'une humanité désorganisée par le séisme d'un conflit meurtrier. Par les efforts qu'ils tentent pour se retirer honorablement de l'aventure coreenne on voit qu'ils sont sincèrement voues à une oeuvre de paix. C'est même pour en arriver à ce but, qu'ils ont démontré aux ennemis de la liberté qu'ils ne sauraient jamais triompher de la puissance militaire des Etats-Unis.

Convocations

— SAMEDI —

Anciens de Laval — 5e journée des manifestations. A 10 heures a.m., à 50 rue Ste-Ursule, assemblée du conseil d'administration; réunion des promotions à midi; the pour les dames à 3 heures; dîner de clôture au Château Frontenac, à 7 heures p.m.

Hebdomadaire de Langue Française — 3e journée du congrès au Château Frontenac. Banquet officiel à 1 heures p.m.

Cours publics de théologie — Cours de M. l'abbé R. Beaudet sur "Le livre des psaumes" 17 rue Ste-Famille, à 3 heures p.m.; cours de M. l'abbé P.-A. Crepeault sur la "pâque" à 5 heures 45 p.m.

Palais Montcalm — Vernissage de l'exposition du peintre hollandais Gerard Vermaff au foyer.

Ecole des Beaux-Arts — Dîner et bal masqué à l'Habitant Inn, à 6 heures p.m., à l'occasion de la visite annuelle des élèves et professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal.

— DIMANCHE —

Orchestre du Conservatoire de la province — Recital sous la direction de Sylvio Lacharite, à l'Institut Canadien, à 8 heures 30 p.m. Entrée sur invitation exclusivement.

Académie de Québec — Concert à l'occasion de la fête du directeur de l'Académie, le R. F. Arsène, à 8 heures 30 p.m.

Infirmières — Recollection à l'hôpital St-Michel-Archange. Conférence par le R. F. G. Poulin, s.m.i. directeur de la faculté des Sciences sociales, suivie d'un forum.

Nouvelles de Lévis

Le social des Chevaliers de Colomb de Lévis.

C'est demain soir que tous les anciens membres Chevaliers et leurs compagnes seront reçus par les membres actuels, dans un grand social préparé spécialement pour eux par le député grand chevalier, M. Eloi Malouin qui en sera le président.

Assemblée Cercle voyageurs de commerce de Lévis.

Une assemblée importante des officiers et membres du Cercle des voyageurs de commerce de Lévis sera tenue demain après-midi, à 1 heure, en la salle de l'hôtel de ville de Lévis, sous la présidence de M. A. D. Boucher.

Cueillette vieux linge à Lévis.

Cet après-midi, à 2 heures, dans les familles des rues Guénette, Carrier, St-Thomas, St-Gabriel, St-Etienne, avenue Bégin et Côte du Passage, à Lévis, sera faite une cueillette du vieux linge, en faveur des familles pauvres de la paroisse.

Réunion régionale demain.

Les membres du Jeune Commerce Lévis-Lauzon Inc sont invités à assister à une réunion régionale très importante, demain après-midi, à 1½ heure, à St-Georges de Beauce et à laquelle le président provincial et le secrétaire de la Fédération seront présents. Le départ se fera demain matin, à 11 heures 30, de l'hôtel de ville de Lévis et il y aura des machines à la disposition de tous les membres.

Soirées à l'occasion des jours gras.

Ce soir, à l'occasion de la St-Valentin, aura lieu une soirée récréative, en la salle du club de ski Faucon Blanc, 43A avenue Bégin, à Lévis, pour les membres et le public. Il y aura musique, buffet, rafraichissements et prix de présence.

Ce soir, à 8 heures 30, en la salle des Sports, à Lauzon, aura lieu la soirée récréative annuelle des employés des Postes de Lévis. L'orchestre de Louis Andews fera les frais de la musique et le programme comprend buffet, rafraichissements et visite de la reine du Festival de Lauzon.

Ce soir, en la salle du chalet du club de raquettes "Le Voltigeur", de Lévis, à 8 heures 30, aura lieu une soirée récréative pour les membres et leurs amis. Un orchestre fera les frais de la musique. Mardi soir prochain, à l'occasion du mardi gras, une autre soirée récréative aura lieu en la même salle, 1 rue Alain, quartiers St-Laurent, à Lévis.

Ce soir, les membres de la locale No 1, de la Société des Artisans, donnera une soirée récréative, à 8 heures 15, pour ses membres. Un beau programme a été préparé pour cette occasion.

Mardi soir prochain, jour du mardi gras, aura lieu une grande soirée masquée avec costumes, à 8 heures 30, en la salle de l'O.T.J., rue Langelier, à Ste-Bernadette. Il y aura de magnifiques prix pour les plus beaux costumes et un orchestre fera les frais de la musique.

Finale de la ligue provinciale chez les Chevaliers.

Demain après-midi, à la salle de quilles des Chevaliers de Colomb, avenue Larochelle, à Lévis, sera jouée la finale de la ligue provinciale de grosses quilles pour le district de Québec. Le club du Conseil Laval de Québec rencontrera celui des Chevaliers de Colomb de Lévis et le vainqueur se qualifiera pour la semi-finale de la province. Le club lévisien alignera pour la circonstance, Lucien Gauvin, Paul et Arsène Guay, Henri Roy, Pierre Métivier et André Beaudoin.

Cliniques à Christ-Roi et Charny.

Lundi après-midi, de 2 à 3 heures, en la salle paroissiale de Christ-Roi, il y aura clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

Lundi, à Charny, il y aura inspection médicale scolaire.

La troupe scoute Raymond au collège de Lévis.

Cet après-midi, à 2 heures, la troupe scoute Raymond présentera, en la salle de l'auditorium du collège de Lévis, une grande pantomime intitulée "Les fous de l'auberge." Ce spectacle est spécialement destiné aux enfants, mais on conseille de les faire accompagner, car petits et grands pourront se récréer dans une atmosphère de saine gaieté.

Au Centre Récréatif du quartier St-Laurent.

Une grande mascarade, organisée par le Centre Récréatif du quartier St-Laurent, à Lévis, aura lieu demain sur sa patinoire.

Assemblée ligue petites quilles du comté.

Une assemblée très importante de la ligue de petites quilles du comté de Lévis sera tenue demain matin, à 10 heures, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis. On demande aux membres et directeurs d'être présents.

Collecte en faveur des Visitandines.

Demain matin, après chacune des messes, à la sortie de l'église Notre-Dame de Lévis, sera faite une collecte en faveur des Révdes Soeurs Visitandines, de Lévis.

Communion des Tertiaires.

Demain matin, à l'heure habituelle, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera faite la communion générale des Tertiaires paroisse.

Mort de M. Emile Lemieux.

Hier, à Thetford-Mines, Lévis, est décédé M. Emile Lemieux, époux de dame Imelda Lemieux, demeurant No 22 rue Fortier, à Lévis. Le défunt, âgé de 60 ans, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort, son fils, M. Jean-Marc Lemieux et ses filles, Mlles Laurette et Marguerite Lemieux, de Lévis; ses frères, M. Albert Lemieux, de Bienville, MM. Alfred et Arthur Lemieux, de Québec, M. Philéas Lemieux, de Lauzon; ses soeurs, Mme Xavier Picard, née Marie-Louise, du Cap St-Ignace, Mlle Yvonne Lemieux, de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Joseph Lemieux, de Québec, M. et Mme Alphonse Lemieux, de Québec, ainsi que des neveux, nièces, cousins et cousines. Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires de la maison J.-P. Thibault Enr, 9 rue Commerciale, à Lévis. Les funérailles auront lieu lundi matin, en l'église Notre-Dame de Lévis. Nous présentons aux parents du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

CITÉ DE LÉVIS
AVIS PUBLIC

AVIS est par le présent donné que je, soussigné, PIERRE LEMIEUX, Greffier de la Cité de Lévis, ai préparé suivant la loi la liste des électeurs municipaux de la Cité de Lévis et que cette liste est maintenant déposée dans mon bureau, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Donné sous mon seing à Lévis, ce treizième jour de février mil neuf cent cinquante-trois.

PIERRE LEMIEUX, Notaire,
Greffier.

Vichy Suprême
Limonade Gazeuse
PURGATIVE

Laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. - Beaucoup imitée parce que supérieure. Toutes les pharmacies.
Agent général : J.-ALFRED OUIMET, Montréal, 13R

De Vichy, France!

Mots croisés

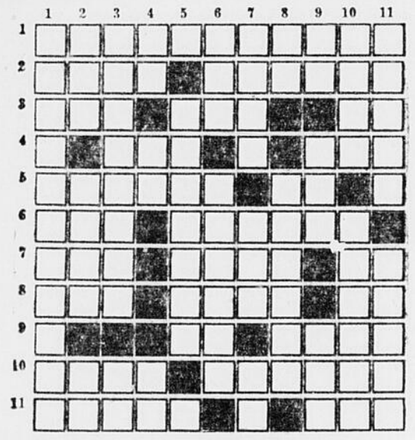

HORIZONTALEMENT

1 — Sangliers de quatre ans.
2 — Vase dans lequel on dépose les bulletins de votes — Vent de la terre.
3 — Interjection qui marque la douleur — Trois fois — Fille d'Inachos.
4 — Instrument pour ouvrir une porte — Préfixe marquant l'égalité.
5 — Substance molle ou liquide, propre à être étendue sur la surface d'un corps — En quel endroit.
6 — Dans "Rio-de-Janeiro" — Qui ne pèse guère.
7 — Propre — Romance, sorte de ballade très cultivée en Allemagne — Deux consonnes.
8 — Colère — Pronom personnel — Pronom neutre anglais.
9 — Deux consonnes — Exprime identité ou parité.
10 — La Nativité — Tailler la tête des arbres.
11 — Devenir aigre — Epoque.

VERTICALEMENT

1 — Cahiers de manuscrit de quatre feuilles.
2 — Canton suisse — Dire qu'une chose n'existe pas — En quel endroit.
3 — Petit fait historique — Conjugaison.
4 — Ile de l'Atlantique — Parcouru des yeux — Mesure itinéraire chinoise.
5 — Ecorce de la tige du chanvre (pl.).
6 — Saison — Liber du tilleul.
7 — Tendon — Gelée des eaux — Equerre.
8 — Conjugaison — Tuméfaction de la peau, produite par une infiltration de sérosité dans les tissus.
9 — Conjugaison — Dans "ruine" — Saison.
10 — Rayons de lumière — User, amincir par l'usage, en parlant d'étoffe.
11 — Navire caboteur, à un mât gréé en cotre — Unité de mesure pour le bois de chauffage.

Solution du problème d'hier

C	A	R	R	E	L	E	T	T	E	S
A	R	A	I	R	E	■	O	■	L	■
R	A	R	E	■	R	E	N	O	I	R
R	■	E	N	J	C	L	I	V	E	R
O	S	T	■	■	T	■	F	E	R	■
S	I	E	G	E	■	A	I	■	■	A
S	E	■	■	C	A	N	E	T	O	N
I	N	O	C	U	L	E	R	■	S	E
E	N	T	E	■	L	■	■	I	■	E
R	E	E	L	L	E	M	E	N	T	■
S	■	R	E	■	E	U	R	O	P	E

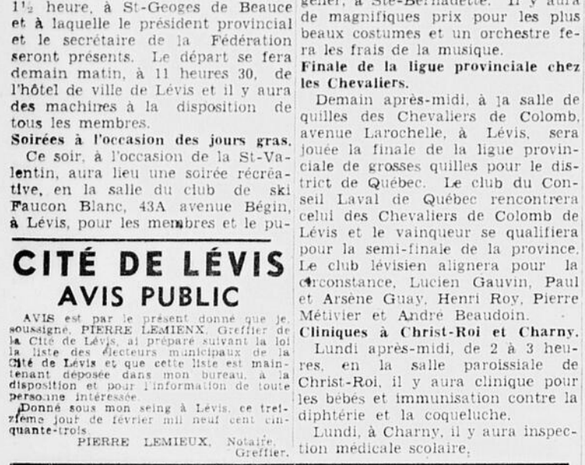

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4696

La mère de la mariée pourrait être très chic dans une robe de ce genre qui serait réalisée en crêpe français et dentelle. L'ensemble devient encore plus habillé lorsqu'il est complété par un boléro droit, le dernier cri de la saison.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. Grandeur 36 requiert, pour la robe et le boléro, 4 verges d'un matériel d'une largeur de 39 pouces et ⅞ de verge de dentelle.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Mort du R. Frère Thomas, trappiste

Mercredi le 11, décédait à la Trappe de Notre-Dame de Mistassini, à 78 ans, le Révérend Frère Thomas, dans le monde Alfred Poirier. Il quitta ce monde entouré de sa Communauté qu'il avait servie pendant 48 ans par un labeur incessant. Il fut un pionnier de la Trappe du Lac St-Jean. Il participa en effet à la fondation dès le 24 janvier 1895. Obligé par la maladie de se retirer dans sa famille en 1899, il revenait en 1907 à son monastère qu'il ne devait plus quitter que pour le ciel. A l'exemple des anciens moines, il fut un défricheur et un agriculteur tenace.

Ses funérailles eurent lieu hier à 8 heures.

Pas de fouet en Angleterre

Londres, 14. (PA) La Chambre des Communes a rejeté, hier un bill dont le but était de restaurer la peine du fouet en Angleterre et dans les Galles, pour crime de violence physique. Le vote a été de 159 à 63.

Le gouvernement conservateur a déclaré nettement qu'il aimerait poursuivre l'expérience de l'abolition de la peine du fouet durant quelque temps encore.

Le fouet a été aboli comme châtiment en Angleterre et dans les Galles, il y a quatre ans et demi. Il est illégal en Ecosse depuis 90 ans.

Il y a un meilleur moyen de le réparer!

APPELEZ CELUI QUI AFFICHE CETTE ENSEIGNE → SERVICE EXPERT RADIO-TV ROGERS

LAMPES ÉLECTRONIQUES ROGERS

N° 9 CONSTIPATION

SOUVENT les personnes qui pensent souffrir de constipation souffrent vraiment du FOIE. C'est le remède numéro 9 de l'ABBE WARRE qui purge le FOIE. Ceux qui l'ont adopté le recommandent. C'est un remède qui ne crée pas d'habitude. Faites une cure d'un mois. Le traitement d'un mois ne coûte que $1.50.

L'ABBE WARRE ENRG.,
Case Postales 65, Station "T"
Montréal.

GRATIS→ Un livre de "Santé"

Veuillez m'envoyer votre livre de 280 pages sur la médecine familiale.

NOM .....

ADRESSE .....

"Je suis un homme qui aime les belles choses!"

Une profession à Jésus-Marie

Une imposante cérémonie de profession et de vêture a eu lieu jeudi chez les RR. Soeurs de Jésus-Marie, à Sillery. Le R. Père Francis Goyer, supérieur des Pères du Saint Sacrement, a présidé la double cérémonie. Il était assisté de M. l'abbé A. Thinoutot, de Montréal.

Le R. P. Godard, s.s.s., de Québec, frère d'une des nouvelles novices, a donné le sermon et célébré le Saint-Sacrifice.

Ont prononcé leurs voeux temporaires : M. Marie-de-l'Annonciation, Marie-Paule Michaud de St-Clément, Témiscouata; M. Marie Ste-Germaine, Noëlla Turmel, de Ste-Germaine, Dorchester; M. Marie Ste-Thérèse d'Avila, Olivette Fournier de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Honfleur; M. Marie de Béthanie, Germaine Lagacé, de Notre-Dame-des-Neiges, Trois-Pistoles; M. Marie de Fatima, Lucie Gosselin, de St-Sacrement, Québec; M. Marie de Bethléem, Madeleine Fortin, de St-Charles-Garnier, Québec; M. Marie St-Ignace, Thérèse Guimont, du Cap-St-Ignace; M. Marie-Joséfa, Louise Desjardins, de Notre-Dame-de-Bersimis, Saguenay; M. Marie du Bon-Pasteur, Gisèle Michaud, de St-Michel, Bellechasse.

Ont revêtu le saint habit : Hélène Richard, de St-Pamphile, L'Islet, en religion, M. Marie de la Confiance; Yvette Rioux, des Trois-Pistoles, en religion, M. Marie du Temple; Denise Godard, de Labelle, en religion, M. Marie St-Robert; Eileen Bédard, de St-Brieux, Saskatchewan, en religion, M. Marie Ste-Françoise-Thérèse; Edith Leclerc, de Courcelle, en religion, M. Marie-Fidélius.

Souper canadien de la St-Jean-Baptiste à Loretteville

M. Eugène L'Heureux a affirmé, jeudi soir, que la démocratie est le meilleur des régimes politiques à condition que les citoyens possèdent un esprit civique indéfectible. M. L'Heureux parlait aux membres de la Société St-Jean-Baptiste de Loretteville, réunis à l'occasion d'un souper canadien.

Dans une courte allocution, M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency à Ottawa, avait souligné le rôle immense de l'esprit paroissial qui a si fortement contribué à faire vivre et prospérer la communauté canadienne-française, il conseille à tous de se tenir unis autour du clergé qui fut l'organisateur du pays.

M. Henri-Paul Auger, président de la Société St-Jean-Baptiste de Loretteville, avait souhaité la bienvenue à tous. M. Charles Godbout, vice-président, présenta le conférencier qui fut remercié par M. le curé Dumas.

Le cardinal Léger et les syndicats

Montréal, 14. (PC) — Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger ira rencontrer les dirigeants de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada et du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, à une réunion qui aura lieu le 10 mars au soir, à un endroit qui sera désigné plus tard.

Pas d'enquête complète sur l'administration du ministère de la Défense

Ottawa, 14 (PC) Les membres libéraux du comité parlementaire de la défense ont défait hier une nouvelle motion de l'opposition réclamant une enquête complète sur l'administration du ministère de la Défense. Ils ont dénoncé cette motion comme une tentative pour imposer un super-service civil et une enquête inspirée des méthodes des pays totalitaires au ministère de la Défense.

Avec l'aide du seul membre créditiste du comité, les libéraux ont repoussé par un vote de 13 contre 7 une motion progressiste-conservatrice proposant qu'un rapport provisoire soit soumis aux Communes disant que M. George-S. Currie a totalement appuyé son rapport sur les services des travaux de l'armée dans son témoignage et qu'il devrait être nommé pour mener une enquête sur l'organisation des trois forces armées.

Au milieu d'une discussion animée, marquée d'accusations et de contre-accusations, M. Percy Wright (CCF-Melfort) a donné suite à ses remarques de mardi, au sujet de la correspondance indiquant de l'extravagance et de la malhonnêteté dans un contrat secret de défense, en affirmant qu'il confiera cette affaire à la police. Il a ajouté que le ministère de la Production de la défense en entendra parler "bientôt".

Il a refusé plus tard d'élaborer cette remarque.

Après que le vote eut mis fin à la discussion de la motion conservatrice, M. Donald Fleming (PC-Toronto-Eglinton) en a soumis une autre qui déclenchera certainement une autre controverse mardi prochain.

Il a proposé que le comité demande la production de tous les rapports faits par le vérificateur en chef du ministère de la Défense au sujet des irrégularités de comptabilité notées dans les services des travaux de l'armée durant la période comprise dans le rapport Currie, soit depuis 1950.

Les membres du comité ont déjà obtenu un sommaire de ces rapports préparé par le ministère, mais la motion Fleming indique que les conservateurs ont l'intention de lutter pour obtenir les rapports complets et non seulement les versions simplifiées. Ces rapports avaient incité M. Currie à déclarer que le ministère avait été prévenu au sujet d'irrégularités, mais que des mesures appropriées n'ont pas été prises.

Mort de madame Vve Joseph Ruel

Dame Aurélienne Mecteau, épouse de feu Joseph Ruel, autrefois de Lévis, est décédée jeudi à l'âge de 69 ans et 10 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte son fils, M. Roland Ruel; ses filles, Mme Mathilda Ruel, Mme Lionel Viens; sa belle-fille, Mme Roland Ruel (Rita Lemelin); ses soeurs, Mme Jules Esculiers, Mme Louis Balteras, Mme Joseph Gouge, Mme Francis Robitaille; ses beaux-frères, MM. Jules Esculiers, Louis Balteras, Francis Robitaille, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée aux salons de la cie Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph.

Le bill 51

L'Assemblée législative a voté hier après-midi en troisième lecture le Bill No 51 pour autoriser les municipalités du diocèse de Sherbrooke à souscrire pour les travaux du grand séminaire et du petit séminaire St-Charles-Borronée de Sherbrooke.

Vous pouvez vous procurer un coffret manufacturé par William Rogers pour votre coutellerie Newport.

COFFRETS pour 8 couverts — 25 capsules plus $3.50 ($4.00 par poste)
12 couverts — 35 capsules plus $7.00 ($7.50 par poste)

LES LIQUEURS FORTIER 36, rue du ROI, QUEBEC

OCCASION EXCEPTIONNELLE

STORES VÉNITIENS en aluminium coquille d'oeuf (eggshell) **GALON DE COTON** duck. Boîte et base en métal, jeux de mécanisme pour faire fermer et ouvrir au besoin. Livraison immédiate.

Comparez vos fenêtres avec nos dimensions

27 × 48 - 5.04	36 × 55 - 5.88	40 × 55 - 6.30	44 × 64 - 8.40
27 × 60 - 5.04	36 × 60 - 6.30	40 × 60 - 7.14	44 × 72 - 9.24
28 × 48 - 5.04	36 × 64 - 6.72	40 × 64 - 7.56	46 × 64 - 8.82
28 × 60 - 5.04	36 × 72 - 7.56	40 × 72 - 8.40	46 × 72 - 9.66
34 × 55 - 5.46	38 × 55 - 6.30	42 × 60 - 7.56	46 × 75 - 10.08
34 × 60 - 5.88	38 × 60 - 6.72	42 × 64 - 7.98	48 × 64 - 8.82
34 × 64 - 6.30	38 × 64 - 7.14	42 × 72 - 8.82	48 × 72 - 10.08
34 × 72 - 7.14	38 × 72 - 7.98	44 × 60 - 7.56	48 × 75 - 10.50

Nous faisons les boîtes à draperies à des prix très modiques aussi, nous REPARONS et REPEINTURONS les STORES.

AMERICAN VENETIAN BLIND Co.
116 Boul. Charest
Téléphone: 5-8815

LE MENSONGE

Par Ginette Eres

ROMAN-FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

No 47

— Mes enfants, vite à table ! dit Marthe en les apercevant, je meurs de faim.

Gilberte qui n'a même plus la force de penser sent tout à coup la main de Serge se poser sur la sienne. Il questionne à voix basse :

— Est-ce toujours non ? Réfléchissez, vous n'avez plus beaucoup de temps.

Sans répondre, elle dégage ses doigts captifs, et son masque indéchiffrable ne trahit pas le tumulte de son coeur.

— Vous l'aurez voulu, dit-il entre les dents.

Le repas achevé, Serge, avec la permission de Marthe, allume sans hâte une cigarette, voulant, semble-t-il, donner une dernière chance à la jeune fille, puis désinvolte, la voix sèche, il commence :

— Vous êtes-vous occupée de généalogie, Madame Briens ?

— J'avoue n'avoir jamais eu une idée aussi baroque, et si j'ai eu le souci de rechercher des parents vivants, je ne me suis jamais beaucoup inquiétée de mes ancêtres.

— On apprend parfois des choses intéressantes. Mlle Piérard vous a dit, sans doute, que je m'occupais beaucoup de ces questions.

— Peut-être. J'ai une si mauvaise mémoire ! Pour votre carrière il est évident que cela doit rendre service.

— Bien sûr, approuve Mme Clémenti, un descendant de Cartouche a des tendances à être bandit.

— Oh ! Madame, reprend Serge, des gens parfaitement honorables ont parfois des enfants qui n'ont pas hérité de leur loyauté.

Il regarde à nouveau Gilberte qui demeure les paupières baissées.

— La recherche des origines est passionnante, dit-il après un silence. Elle permet de découvrir certaines erreurs, disons d'état civil, et l'on s'aperçoit que des personnes qui se croient, par exemple, cousines n'ont aucune parenté.

— Si tous les Dupont et tous les Durand étaient cousins, remarque Mme Briens, il faudrait une fameuse table pour Baptêmes, premières Communions et mariages.

— Bien qu'originaires de la même contrée, saviez-vous que tous les Piérard ne sont pas non plus parents ?

— Vous me surprenez, je n'ai connu dans la région aucune personne portant le même nom que le nôtre.

— Pourtant, il y en avait... il y en a...

Il s'arrête quelques secondes :

— D'ailleurs, Mlle Piérard le sait aussi bien que moi.

Il est interrompu par un bondissement inattendu de Marthe. Comme chaque fois qu'elle éprouve une émotion ou une joie, elle jaillit hors de son fauteuil, bouscule Clotaire, entraîne la nappe à laquelle se cramponnent ses invités.

— C'est lui !

La silhouette nonchalante d'Arnal vient d'émerger d'un buisson de fleurs. Et, sans comprendre pourquoi, Gilberte a la certitude qu'un secours lui arrive.

— Laissez-moi vous présenter Mc Morin, minaude Marthe, je voulais que vous vous rencontriez chez moi, certaine que vous sympathiseriez tout de suite.

En dépit de cette affirmation, l'artiste fait un léger signe de tête pour être correct, mais parait ignorer la main qui lui est tendue.

— Je viens vous annoncer une grande nouvelle, dit-il.

— Oui, nous savons : votre départ pour l'Amérique.

— Non, vous ne savez pas. Peut-être allez-vous penser que j'agis un peu cavalièrement, mais je n'aime pas faire comme tout le monde. D'ailleurs nous sommes entre amis, à quoi bon les mystères ? Oui, je m'embarque prochainement, mais je ne serai pas seul en quittant la France...

— Qui emmenez-vous ? Je suis certaine que ce n'est pas moi ! s'exclame Marthe. Allons, parlez.

— Mlle Piérard a accepté de devenir ma femme et je lui ai demandé le silence pour avoir la joie de vous apprendre moi-même nos fiançailles.

Mme Briens ouvre la bouche en O et, muette pour la première fois de sa vie, bat des mains et se trémousse afin d'exprimer sa satisfaction en même temps que son consentement. La baronne suffoque, à croire qu'elle s'étrangle avec le morceau de sucre si adroitement subtilisé; la colère fait blêmir Morin.

La moins stupéfaite n'est certes pas Gilberte. Arnal lui prend doucement la main pour la porter à ses lèvres et murmure très bas :

— Pardonnez-moi cette comédie, c'était le seul moyen de vous sauver; je vous expliquerai tout à l'heure.

Enfin Marthe retrouve sa voix : c'est pour réclamer du champagne, que Clotaire apporte d'autant plus rapidement que sa femme et lui ont droit à leur part.

Les coupes se lèvent :

— Au bonheur des fiancés !

Bonheur, fiançailles, encore des mensonges.

Morin, le front bas, paraît trouver amer le vin pétillant qu'on le contraint à boire. Gilberte s'est donc jouée de lui. Et comment a-t-elle alerté ce défenseur bizarre qui émergea des fleurs juste à temps pour lui fermer la bouche ? D'une pichenette, il a renversé comme un château de cartes le plan si bien échafaudé. Serge est trop adroit, trop prudent, pour continuer des attaques qui deviennent inutiles. La future Mme Arnal se soucierait bien peu de ses révélations.

Excédé, il se lève. Les deux hommes se mesurent du regard :

— J'aurais particulièrement regretté que vous fussiez absent de cette petite fête, dit l'artiste, moqueur.

Morin baise la main de Mme Briens qui ne songe plus à le prier de renouveler sa visite; il s'incline devant Gilberte dont le regard se détourne :

— Adieu, dit-il la voix sourde.

Un talon frappe nerveusement les allées, il y a un froissement de fleurs : Serge est parti.

Sous l'oeil attendri de Marthe, les "fiancés" s'éloignent eux aussi. Parce qu'elle se sent vraiment protégée, la jeune fille marche à côté de Marcel, confiante, presque apaisée. Et des paroles reconnaissantes montent à ses lèvres.

Arnal ne veut pas les entendre, c'est lui qui doit demander pardon. Venu au Perchoir pour revoir Gilberte à son insu afin d'emporter une dernière image, il a surpris sa conversation avec Morin.

— J'ai cherché comment faire échec à cet abominable chantage. J'avoue que mes idées étaient toutes plus folles les unes que les autres. Aller le trouver ? Il m'aurait ri au nez. Mais évoquant mon trop beau rêve, il m'a semblé que le joli nom de fiancée devait être pour vous la plus sûre des protections.

(à suivre)

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

86e année — No 228 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, SAMEDI 14 FEVRIER 1953 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters

Le bill No 44 sur les droits de succession

Le bill No 44, visant à modifier la Loi sur les droits de succession, a pour but :

a) d'introduire dans la Loi des droits sur les successions les dispositions de la Loi diminuant les taxes sur les petites successions, adoptée en 1952 ;

b) de décréter que les exemptions seront réparties, le cas échéant, proportionnellement aux biens situés dans la province et à ceux se trouvant en dehors de la province.

c) de préciser les cas où une donation faite plus de cinq ans avant le décès ne sera pas exempte des droits sur les successions, étant donné les réserves faites par le donateur en sa faveur.

d) de porter de mille à deux mille dollars l'exemption pour la ou les donations entrevifs faites au même donataire; cette exemption cependant devant s'appliquer seulement à deux mille dollars pour toutes les donations faites au même donataire durant la même année;

e) de rendre plus clair l'article de la Loi des droits sur les successions qui concerne les produits des polices d'assurance imposables et non imposables.

f) d'ajouter comme nouvelles dispositions, que, dans les cas de communauté de biens et en l'absence d'appropriation du bénéfice de la police d'assurance à un bénéficiaire désigné, le produit sera considéré comme un actif de la communauté.

g) de décréter qu'en vertu de l'article 44 de la Loi des droits sur les successions, la transmission des biens appartenant à une personne décédée ne peut se faire à moins que les droits de succession n'aient été payés et qu'un certificat constatant ce paiement ou, selon le cas, attestant qu'il n'y a pas de droits exigibles n'ait été délivré.

Amendement au bill de Québec jugé "déplacé"

L'Assemblée législative n'a pas accepté un des amendements apportés par le Conseil au bill visant à modifier la charte de la cité de Québec. Les recorders sont devenus juges de la Cour municipale par une loi votée au début de la session. L'amendement en question, apporté par le Conseil au projet de loi, a été traité de "déplacé" par M. Maurice Duplessis. Cet amendement disait qu'à la Cour municipale le juge en chef de ce tribunal aurait les mêmes droits que ceux du juge en chef de la Cour supérieure dans cette cour. Le premier ministre a biffé le paragraphe. J'espère, dit M. Maurice Duplessis, que le Conseil collaborera à cette mesure de pacification, sinon le Conseil tombera.

APRÈS 27 DISCOURS

le débat sur le budget prend fin

(Par Jacques Monnier)

Sur un vingt-septième discours, discours de M. Omer Côté, Secrétaire de la Province, le débat autour du discours de M. Onésime Gagnon s'est terminé hier soir. Le budget présenté par le ministre des Finances était disséqué depuis le début de la semaine par les médecins et autres députés de l'Opposition; après chaque attaque de l'adversaire, le chef du gouvernement répondait par la bouche d'un de ses députés . . . fait plutôt extraordinaire dans les annales parlementaire; de ces dernières années!

Depuis mardi, treize députés de l'Union Nationale ont répondu à treize libéraux; et le député indépendant de Ste-Anne, M. F. Hanley, a fait pencher la balance du côté du gouvernement en l'appuyant. Le nombre 13 est décidément à l'honneur dans ce débat terminé un vendredi 13.

Hier sept représentants du peuple ont pris la parole dans la salle des séances de l'Assemblée législative: M. Francis Boudreau (U.N.-St-Sauveur) a souligné l'importance de la mise en valeur de l'Ungava pour la classe ouvrière; M. Bernard Pinard (Lib.-Drummond) a réclamé un Code du Travail; M. Yves Prévost (U.N.-Montmorency) a mis en relief l'aide du gouvernement aux municipalités, aide qui, dit-il, a rétabli une situation désespérée; M. Gérard Cournoyer (Lib.-Richelieu) a soutenu qu'une déclaration du premier ministre coûte à un industriel de Sorel une commande de la Défense Nationale des Etats-Unis; M. Paul Sauvé (U.N.-Deux-Montagnes) a révélé que, depuis sa fondation en 1946, son ministère a distribué 39,236 bourses; M. René Hamel (Lib.-St-Maurice) a comparé les taxes provinciales au Québec et en Ontario et conclu à la situation défavorable du contribuable québecois. M. Omer Coté (U.N.-St-Jacques) a enfin parlé du développement de l'enseignement au Québec.

M. Francis Boudreau

M. Francis Boudreau, député Union Nationale de St-Sauveur, défend la politique du gouvernement pour la mise en valeur des ressources naturelles de la province de Québec, notamment de l'Ungava.

Le parti libéral reproche au gouvernement de l'Union Nationale d'avoir donné l'Ungava à des capitalistes étrangers. Ce que les libéraux oublient, déclare M. Francis Boudreau, c'est qu'il fallait des capitaux fabuleux pour exploiter les gisements du Grand Nord et que nous ne pouvions les trouver ici. D'ailleurs ces gisements n'ont pas été donnés, ni vendus aux étrangers. Ceux qui les exploiteront, paieront une redevance au gouvernement de la province.

A la place d'un territoire inculte, le Québec aura dans l'Ungava une région progressive avec des villes modernes où classe ouvrière, techniciens, ingénieurs et jeunesse de la province trouveront un excellent débouché.

Après réfutation de quelques déclarations faites la veille par le député libéral de Levis au sujet de l'état d'abandon de certaines routes, M. Francis Boudreau a exprimé la gratitude des ouvriers de St-Sauveur, circonscription électorale "que le gouvernement actuel a tiré de la léthargie où l'administration libérale l'avait plongée". A ce propos M. Boudreau a rappelé qu'il a été élu en juillet par une plus forte majorité que quatre ans auparavant en dépit de la participation de quatre chefs libéraux à la lutte: MM. Lapalme, Mongrain, Marler et Hamel. Mon adversaire dut terminer la lutte avec un député fédéral, M. W. Lacroix. Il a finalement mordu la poussière. Puis parlant de discours sur le budget: Les journaux, continue-t-il, ont salué par de grosses manchettes et par des commentaires élogieux le discours du ministre des Finances. En dépit des contorsions intellectuelles de l'Opposition pour amoindrir sa portée, le budget demeure un témoignage de la prospérité de la province dans tous les domaines. La politique du gouvernement tend, d'ailleurs, à faire du Québec la province la plus florissante du Canada. Cette politique a des répercussions dans tous les secteurs de notre vie économique. On dirait que les étrangers sont plus conscients que nous de l'essor du Québec. Un économiste a été jusqu'à dire qu'on ne peut piquer une épingle sur la carte du Québec sans désigner un nouvel établissement industriel. Seuls les aveugles et les gens de mauvaise foi ne veulent pas reconnaître les nouvelles conditions dans la province.

Jadis, poursuit-il, c'était la loi du plus fort dans le champ du travail. Il n'y avait pas de salaire minimum et l'ouvrier était contraint de travailler douze heures par jour et six jours par semaine. Après la loi du salaire minimum on a reconnu le droit d'association des ouvriers. On a assisté, sous l'impulsion du ministre du Travail, à la généralisation des conventions collectives, à la hausse des salaires. En même temps, le gouvernement multipliait les écoles pour donner à la jeunesse un métier: écoles d'apprentis, écoles techniques, etc. Et le gouvernement veillait sur la santé de la population et des travailleurs avec l'aide du ministère de la Santé publique.

Et, conclut M. Francis Boudreau, aux dernières élections, le programme de l'Union Nationale a triomphé; notre devoir est de compléter ce programme.

M. Bernard Pinard

Le député libéral de Drummond déclare qu'enfin les critiques de l'Opposition ont forcé les députés de l'Union Nationale à parler. Mais leurs discours sont aux trois quarts remplis de louanges à l'adresse de leur chef.

Ils disent qu'avant 1936, c'était le désert dans la province de Québec.

Il est évident qu'avec plus de $300,000,000 de recettes annuelles un gouvernement peut faire plus qu'avec $50,000,000; mais avec $300,000,000 il devrait se dispenser d'un déficit de $39,000,000 au bout de l'année. L'administration financière au Québec était beaucoup plus saine au temps de MM. Taschereau et Nicol.

Où est le temps où M. Maurice Taxe sur les ventes ?

M. Bernard Pinard reproche à l'Union Nationale d'avoir perdu contact avec le peuple.

Quand l'Union Nationale pense au capital tout court, le parti libéral pense au capital humain.

Le député de Drummond reproche au gouvernement de tolérer que le salaire moyen de l'ouvrier du Québec soit inférieur de $5 au salaire moyen de l'ouvrier de l'Ontario.

Il réclame une augmentation des pensions des mères nécessiteuses. La mère d'un enfant touche $50 en Ontario, mais seulement $30 au Québec.

Les recettes annuelles du cultivateur québecois sont également inférieures à celles de l'agriculteur ontarien. Le parti libéral avait raison, aux dernières élections, de préconiser de porter à $10,000 les prêts aux fermiers, de leur avancer de l'argent pour l'achat de machines agricoles, de permettre des ententes collectives pour fixer les prix des produits agricoles. Mais on nous traitait alors, comme on le fait encore dans cette Chambre, de communistes, de bolchévistes. M. Bernard Pinard a terminé en réclamant une pension pour les infirmes et un code du Travail.

Je représente une population en majorité ouvrière, et j'ai le devoir de réclamer justice pour ceux que j'ai le mandat de défendre. On n'a pas le droit de laisser s'éterniser les grèves, grèves où le principal perdant est toujours l'ouvrier.

M. Gérard Cournoyer

Le député libéral de Richelieu : Je félicite le ministre des Finances pour ses dons littéraires, car il a réussi à trouver les mots pour éviter d'employer "déficit", même si l'exercice financier se termine par un déficit de $39,000,000.

M. Gérard Cournoyer affirme que, contrairement à la thèse ministérielle, on vit en dictature au Québec. La première forme de dictature, dit-il, c'est de fermer la bouche à l'Opposition.

J'ai dit que les paroles prononcées par le premier ministre contre un industriel pouvaient avoir des répercussions à l'étranger. C'est ce qui s'est produit. La commande de bombes faite à un établissement de Sorel n'a pas été renouvelée par les Etats-Unis; et deux cents ouvriers ont été congédiés.

M. Cournoyer ajoute que le gouvernement a annulé les licences qui permettaient à des hôteliers de Sorel de vendre des boissons alcooliques. "Le premier ministre peut être tranquille; aucun libéral ne possède de licence maintenant à Sorel. Il peut dormir tranquille et chanter son Nunc Dimittis.

Le premier ministre dit qu'il ne chantera pas, ajoute M. Cournoyer; mais nous non plus à Sorel, nous ne chanterons pas. La province de Québec a le triste honneur d'avoir les ouvriers les plus mal payés. Et les cultivateurs ? On parle du Crédit Agricole, mais on supprime les primes pour le beurre et le fromage, et l'on ne fait rien pour trouver des débouchés aux produits agricoles.

Les fumées de l'encens qui montent vers le premier ministre, l'empêchent de voir le peuple et les injustices qui se commettent.

M. René Hamel

Le député libéral de St-Maurice: Depuis 1944, le gouvernement de l'Union Nationale a dépensé $1,660,000,000, soit autant que tous les autres gouvernements provinciaux depuis 1867. La situation financière à la fin de l'exercice courant montre l'incurie du gouvernement.

M. René Hamel dénonce le "tripatrouillage" des fonds publics. Les Comptes Publics 1952, dit-il, le prouvent: M. Dolbec, vérificateur général, y déclare que "le service des achats ne tient pas suffisamment compte des méthodes employées par le commerce et approuvé des achats au prix le plus élevé du marché".

Les ministres ont affirmé que le Québec est la province où les taxes sont les moins élevées; mais, dit M. René Hamel, comparons :

— Impôt sur l'essence, 13 cents au Québec, 11 cents en Ontario; tabac, 10% au Québec, 0 en Ontario; repas, 5% au Québec, 0 en Ontario; taxe sur la vente des titres, 2½ % au Québec, 1/5 à 1% en Ontario; plaques d'automobile, pour une Ford, $23 au Québec, $10 en Ontario; permis de conduire, $2.50 au Québec, $1. en Ontario; impôt sur le capital des sociétés industrielles et commerciales 1/10 de 1% au Québec, 1/20 en Ontario; taxe sur les ventes, 2% au Québec, 0 en Ontario.

On ne peut tout de même pas prétendre que les taxes sont moins lourdes au Québec.

Le gouvernement se vante d'avoir créé la prospérité dans la province, mais il n'a même pas maintenu à flot cette province. Alors que les investissements de capitaux se montaient à $1,965,000,000 en Ontario, ils n'ont été que de $1,133,000,000 au Québec . . . .

Au Québec, le gouvernement ne consacre que $20.90 en moyenne par personne sous le titre du Bien-Etre Social: Toronto dépense $30.90 par habitant.

M. Hamel déclare que les taxes provinciales se montent à $44.28 par personne en moyenne au Québec et seulement à $41.28 en Ontario.

Les ventes au détail permettent d'estimer le niveau de vie d'une population. Elles s'élèvent à $877

(Suite à la page 13, 7e col.)

L'aide aux municipalités sous le régime de l'Union Nationale

(Par Jacques Monnier)

Me Yves Prévost, député Union Nationale de Montmorency, avocat spécialisé dans les questions municipales et professeur à l'Université Laval, a fait hier un discours à l'Assemblée Législative pour mettre en lumière ce que les municipalités doivent au gouvernement actuel. Ces dernières années, a-t-il souligné, le redressement de leur situation financière a été si marquée qu'en bien des endroits, les taxes diminuent.

Pour se faire une idée exacte de la situation, il faut remonter aux causes, dit-il.

C'est en 1871 qu'est entré en vigueur le premier Code municipal. Cinq ans plus tard, on appliqua la Loi des cités et villes.

En 1882-1885, une loi accorde le droit d'aménager des aqueducs aux municipalités pour lesquelles on ne prévoit pas de revenus additionnels.

En 1885, une loi oblige les municipalités à payer 50% des frais d'hospitalisation des aliénés. Les municipalités n'auront pas de revenus additionnels.

En 1921, on force les municipalités à payer un tiers des frais de l'Asistance publique.

En 1921 comme en 1885, le déséquilibre s'accentuait. On augmentait le fardeau des municipalités sans leur accorder, en contrepartie, des recettes additionnelles.

Même chose en 1922, année de la Loi de la voirie rurale ! Cette loi fait payer les travaux, moitié par le gouvernement, moitié par les municipalités.

En 1930, même politique ! Une entente intervient entre Ottawa et Québec pour des travaux contre le chômage. Ottawa paiera 25%; le gouvernement de Québec 25%; les municipalités 50%. On augmente les charges des municipalités sans leur accorder de compensation. Sur les 1418 municipalités de 1930, celles qui demandent à se prévaloir de la loi, sont au nombre de 1241; mais faute de ressources financières suffisantes, 161 de ces 1241 municipalités ne pourront aller jusqu'au bout.

En 1934, le Trésorier provincial Stockwell lançait un cri d'alarme : le crédit des municipalités était ébranlé.

Qu'a fait le régime libéral devant cette situation ? En 1932, il a décidé de mettre certaines municipalités sous sa tutelle. En 1935, il accorde à Montréal le droit de percevoir une taxe de 2% sur les ventes. En 1940, même faveur pour la cité de Québec !

En 1944, le gouvernement libéral fait une tentative pour alléger le fardeau des municipalités en ce qui concerne les frais d'hospitalisation des aliénés; mais la loi votée n'est applicable que le 1er janvier 1945. Et c'est le gouvernement de l'Union Nationale qui l'applique. Mais le gouvernement actuel devait avoir bien d'autres réalisations à son crédit :

Il épargne des millions de dollars aux municipalités en se chargeant des frais d'hospitalisation des tuberculeux.

L'an dernier, par une loi, le gouvernement réduit le fardeau des 1446 municipalités, régies par le Code municipal, en décrétant qu'à l'avenir elles ne paieront plus que 15% des dépenses de l'Assistance publique.

Le gouvernement de l'Union Nationale vient également en aide aux municipalités en construisant et en entretenant des ponts municipaux, en accordant des octrois pour l'achat de pompes et de matériel d'incendie, en aménageant et en entretenant les chemins communaux hiver comme été, etc.

Le Crédit Agricole, l'Electrification Rurale, la Loi de l'habitation, le paiement des dettes des commissions des écoles ont profité indirectement aux municipalités.

L'industrialisation de la province qui, de 1945 à 1953 a vu surgir 5,000 établissements industriels nouveaux accroit leurs recettes en augmentant la valeur des biens-fonds imposables.

LE "CRATÈRE DU NOUVEAU-QUÉBEC" DÉSIGNÉ SUR UNE NOUVELLE CARTE GÉOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE

Le "Cratère du Nouveau-Québec", tel est maintenant le nom officiel du fameux cratère d'un diamètre d'environ 10,000 pieds, situé aux environs de la longitude 73o-40' Ouest, de la latitude 61o-17' Nord, apparemment le plus considérable du globe terrestre. Il est désigné sur des cartes étrangères sous le nom de "Chubb Crater".

Le nom de "Cratère du Nouveau Québec" apparaît sur une nouvelle carte de la province de Québec, carte publiée sous la haute direction de M. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts.

Apparaissent aussi sur cette carte les noms de Marie-Victorin et de Laflamme : le premier pour désigner les monts Otish situés aux environs de la latitude 52o-20' Nord et de la longitude 70o-25' Ouest; et le second pour désigner un lac situé à proximité du "Cratère du Nouveau Québec."

Le nom de Marie-Victorin rappelle le nom du fondateur du Jardin Botanique de Montréal dont l'influence dans le domaine de l'enseignement scientifique a été décisive au Canada français.

Le nom de Laflamme rappelle le souvenir du célèbre professeur de sciences naturelles de l'université Laval.

Plusieurs centaines de nouveaux cantons apparaissent sur la nouvelle carte de la province, dont les plus récents situés au nord de la rivière Saguenay, dans le comté de Chicoutimi, portent les noms de six membres de la Compagnie de Jésus, soit : Aulneau, Chastelain, Garreau, Le Mercier, Liégeois, Pijart.

La carte du Service provincial d'arpentage est la plus détaillée qui ait encore été publiée. Il y a deux éditions de cette carte dont les teintes choisies sont très attrayantes : l'une à l'échelle de 32 milles au pouce (en un seul feuillet de 37½ x 45½") et l'autre à l'échelle de 16 milles au pouce (en quatre feuillets de mêmes dimensions).

Constipation!

Une ou deux ROBOL ce soir — effet demain matin

35¢ la boîte. 3 pour $1.00

REFERENDUM SUR UN EMPRUNT DESTINÉ À PAYER LES PAVAGES DANS LIMOILOU

M. Antonio Chalifour, représentant du quartier Limoilou-Est au conseil de ville, proposera mardi prochain à la réunion du comité administratif que la ville fasse immédiatement un referendum en vue d'obtenir du peuple la permission d'emprunter pour l'exécution de travaux de pavages dans le quartier Limoilou. "Maintenant que tout est consommé au Conseil législatif et à la Chambre basse, dit M. Chalifour, je crois de mon devoir d'exiger ce referendum de la ville. Et j'ai la ferme confiance que tous les citoyens de tous les quartiers sont animés d'assez d'esprit civique pour donner à Limoilou ce à quoi il a droit comme partie importante de la cité et ou l'expansion pourrait en souffrir si la cité n'avait pas les pouvoirs de faire des pavages permanents et des réfections de pavages dans les nombreuses rues qui en sont encore privées."

La Ville offre le fleurdelysé à la cité de San Antonio, au Chili

Lorsque les RR. Frères Anthime et Onésime, de l'Institut des Frères du Sacré-Coeur, quitteront le Canada la semaine prochaine pour retourner dans leurs missions du Chili, ils apporteront au maire de San Antonio, le Dr Olegario Henriquez Escalante, le salut de la mairie de la vieille cité de Champlain, en l'occurrence un drapeau fleurdelysé de la province de Québec. C'est le don de la Cité de Québec au maire de San Antonio qui en avait envoyé un au maire de Québec en janvier dernier, alors que les RR. Frères Anthime et Onésime revenaient au Canada pour un congé de quelques semaines.

La remise du drapeau de la province a été présidée hier après-midi, dans les salons de la mairie, par M. le pro-maire Gabriel Boucher, entouré de la grande majorité des échevins de Québec. On remarquait aux côtés des RR. FF. Anthime et Onésime: les RR. FF. Noël, directeur de l'école supérieure de St-Fidèle et représentant du provincial des Frères du Sacré-Coeur; le T. R. F. Bruno, le R. F. Luc, assistant directeur à St-Fidèle; le R. F. Augustien, directeur de l'école St-Charles de Limoilou; le R. F. Georgius, fondateur à Québec des classes de travaux manuels; M. Jean-Marie Boucher, président de la fédération des amicales des anciens des Frères du Sacré-Coeur; M. Lorenzo Savard, président de l'amicale de St-Charles de Limoilou; le R. F. Martial, de l'école St-Fidèle; de même que les échevins des quartiers Limoilou-est et Limoilou-ouest, MM. Antonio Chalifour, Urbain Caumartin, A.-H. Légaré et C.-J. Bédard.

En remettant le drapeau au R. F. Anthime, M. le pro-maire Boucher a prié le distingué missionnaire d'apporter au maire de San Antonio l'emblème de la province de Québec et l'écusson et armoiries de la ville de Québec, en guise de salutations les plus empressées de la plus vieille ville française d'Amérique du Nord. M. le pro-maire a également remis une lettre adressée personnellement au maire Escalante, par le pro-maire, au nom du maire Lucien Borne.

Le R. F. Anthime s'est dit très heureux d'agir en ambassadeur auprès du maire de San Antonio pour lui apporter le salut et les respects de la vieille cité de Champlain. Il estime que c'est un geste des plus symboliques qui fera sûrement plaisir à la population de San Antonio. Il promet que son confrère, le R. F. Onésime, et lui-même se feront un devoir de rapporter fidèlement au Chili l'hommage de la cité de Québec au maire de San Antonio.

Le drapeau qui avait été apporté en janvier dernier par les RR. FF. Anthime et Onésime a été remis officiellement hier après-midi à l'école supérieure St-Fidèle par le pro-maire, M. Gabriel Boucher, qui était entouré des échevins du quartier et des principaux personnages présents à la remise du drapeau de la province de Québec à l'attention du Chili. Le président de la commission scolaire, l'hon. C.-F. Delâge, s'est joint à la délégation qui assistait à cette cérémonie.

Les services de la douane dans notre port

Le président de la Chambre de Commerce vient de rendre publique une lettre qu'il vient de faire parvenir à l'honorable M. J.-J. McCann, ministre du Revenu National, lui demandant de prendre les moyens qui s'imposent pour améliorer les services de la douane dans le port de Québec, plus particulièrement au quai de l'Anse-au-Foulon.

Voici le texte de cette lettre :

"A la suite de nombreuses représentations qui lui ont été faites, la Chambre de Commerce de Québec a jugé bon d'étudier le problème du service de douanes dans la port de Québec, plus particulièrement au quai de l'Anse-au-Foulon.

"Nous avons constaté que les plaintes formulées par de nombreux pasagers sur la lenteur de ce service sont entièrement fondées.

"Nous vous recommandons donc de bien vouloir prendre les mesures qui s'imposent pour corriger cette situation, très préjudiciable aux intérêts de notre port et même de tout le Canada.

"Il importe en effet que dans un pays aussi progressif que le nôtre, le service de douanes soit fait avec célérité et courtoisie. C'est un des moyens les plus efficaces de donner satisfaction à ceux qui débarquent au pays, immigrants ou touristes, et de maintenir la réputation que nous tenons à nous faire dans le monde.

"Nous espérons que vous voudrez bien accorder toute votre attention à cette question et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués."

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

BIRKS pour tout cadeau

Paul Sauvé vante le système des écoles spécialisées du Québec

(Par Jacques MONNIER)

M. Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse, a déclaré hier à l'Assemblée législative que l'enseignement technique est si avancé dans la province de Québec que des élèves nous arrivent des Etats-Unis, d'Amérique du Sud et même d'Europe.

Dans ces conditions, conclut M. Paul Sauvé, nous aurons demain des hommes, peut-être pas mieux doués, mais certainement prêts à affronter la vie. Un grand nombre des diplômés sortis, depuis deux ou trois ans, des écoles dépendant du ministère de la Jeunesse gagnent déjà annuellement de $3,000 à $5,000.

Quelques minutes plus tôt, à l'occasion du débat autour du discours sur le budget, M. Paul Sauvé avait cité quelques statistiques sur le nombre des diplômés.

Depuis 1946, il est sorti 5,032 diplômés des écoles techniques, 4,951 des écoles d'arts et métiers, 3,344 des écoles spéciales.

Les bourses

Pour permettre à des jeunes gens pauvres de faire leurs études, le ministère de la Jeunesse a distribué, depuis sa fondation en 1946, trente-neuf mille deux cent trente-six bourses d'une valeur globale de $5,664,000, soit:

a) 11,040 bourses à des élèves des Arts et Métiers ($1,441,000); b) 2,480 bourses à des jeunes gens suivant des cours techniques ($326,625); c) 3,984 bourses permettant de suivre des cours spéciaux ($517,609) . . . soit en tout 17,504 bourses, s'élevant à $2,285,900, pour former des ouvriers spécialisés et des techniciens.

Et, de plus: a) 4,137 bourses à de futures infirmières ($238,105) ; b) 17,074 bourses à des élèves de l'université ($2,726,600); c) 521 bourses pour des études à l'étranger ($420,000).

Le ministre de la Jeunesse conclut: "S'il y a une partie de la population qui doit avoir de la reconnaissance envers le premier ministre, c'est bien la jeunesse de mon pays."

Liberté

Précédemment M. Paul Sauvé avait attaqué l'Opposition en l'accusant d'avoir peint un tableau erroné de la situation dans la province.

Les députés libéraux ont déclaré à plusieurs reprises qu'il n'y a pas de liberté dans la province de Québec sous le gouvernement de l'Union Nationale.

Le député de Wolfe a même affirmé qu'un libéral ne peut obtenir une pension. Le député devrait être le dernier à dire cela, car il a chez lui, dans sa propre famille, la preuve évidente que ce n'est pas vrai et que les libéraux sont traités avec justice par le gouvernement de l'Union Nationale. Il est temps de rétablir les faits. Le père du député a déjà représenté son comté au Parlement. Il a démission pour être nommé shérif de Sherbrooke. Nous l'avons laissé là de 1936 à 1939, puis après 1944 jusqu'à sa mort en 1949.

Le député de Wolfe, continue M. Sauvé, a peut-être oublié le cas de son père mais il ne devrait pas oublier le cas de sa soeur qui travaille au bureau du shérif à Sherbrooke. Quand nous sommes arrivés au pouvoir nous ne l'avons pas dérangée. Son traitement était de $900 par an. Le 6 novembre 1952 nous avons porté ce traitement à $1,500.

Le "chef"

M. Paul Sauvé a souligné que l'Opposition tente de ridiculiser la députation ministérielle à cause de ses éloges du chef du gouvernement. Les anciens députés libéraux savent que le principal obstacle qui les empêche d'arriver au pouvoir c'est la stature du premier ministre. Quant aux jeunes libéraux, ils ignorent ce qu'est un chef.

Quand nous parlons du chef, dit le ministre, nous ne voulons pas dire le chef de l'Union Nationale, ni même le chef du gouvernement, mais le chef incontestable de toute la province, y compris des libéraux.

VENDEUR DEMANDÉ

Recherchons vendeur d'expérience dans farine et moulées pour couvrir Gaspésie. Le candidat choisi devra résider à Bonaventure ou environs, posséder qualités requises d'un bon vendeur et parfait bilingue. Salaire fixe et boni, auto fournie, dépenses de voyage payées, pension, etc. Faire application par écrit seulement au Gérant des Ventes, Ogilvie Flour Mills, Co., Boite Postale 6089, Montréal.

PRÊTS POUR FAIRE MAISON NETTE

EXEMPLES DE PRÊTS

Argent comptant que vous obtenez	15 Mo.	24 MO.	24 MO
154.19	529.59	756.56
Remboursement mensuel	$12	$28	$40

Les prêts d'autres montants ou pour d'autres périodes sont en proportion. (Can.)

OBTENEZ $523.24 REMBOURSEZ $32 PAR MOIS (PLAN DE 20 MOIS)

Faites maison nette. Débarrassez-vous de vos vieilles factures . . . payez vos réparations d'auto . . . réduisez vos paiements mensuels, grâce à un prêt Personal. Téléphonez, écrivez ou venez.

Prêts sur Signature, Meubles ou Auto

Beneficial Loan SYSTEM

"LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUE" Personal FINANCE CO.

Chambre 21, Deuxième étage, 236 rue St-Jean, Québec, Qué.
Téléphone: Québec 2-5643 • Gérant: Lucien Roy

Heures de Bureau: 9 à 5 h. — Vendredi, 9 à 8 h. p.m. — Samedi fermé.
Prêts consentis dans toutes les villes environnantes * Personal Finance Company de Canada

L'hôtel le plus au sud des Etats-Unis

THE Casa Marina HOTEL ET PLAGE KEY WEST, FLORIDE

STATION BALNEAIRE UNIQUE EN SON GENRE

"Le plus merveilleux climat de l'hémisphère occidentale"
. . . Des vacances merveilleuses . . . unissant le confort ultra-moderne au charme tropical
200 CHAMBRES LUXUEUSES DONNANT DIRECTEMENT SUR L'OCEAN
La cuisine la plus délicieuse en Amérique . . . servie selon vos goûts individuels . . . plan américain . . . (trois repas par jour).
Tennis • Golf • Pêche • Natation • Danse et divertissements tous les soirs
Réservations acceptées . . . Emmet F. Conniff, vice-prés. et gérant général
Ecrivez directement à l'hôtel pour la brochurette "Q"

Pour couronner la Saint Valentin

CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication . . . elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

"CLIMATISÉE"

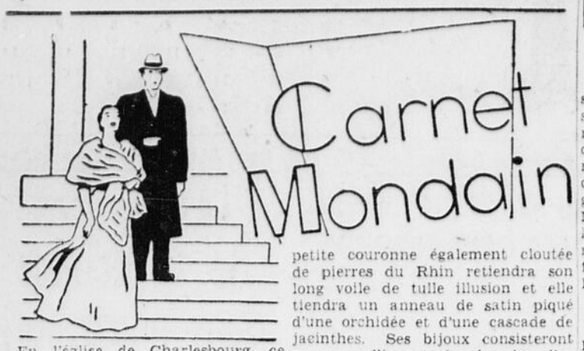

En l'église de Charlesbourg, ce matin, à dix heures, le R.P. Raymond-Marie Bédard, O.P., directeur des Cercles Lacordaire des Etats-Unis, bénira le mariage de sa nièce, mademoiselle Rita Bédard, g.m.g., fille de M. et madame Joseph-H. Bédard, de Charlesbourg, avec M. Gaétan Baribeau, Méd.V., fils de l'honorable J.-L. Baribeau, président du Conseil Législatif et de madame Baribeau, de Ste-Geneviève de Batiscan. A cette occasion, des palmes et une profusion d'oeillets blancs et de chrysanthèmes seront disposés dans le sanctuaire; des boucles de tulle et des pompons blancs orneront les bancs de l'allée centrale. Pendant la messe, célébrée par Mgr F.-X. St-Arnaud, P.D., de Trois-Rivières, cousin du marié, MM. Robert et Laurent St-Arnaud chanteront "Panis Angelicus" de César Franck, et la Chorale de l'Orphéon, de Trois-Rivières, interprétera un programme de circonstance. Mademoiselle Rita Bresse touchera l'orgue. La mariée, accompagnée de son père, portera, sous une cape de fourrure blanche, une robe de satin neige rehaussée d'une lisière de dentelle Chantilly incrustée de pierres du Rhin et dont la jupe formera longue traine. Une petite couronne également cloutée de pierres du Rhin retiendra son long voile de tulle illusion et elle tiendra un anneau de satin piqué d'une orchidée et d'une cascade de jacinthes. Ses bijoux consisteront en un collier et des boucles d'oreilles en perles, cadeaux du marié. Mademoiselle Denyse Baribeau, soeur du marié, dame d'honneur, portera, sur un fourreau de taffetas azur, une robe de tulle de même ton rehaussée d'un boléro de taffetas, elle sera coiffée d'un bonnet de paille azur et tiendra un manchon piqué de fleurs roses. Mesdemoiselles Cécile et Raymonde Bédard, soeurs de la mariée, demoiselles d'honneur, porteront des robes identiques à celle de la dame d'honneur, la première, lilas, la seconde, champagne, elles seront coiffées de petits bonnets de paille de même couleur que leurs robes et tiendront des manchons ornés de fleurs assorties à leurs toilettes. La petite Colette Déry, nièce de la mariée, sera bouquetière et portera une robe abricot au corsage de taffetas et à jupe de tulle, elle aura un petit béguin de même ton orné d'une large boucle de tulle et son bouquet colonial se composera de roses "Sweetheart". Jean Bédard, cousin de la mariée, agira comme page. Le docteur Georges Bédard, frère de la mariée, M. Roger Baribeau, frère du marié, et M. Yves Nobert, de Montréal, seront garçons d'honneur tandis que MM. Yvon Périgny et Jean-Noël Toupin placeront les invités. A l'issue de la cérémonie religieuse, M. et madame Joseph-H. Bédard recevront à la résidence du docteur et de madame Alexandre Bédard, avenue Brown, où les salons seront décorés de pompons, de mufliers et de glaïeuls blancs. Les nouveaux mariés partiront ensuite pour New-York. Madame Baribeau portera alors un tailleur de tweed anglais beige sous un manteau de rat musqué naturel, un chapeau en paille milanaise brun pâle et des accessoires en serpent aux tons dégradés de brun. A leur retour, M. et madame Gaétan Baribeau résideront à Québec. Parmi les invités d'honneur, mentionnons : l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, quelques membres du Conseil Législatif et leurs épouses, ainsi que M. Maurice Bellemarre, député de Champlain et madame Bellemarre.

Son Excellence Mgr Lionel Audet, auxiliaire de Québec, bénira ce matin à dix heures et demie, en l'église St-Charles Garnier, le mariage de Denyse, fille de M. et madame Gustave Lavigueur, avec M. Georges de L. Demers, fils de madame Albert Demers. Pour la circonstance, des massifs de palmiers seront disposés dans le sanctuaire; des glaïeuls et des mufliers orneront l'autel et des fleurs identiques nouées de boucles de tulle indiqueront les bancs des invités. Pendant la messe, madame Violette Delisle-Couture, soprano, et M. Raymond Dessaints, violoniste, interpréteront un programme musical; mademoiselle Olga Gosselin touchera l'orgue. La mariée, au bras de son père, portera une robe de satin français nacre à reflets roses d'une grande simplicité de lignes, dont le corsage bordé de perles sera rehaussé d'un empiècement de tulle; la jupe très ample accusera un large mouvement de traîne. Son long voile de tulle illusion de même nuance que sa robe, sera incrusté de perles et de motifs de feuilles et elle tiendra une gerbe de cyclamens. Madame Jean-Paul Chartrain, soeur du marié, dame d'honneur, sera vêtue d'une robe rose pâle en satin miroir aux lignes simples à jupe très ample. Elle sera coiffée d'un petit chapeau de même tissu formé de pétales brodées de perles et elle tiendra un bouquet colonial. Mademoiselle Marthe Lavigueur, soeur de la mariée, portera une robe rose pâle de même tissu que la dame d'honneur, avec corsage froncé et large ceinturon de même teinte et jupe crinoline, elle aura un petit bonnet hollandais rose et tiendra un bouquet de fleurs assorties. Le docteur F.-X. Demers servira de témoin à son cousin et M. Jacques de Billy agira comme garçon d'honneur, MM. J.-P. Chartrain, Jacques Lavigueur, Omer Pouliot, Pierre Boutin, Jean Leahy et Nicolas Paquet placeront les invités. A l'issue de la cérémonie religieuse, M. et madame Lavigueur recevront dans les salons du Québec Winter Club décorés de palmes, de glaïeuls et de mufliers roses. M. et madame Demers partiront ensuite pour New-York et les Indes Occidentales. La mariée portera alors un tailleur en shantung de laine marine, sous un manteau de cachemire rose-cendré, un chapeau de Milan marine et des accessoires de même ton. A leur retour, M. et madame Georges de L. Demers résideront à Québec.

Sous la présidence d'honneur de l'honorable juge Garon Pratte, doyen de la faculté de Droit, et de madame Pratte, avait lieu, jeudi soir, au Winter Club, le bal des Disciples de Thémis qui groupait environ cent cinquante invités. Après avoir souhaité la bienvenue aux étudiants et à leurs ravissantes compagnes, le juge Pratte invita son épouse à ouvrir le bal avec M. Guy Hudon vice-doyen de la faculté. L'orchestre de Roger Angers exécuta la musique de danse au cours de cette soirée qui a remportée un très vif succès.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait :

Madame Garon Pratte qui portait une robe de crêpe romain bleu paon à effet péplum et jupe fourreau; broche de pierres du Rhin.

Mademoiselle Louise Hudon, fille du vice-doyen de la faculté de Droit : robe au corsage de soie broché or formant péplum et jupe crinoline de tulle champagne.

Mademoiselle Louise Galipeault : robe de tulle noir, création Frédéric Starke, parsemée de sequins or, au corsage ajusté et à jupe crinoline recouvrant un fourreau de taffetas noir. Parure et boucles d'oreilles or incrustées de pierres du Rhin.

Mademoiselle Jacqueline Genois : robe de tulle blanc neige au corsage de soie brochée or et jupe crinoline lourdement froncée; réticule or.

Mademoiselle Pierrette Gosselin : robe de tulle-nylon lilas au corsage froncé orné de pierres du Rhin et jupe ample.

Mademoiselle Marguerite Gauthier : robe de tulle-nylon noire imprimée de pastilles tangerine rehaussée d'un boléro de velours noir; gardénias à l'épaule.

Mademoiselle Danielle Montel : robe de tulle neige parsemée de paillettes or, à jupe crinoline recouvrant un fourreau de taffetas blanc.

Mademoiselle Jacqueline Bergeron : robe de tulle aqua au corsage froncé et jupe crinoline sur un fourreau de taffetas de même teinte, oeillets rouges à la taille.

Mademoiselle Denyse Baribeau : robe rose pâle au corsage de dentelle incrusté de pierres du Rhin et de sequins et jupe de tulle très ample. Collier de perles.

Mademoiselle Renée Chrétien : robe de soie Bianchini rouille au corsage drapé et jupe froncée, petit manchon de vison.

Mademoiselle Marie-Paule Matte : robe de tulle de nylon neige sur un fourreau de taffetas blanc, écharpe de tulle, oeillets rouges à la taille.

Mademoiselle Louise Bégin : robe vert menthe avec corselet de dentelle et jupe de tulle froncée. Gardénias au corsage.

Mademoiselle Diana Sutherland : robe de dentelle et de crêpe jonquille, jupe crinoline; roses rouges au corsage.

Mademoiselle Monique Boutin : robe de tulle neige avec jupe rehaussée de multiples volants, oeillets rouges au corsage.

Mademoiselle Geneviève Gagnon : robe de tulle blanc avec large empiècement de velours noir cintrant la taille et corsage à carreaux formés de ruban de velours noir. Oeillets rouges à l'épaule.

M. Paul-H. Soucy, président de l'Association Pharmaceutique Canadienne, et madame Soucy, sont de retour de Montréal, où ils ont présidé le bal des Etudiants en Pharmacie de l'Université de Montréal.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

L'Activité féminine

Exposition de Modes

Madame Jean Leahy, mademoiselle Hélène Coulombe, mademoiselle Ann Turner, mademoiselle Denyse Roy, mademoiselle Andrée Trudeau, mademoiselle Anne Bruchési, mademoiselle Mavis Thomas et madame Robert Monast ont prêté leur gracieux concours à l'exposition de Modes de la Maison Maurice Pollack, qui sera présentée à l'auditorium du magasin le mardi dix-sept février à trois heures, en faveur de l'Orchestre Symphonique.

Au Sana Bégin

Les dames patronnesses du sana Bégin présenteront, dimanche soir à leurs protégés, un récital de qualité. M. Fernand Gagné, pianiste élève au Conservatoire, jouera des oeuvres du répertoire moderne. Mlle Madeleine Lachance, diseuse fantaisiste, accompagnée au piano par son frère Roger, interprétera quelques-uns de ses succès. L'honorable J.-D. Bégin et Mme Bégin présideront ce récital.

Partie de cartes

L'ouvroir du collège Marymount donnera une partie de cartes cet après-midi à trois heures, en la salle du collège, avenue Mont-Carmel, au profit des missions pauvres.

Le bal annuel

Chez les disciples de Thémis

Le bal annuel des étudiants en Droit de l'université Laval a donné lieu à une brillante fête mondaine dans les salons du Winter Club, jeudi soir. Sur les photos prises à cette occasion on voit, en haut, de gauche à droite, M. DENYS DIONNE, vice-président des étudiants en Droit, mademoiselle PIERRETTE GOSSELIN, mademoiselle JACQUELINE GENOIS, M. GASTON MICHAUD, président, M. MARC de GOUMOIS, mademoiselle LOUISE GALIPEAULT, secrétaire, mademoiselle DANIELLE MONTEL, et M. AUGUSTE CHOQUETTE; en bas, dans le même ordre, l'honorable juge GARON PRATTE, doyen de la Faculté de Droit, président de la soirée, et madame PRATTE, Me GUY HUDON, vice-doyen de la Faculté, et sa fille LOUISE, qui accueillaient les invités.

(Photos de "L'Evenement-Journal")

Valentin, aimable patron de ceux qui s'aiment

Le savetier de la fable n'était pas content :

..."On nous ruine en fêtes
Et monsieur le curé, de quelques nouveaux saints
Charge toujours son prône".

Que dirait le brave homme si on lui présentait aujourd'hui un sympathique nouveau venu : Saint Valentin ?

Nouveau venu ? Non, j'exagère, si la fête de Saint Valentin connaît une vogue étonnante depuis quelques années, elle est peut-être l'une des plus anciennes de toutes. Et ces gens qui fourrent leur nez dans les vieux grimoires prétendent qu'il faut la faire remonter à une époque où il n'y avait point encore de saints et que Junon, déesse du mariage, fut l'occasion aux premières festivités qui se situent aux environs de la mi-février.

Cette fête fut pieusement observée dans de nombreuses régions de France, aux Etats-Unis et au Canada où l'on s'envoie ce jour-là de belles cartes en couleurs dites "Valentins".

Mais il a fallu le milieu du vingtième siècle pour qu'on redécouvre réellement ce saint et martyr quelque peu oublié dans les grandes villes.

Qui lui a donné un nouveau lustre ? quelque commerçant avisé ou quelque amoureux en quête d'une idée pour faire plaisir à sa belle ?

Amoureux timides ne manquez point aujourd'hui, de vous déclarer. Un petit présent à celle que vous aimez, un petit bouquet orné de papier découpé, comme c'est la mode immémoriale . . .

Et avec les années, Valentin, le patron de ceux qui aiment sera peut être un jour le saint le plus invoqué du monde entier.

Coutumes naïves à travers les siècles

La coutume selon laquelle nous envoyons des cartes aux personnes que nous aimons, pour la Saint-Valentin, date de très longtemps. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Il y a près de cent ans, en 1857, plus de trois millions de cartes avaient été mises à la poste, aux Etats-Unis, pour la Saint-Valentin.

Au dix-septième siècle, les jeunes Français donnaient à la jeune fille de leur rêve un gros coeur fabriqué à la main, et recouvert de fine dentelle.

Au début de l'histoire de l'Angleterre, la veille de la Saint-Valentin était fêtée comme l'Hallowe'en, de nos jours. Après le dîner, des groupes d'enfants chantaient sous les fenêtres pour obtenir des bonbons et des gâteaux. Saviez-vous également qu'au Moyen-Age, de nombreux jeunes garçons cachaient leurs messages d'amour dans le creux d'un arbre, sans doute pour que le père de la jeune fille ne puisse les trouver ?

Les peaux d'hermines canadiennes enrichiront les manteaux de cour

Par la Presse Canadienne

Quelque 500 peaux d'hermine ont été livrées à une maison londonnienne, qui s'en servira pour garnir le manteau que portera la souveraine à l'abbaye de Westminster, le 2 juin prochain.

Les peaux d'un blanc immaculé et à longues queues, ont été achetées à une vente à l'enchère tenue à Winnipeg, le mois dernier. Envoyées à Londres par avion, le 21 janvier dernier, elles ont été assorties et travaillées avant d'être assemblées par la maison Ede and Ravenscroft qui a confectionné les manteaux de cour de treize souverains anglais.

Six employés seront affectés à ce seul travail.

A l'Ecole des Parents de Québec

"Les devoirs à domicile", tel sera le thème de la réunion qui aura lieu, sous les auspices de l'Ecole des parents de Québec, lundi soir prochain, au Centre Antonien, 90, rue des Franciscains. Le programme comporte une discussion préliminaire à laquelle prendront part quelques invités, puis il y aura forum.

Les délibérations seront dirigées par M. Maurice Barbeau, professeur à l'Ecole Normale Laval et à l'Ecole de Pédagogie et d'Orientation de l'université Laval. Ses collaborateurs seront M. et madame Rodolphe Laplante et M. et madame Jean-Charles Bonenfant.

La réunion aura lieu à 8 h. 45. On sait que l'Ecole admet à ses réunions, outre ses membres réguliers, des auditeurs et auditrices libres.

Dans les magasins, la mode du printemps commence à montrer sa tête fleurie. Vous serez heureuse d'apprendre qu'il y a très peu de changement depuis l'an dernier. Les jupes sont droites et étroites, les jaquettes ajustées et plutôt courtes.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Période favorable où vos projets se réaliseront. La soirée vous apportera des joies inattendues et les astres les situent dans le domaine du coeur.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Vous semblez attiré par la vie sociale, acceptez les invitations qui se présenteront et sachez profiter pleinement des occasions de vous distraire.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Faites confiance à l'être que vous aimez. Vous vous torturez inutilement, vous semblez inquiet de ce temps-ci, sachez oublier vos tracas.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Evitez de vous attirer des inimitiés dans votre entourage immédiat. La réalisation de certains projets peut subir quelques retards mais ne vous alarmez pas inutilement.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous paraissez élargir, dans une certaine mesure, le cercle de vos relations. En société, surveillez vos paroles autant que vos gestes et évitez les discussions inutiles.

24 août au 22 septembre (Vierge) — Ne confiez vos projets qu'à des personnes dont vous êtes absolument sûr. N'acceptez pas à la légère des nouveaux venus dans le cercle de vos relations.

23 septembre au 22 octobre (Balance) — Les éléments de nature confidentielle semblent jouer un rôle important. Vous trouverez vraisemblablement un moyen de tirer parti de vos richesses intérieures.

23 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Tachez de concilier les divergences d'opinion qui peuvent exister entre vous et vos proches. Essayez de trouver de nouveaux moyens d'exprimer votre intéressante personnalité.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Des possibilités de bonheur s'offrent à vous dans le domaine du coeur, vous auriez tort d'éparpiller vos sentiments. Restez plutôt fidèle à ceux que vous aimez.

23 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Journée plutôt mouvementée où vous rencontrerez des gens que vous n'avez pas vus depuis quelque temps. La soirée sera particulièrement agréable et vous réserve de beaux moments.

21 janvier au 20 février (Verseau) — Maîtrisez une certaine tendance à la précipitation et réfléchissez toujours longuement avant de porter un jugement ou avant d'agir.

21 février au 20 mars (Poisson) — Ne soyez pas éternellement en quête d'un mieux irréalisable, la perfection n'est pas de ce monde, sachez être philosophe et appréciez ce que vous avez déjà.

L'enfant né aujourd'hui sera intelligent et épris d'idéal il défendra ses idées avec énergie, il sera tenace et prendra tous les moyens pour atteindre son but. Caractère bizarre, fantasque, il aura des crises de courte irritabilité mais ne possédera pas de rancune.

Horoscope dimanche 15 fév.

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne vous désolez pas de voir se terminer une agréable période que vous traversez; des événements extraordinaires viendront bientôt vous permettre de réaliser vos désirs bien légitimes d'un bonheur plus durable.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Des événements imprévus vous rendront cette journée particulièrement agréable. Montrez-vous sous votre aspect le plus favorable, et tout vous réussira.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — La semaine qui commence exigera beaucoup de vous. Profitez de cette journée pour refaire vos forces dans le calme du milieu familial.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Des amis charmants qui ne vous oublient pas vous causeront une surprise; à votre tour, ne négligez pas de donner les preuves d'amitié qu'on demandera.

24 juillet au 22 août (Lion) — Des réunions de famille ou vous serez invité vous procureront des moments de détente dont vous avez besoin ce temps-ci. Efforcez-vous d'être au diapason de la gaieté de votre entourage.

23 août au 22 septembre (Vierge) — Continuez d'envisager la vie avec

(Suite à la page 8, 2e col.)

RHUMES de POITRINE
Soulagement rapide avec une friction au VICKS VapoRub

AVIS AUX LECTEURS

Nos lecteurs sont priés de se rappeler que les notes pour le Carnet Mondain (deplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites et doivent être communiquées avant 4 heures 30 de l'après-midi à

L'Evénement-Journal
Signalez:
5-7116
Le matin, le samedi et le dimanche, signalez:
7-7632

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le Carnet Mondain coûtent $1.50 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant et adressée à :

SERVICE DES ANNONCES

AU REPAS DE NOCES ENR.
organisons à domicile
Réceptions, Banquets, Noces
Ordinations, Thés et Cocktails, etc.
— Personnel fourni si désiré. —
Vendons : Sandwichs, canapés.
Louons: verrerie et vaisselle
321, 1ère RUE, LIMOILOU
TEL. : 5-5920

MAISON NEUVE
à échanger pour n'importe quoi, dont 4 logements de 6 pièces.
PORTES PLAQUEES LTEE
337 Dorchester, Québec. Tél.: 3-6715

Il sera heureux comme un roi

grâce au
SIROP D'ANIS GAUVIN
Un très grand nombre de mères savent que le Sirop d'Anis Gauvin est tout indiqué contre les coliques, les troubles digestifs, les rhumes et le manque de sommeil de leurs enfants. Depuis plus de 50 ans, toutes les mamans exigent ce fameux sirop.
Il se reconnait à son enveloppe bleue, portant la photo et la signature de l'auteur.

En vente partout

BEAUTE DU BUSTE
Seul produit de ce genre qui engraisse et développe la poitrine dans 30 jours. Garanti inoffensif. Aucune pilule ou drogue à prendre. Envoyez 10 sous pour brochurette.
Culture de Beauté Orientale
Local 57, Sta. Delorimier, MONTREAL, P. Qué.

Dr Marthe PELLAND
MALADIES NERVEUSES
Consultations 2 h. à 4 h. 30 p. m.
Bureau : 2-5598 Rés. : 7-1935
173 ST-JEAN

NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES
9 h. am. à 5 h. pm.
Le Samedi: fermeture à 12.30
ROGER DUSSAULT LTEE
42 de la Fabrique, Tél.: 4-3521

POUR VOUS MESDAMES
WELCOME WAGON
NOUVELLES FIANCEES !
NOUVELLES ARRIVEES !
NOUVELLES MAITRESSES DE MAISON !
NOUVELLES MAMANS !
Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte de recevoir la visite des hôtesses de Welcome Wagon Service.
A votre demande, elles se feront un plaisir de vous fournir gratuitement tous renseignements qui pourraient vous être utiles, tant dans le domaine civique que social ou autres. Elles vous apporteront, en outre, les hommages des annonceurs recommandés par le Welcome Wagon Service. Bref, vous n'aurez qu'à vous réjouir d'avoir fait appel à leur générosité.
Les adresses sont :
SERVICE MARCELLE GAGNON, 57, Claire-Fontaine. Tél.: 8-0059
ADRIENNE-G. GODBOUT 1291, Williams Tél.: 7-4415

GRANDE REVUE DE MODES
sous les auspices du Chapitre Courcelette I. O. D. E.
Auxiliaire du Royal 22e Régiment
avec le concours de la maison
HOLT RENFREW & CO. LTE
au PALAIS-MONTCALM
LE MARDI 24 FEVRIER — A 8 h. 30
Billets en vente chez Holt Renfrew et au Palais Montcalm, les 21, 23, 24 février.
ENTREE : $1.00

Un Soulagement pour
Femmes et Jeunes Filles
Les suppositoires "Orange Lily" sont un traitement local destiné à soulager femmes et jeunes filles souffrant d'inflammation, congestion, état catarrhal, ainsi que demangeaison et irritation causées par la leucorrhée. Ils aident à soulager les douleurs mensuelles et favorisent la regularité. Sûrs, antiseptiques, détersifs et cicatrisants, ces suppositoires contribuent à diminuer les souffrances physiques et à sauvegarder la bonne apparence personnelle. En vente partout dans les pharmacies.

SÛR • ADOUCISSANT • EFFICACE
ORANGE • LILY
Envoyez 10c pour un essai de dix jours
Ecrivez Mme. Lydia W. Ladd
B. P. 191 Windsor, Ont. Dept 98

LA PATISSERIE
JEAN & MARC
310 RUE ST-JEAN
annonce à sa distinguée clientèle et au public en général qu'il y aura désormais
UN SERVICE de LIVRAISON TOUS LES JOURS A 4 HEURES
Il suffira de signaler :
3-4443
et vous serez servis avec tout le soin que requiert la SATISFACTION GARANTIE

Une femme déprimée
Une femme qui endure continuellement toutes sortes de troubles et malaises ne peut pas être heureuse. On dirait que l'entrain et la gaieté ne sont pas faits pour elle. Sa fatigue perpétuelle l'empêche de prendre part aux réunions joyeuses et aux nombreuses activités de son voisinage. Elle fait sa besogne de peine et de misère et néglige bien des choses. Son humeur est morose quand elle n'est pas irritable; elle voit tout en noir. Quelle joie peut-elle répandre autour d'elle? Une femme a-t-elle le droit de rester ainsi? Non, vraiment! Soigner sa santé pour le bonheur des siens est le premier devoir de la femme.
Grâce aux bonnes PILULES ROUGES qui constituent le principe actif du FOIE, l'organisme est vite fortifiée; un sang meilleur court dans les veines et les forces reviennent petit à petit. Les bonnes PILULES ROUGES soignent avec efficacité : la faiblesse, la pâleur, la fatigue, le manque d'appétit, les troubles de toutes sortes dus à l'ANEMIE et à un manque de fer (hémoglobine), dans le sang.
Les bonnes PILULES ROUGES ont fait du bien à des milliers de jeunes filles et de femmes de tout âge, depuis 50 ans. Leur efficacité est reconnue et leur réputation n'est plus à faire. Commencez un traitement tout de suite et vous serez convaincue, comme les autres, de l'excellence de ce tonique. En vente partout à un prix pouvant accommoder toutes les bourses.
PILULES ROUGES
pour les femmes pâles et faibles
65c la boite
Prix spécial : 3 boites pour $1.80
CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL

FLASH GORDON et ses aventures dans l'espace — *par DAN BARRY*

TARZAN — Tel est pris qui croyait prendre ! — *par EDGAR RICE BURROUGHS*

Allure ferme de la Bourse de N.-Y. — Exportations accrues de bois canadien

Washington devrait abaisser ses barrières tarifaires (Bartram)

New-York, — Le président de la Shawinigan Chemicals Limited, V. G. Bartram, de Montréal, a invité la nouvelle administration Eisenhower à reformer la politique tarifaire des Etats-Unis pour faciliter les échanges commerciaux avec le Canada et les autres pays.

"Pour ma part, j'ai bon espoir qu'il sera possible d'abaisser le tarif douanier américain", dit M. Bartram, "et qu'au lieu de se protéger par des droits prohibitifs, les Etats-Unis voudront bien collaborer avec les autres pays pour libérer le commerce international, dans l'intérêt général.

"En donnant ainsi l'exemple ce pays peut faire beaucoup pour favoriser le commerce international, l'abolition du contingentement des importations et des exportations et des fAGn portations et le libre échange entre pays de monnaies différentes, ce qui devrait améliorer la situation internationale et inciter les autres nations à faire de même pour le plus grand bien de l'humanité".

M. Bartram parlait devant l'Association des Manufacturiers de Produits Chimiques Synthétiques, à l'hôtel Commodore.

Particulièrement en ce qui concerne les produits chimiques, dit M. Bartram, le Canada est dans une situation desavantageuse dans son commerce avec les Etats-Unis. En 1951, par exemple, les exportations des Etats-Unis au Canada ont été de $165,000,000 alors que les importations n'ont été que de $67,000,000.

"Malgré tous les efforts qui se font pour augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, et malgré tous les efforts des producteurs canadiens pour compenser la balance défavorable", dit le président de la Shawinigan Chemicals, "les barrieres tarifaires existant en vertu des lois actuelles des Etats-Unis rendent ces objectifs irréalisables.

"Au Canada, nous avons toujours préconisé le libre échange et nous avons à maintes reprises réduit nos tarifs douaniers. Avec plusieurs pays, en echange de concessions de leur part, nous avons signé des traités de commerce aux plus bas tarifs possibles en vertu de nos lois actuelles. De telles concessions s'appliquent à nombre d'articles que nous importons des Etats-Unis, et nous avons en retour obtenu certaines concessions des Etats-Unis.

"Cependant, l'injustice pour les producteurs canadiens vient surtout du fait que nous appliquons nos réductions même à des tarifs très bas, alors que les Etats-Unis ne font de concessions que dans le cas de tarifs exorbitants. En d'autres termes, nous réduisons de moitié des tarifs de 5 à 20 pour cent; les Etats-Unis, en retour, réduisent de moitié des tarifs qui sont en moyenne de 50 pour cent ou plus, de sorte qu'avec des droits semblables, même réduits de moitié, il demeure à peu près impossible à l'industrie canadienne d'augmenter pour la peine ses ventes aux Etats-Unis.

"Le seul moyen pour le Canada d'obtenir un traitement plus equitable des Etats-Unis", insista M. Bartram, "serait, je crois, d'adopter une politique tarifaire rigide, d'augmenter ses tarifs et enfin de traiter ces questions sur un pied d'égalité".

M. Bartram s'est dit convaincu que cette suggestion ne rencontrait pas les vues des industriels américains.

"Mais", dit-il, "je livre cette pensée à votre réflexion dans l'espoir que l'attitude des industriels américains devienne plus raisonnable et qu'une préférence soit accordée au Canada dans la réglementation tarifaire des Etats-Unis".

Même si le Canada et les Etats-Unis sont les deux pays qui se connaissent le mieux l'un l'autre, dit-il, il est naturel que le plus petit en sache davantage au sujet de l'autre. La bonne entente doit reposer sur la compréhension et les compromis, de même que sur l'acceptation des disparités.

"Il est relativement facile d'entretenir des relations amicales, mais beaucoup plus difficile d'avoir une alliance efficace et mutuellement satisfaisante. Et c'est dans une alliance pour la défense de la liberté que nous devons travailler et lutter si nous voulons survivre ensemble dans la voie que nous avons choisie".

(Bulletin de Shawinigan Water & Power)

Exercice favorable de l'Empire Life

Kingston, Ont., (Spéciale) L'Empire Life Insurance Company a accompli de nouveaux et importants progrès durant l'année qui vient de finir. Le montant des nouvelles affaires en 1952 a été de $20,579,551 ce qui représente un gain de 25 pour cent sur l'année précédente et la plus forte augmentation encore vue dans l'histoire de la compagnie. Au dire de M. C.-P. Fell, président, l'assurance-vie nouvellement souscrite à date cette année semble indiquer une autre année exceptionnelle. L'assurance-vie en vigueur, en fin d'année, totalise $117,134,796, soit un gain notable par rapport au chiffre de $44,452,366 il y a dix ans.

Les revenus nets de la compagnie ont atteint $3,840,270; incidemment, le taux moyen de l'intérêt gagné a été de 4.33 pour cent contre 4.15 pour cent l'année précedente. Le rendement obtenu sur les nouveaux placements en 1952 s'établit à 5.18 pour cent.

Depuis sa fondation, la compagnie a payé plus de $16,500,000 en bénéfices à ses assurés. Le taux de la mortalité en 1952 a continué l'amélioration notée ces dernieres années. Les actifs de la compagnie s'élève maintenant à : 21,472,545.

AVIS PUBLIC

Vente à l'enchere de l'ancienne école et terrain de la Commission Scolaire de la Cité de Levis, situé dans la rue St-Edouard, près de la rue St-Georges et de la route Trans-Canada.

Cette vente aura lieu le 23 février 1953 à 10 heures a. m., dans la salle de la nouvelle école de Christ-Roi.

Mise à prix huit mille dollars ($8,000). Maison facilement convertible en plusieurs logements. Terrain très beau. Titres nets.

LES COMMISSAIRES D'ECOLES DE LA CITE DE LEVIS.
Par : RENE ROY, notaire,
Secrétaire-trésorier.
10, rue Wolfe, Levis.

LA BANQUE D'ECONOMIE DE QUEBEC

The Quebec Savings Bank

DIVIDENDE No 229

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende de deux et demi pour cent (25c par action) a été déclaré pour le trimestre en cours sur le Capital-actions de cette banque. Ce dividende sera payable le et après lundi, le 2 mars 1953 au Siège Social, 21 rue St-Jean, Québec, aux actionnaires inscrits aux registres, le 13 février 1953, à l'heure de la fermeture.

Par ordre du Conseil d'administration.

LE DIRECTEUR GENERAL,
J.-A. Towner, C. A.

QUEBEC, 26 janvier 1953.

The Quebec Railway, Light & Power Company

Le 30 janvier 1953

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de THE QUEBEC RAILWAY, LIGHT & POWER COMPANY sera tenue au siège social de la compagnie, Edifice Quebec Power, à l'angle des rues de la Couronne et St-Joseph, Québec, P.Q., mardi le dixième jour de mars 1953, à onze heures et demie de l'avant-midi, pour recevoir et examiner les états financiers et les rapports des administrateurs et des verificateurs pour l'année terminée le 31 décembre 1952; pour élire les administrateurs et les verificateurs pour l'année suivante et pour expédier toutes questions régulièrement soumises à l'assemblée.

Les registres des transferts de la compagnie seront fermés du 6 mars au 11 mars 1953.

J.-L.-T. Martin
Secrétaire

CITE DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

Soumissions pour la fourniture et impression des reçus pour le Département des Licences, année fiscale 1953-54.

Québec, le 4 février 1953.

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées pour la fourniture et l'impression des reçus de licences pour l'année fiscale 1953-54 seront reçues d'ici vendredi, le 13 février 1953, à midi.

Pour détails et spécification, les soumissionnaires sont priés de s'adresser au percepteur des licences, Service de la Perception Hôtel de Ville, Québec.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY membres de la Bourse et du Curb de Montreal, 132, rue Saint-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006

Séance du 13 février 1953

Titres	Haut	Bas	Ferm
American Can	33	32⅞	33
American Tel & T	159¾	159⅝	159¾
Anaconda Copper	43	42½	43
Bethlehem Steel	54	53	54
Chrysler	91¾	90¼	91⅝
Cities Service	88¼	88¼	88¼
Cons Edison N Y	38⅝	38⅝	38¾
Douglas Aircraft	65¼	65¼	65¼
Du Pont de Nem	97	97	97
General Electric	68⅜	68¼	68⅜
General Motors	65¾	65⅝	65⅝
Homestake Mining	39½	39½	39½
Hudson Motors	15⅜	15⅜	15⅜
Inter Harvester	30⅜	30⅜	30⅜
Inter Paper	55	54⅜	55
Inter Tel & T	18	18	18
Kennecott	77¼	77⅛	77⅛
Lockheed	23¼	23¼	23¼
Montgomery Ward	60¼	60⅛	60¼
Nash Kelvinator	24¼	24	24¼
N Y Central	24	23⅞	23⅞
North Amer Co	21⅜	21⅜	21⅜
North Pacific	76	75¾	76
Ohio Oil	52⅜	52⅛	52⅜
Pennsylvania RR	21¾	21¾	21¾
Radio Corporation	26⅛	26	26⅛
Sinclair Oil	39⅛	39⅛	39⅛
Socony Vacuum	35	35	35
South Pacific	43	43	43
South Railway	79½	79⅛	79½
Stand Oil of N J	74¼	73¾	74¼
Union Pacific	111¾	111¼	111¾
United Aircraft	37	37	37
U S Rubber	28⅜	28¼	28⅜
U S Steel	40¾	40⅞	40⅜
Westinghouse Electric	44¼	44⅛	44¼

Volume des ventes: 1,350,000 actions.

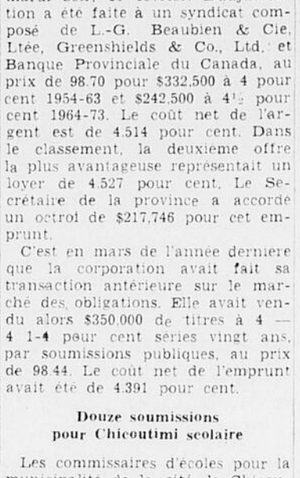

Monsieur J.-Odilon Dussault

vient d'avoir l'honneur de se classer membre du Club Quart de Million de l'Association Nationale de Bénéfices Mutuels. Il le doit aux bons services qu'il rend à sa clientèle dont il apprécie la bienveillance. —

3 émissions de municipalités

L'émission de $575,000 d'obligations par séries vingt ans du Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la Cité de Sherbrooke a suscité beaucoup d'intérêt sur le marché. Neuf soumissions à des prix très serrés avaient été envoyées par quatre banques, et dix-huit maisons de placement, mardi soir, 10 février. L'adjudication a été faite à un syndicat composé de L.-G. Beaubien & Cie, Ltée, Greenshields & Co., Ltd. et Banque Provinciale du Canada, au prix de 98.70 pour $332,500 à 4 pour cent 1954-63 et $242,500 à 4½ pour cent 1964-73. Le coût net de l'argent est de 4.514 pour cent. Dans le classement, la deuxième offre la plus avantageuse représentait un loyer de 4.527 pour cent. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de $217,746 pour cet emprunt.

C'est en mars de l'année derniere que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $350,000 de titres à 4 — 4 1-4 pour cent séries vingt ans, par soumissions publiques, au prix de 98.44. Le coût net de l'emprunt avait été de 4.391 pour cent.

Douze soumissions pour Chicoutimi scolaire

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la cité de Chicoutimi, comté de Ghicoutimi, ont reçu douze soumissions pour leur émission de $60,000 d'obligations par series dix ans. L'emprunt à 4 pour cent 1954-63 a été adjugé, au prix de 98.58, à Casgrain & Cie, Ltée à un loyer net de 4.421 pour cent. Le Secrétaire de la province a accordé un otroi de $36,240.20 pour cet emprunt.

La transaction précédente de la corporation avait été effectuée en octobre dernier, lors de la vente de $270,000 de titres à 4 — 4 1-2 pour cent séries quinze ans, par soumissions publiques, au prix de 96.57, soit un coût net de 4.834 pour cent.

Loyer de 4.516% pour Beauharnois scolaire

Cinq soumissions avaient été envoyées, mercredi soir, le 11 février, pour l'émission de $560,000 d'obligations par séries vingt ans des commissaires d'écoles pour la municipalité de la cité de Beauharnois. L'emprunt a été adjugé, au prix de 98.56, à L.-G. Beaubien & Cie, Ltée, pour $354,500 à 4 pour cent 1954-63 et $205,500 à 4 1-2 pour cent 1964-73, soit un loyer net de 4.516 pour cent. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de $291,515 pour cet emprunt.

C'est en février 1950 que la corporation avait effectué sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $133,000 de titres à 3 — 3 1-4 — 3 1-2 pour cent séries quinze ans, de gré à gré, au prix de 99.92, soit à un intérêt moyen net de 3.321 pour cent.

Le marché minier

Londres, (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté hier de 0.3 point à 92.9.

Valeurs étrangères

A NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006

Séance du 13 février 1953

	Off.	Dem.
Australie 3 1-2 pc 1966	88½	89½
Bolivie 7 pc 1958	13¼	13¾
Brésil 3 3-4 ps (séries 1 à 5) 1979	74	80
Brésil 3 3-4 pc (séries 11 à 30) 1979	74	80
Brésil 3 3-8 pc anciennes 1979	58	59
Brésil 3 3-8 pc nouvelles 1979	58	59
Colombie 3 pc 1970	52½	53
Brésil 3 1-2 pc 1979	66	66½
Chili 6 pc 1961	35	35½
Cuba 6 1-2 pc 1959	64	
Italie 1 à 3 pc 1977	44	45
Medellin 3 pc 1978	42	42½
Milan 6 1-2 pc 1952	76	
Norvege 4 1-2 pc 1965	99½	100
Perou 1-2 à 1 1-2 pc 1997	40	41
Rome 6 1-2 pc 1952	76	

Renseignements financiers

Le marché a avancé paisiblement hier à la Bourse de New-York et les gains ont été bien distribués parmi la liste. Les valeurs des chemins de fer, des aciéries et des véhicules-moteurs ont joué un rôle de premier plan dans la hausse, tandis que les mines de cuivre, les pétroles, les caoutchoucs, les avionneries et la radio-télévision ont bien aidé à l'avance. Le marché a débuté erratiquement et a commencé peu après à monter. Il y eut un peu d'hésitation de temps à autre, mais la stabilité de la liste ne fut jamais menacée. A la fermeture les prix étaient à peu près à leur meilleur. La moyenne de la **Presse Associée** pour 60 titres a avancé de 30 cents à $112.80. On a enregistré 21 sommets et neuf bas pour 1952-53. Le virement a été de 1,350,000 actions.

Montréal, (PC) — Une tendance irrégulierement à la baisse s'est manifestée à la fermeture de la Bourse et du Curb de Montréal hier, alors que les transactions étaient modérément actives. Les papeteries, les métaux majeurs, les pétroles majeurs, les aciéries et les titres industriels divers ont fléchi, tandis que les boissons et les banques étaient mixtes. Les services publics et les compagnies de transport étaient en hausse. Les mines et les pétroles de l'ouest avaient une tendance à hésiter au cours de transactions plutôt actives. Des 237 titres échangés, 75 étaient en hausse, 94 en baisse et 68 sont demeurés inchangés, alors qu'il y eut 15 nouveaux sommets et 31 nouveaux bas d'enregistrés pour l'année.

Toronto, (PC) — L'ardeur spéculative qui a tenu le marché en ébullition depuis des semaines s'est légerement réchauffée hier. Le volume des transactions a atteint 8,175,000 actions, le plus haut total depuis le 29 janvier, alors que 10,000,000 d'actions avaient été échangées. L'intérêt manifesté aux mines d'uranium et aux pétroles de l'ouest a inspiré le mouvement de hausse. Les compagnies ayant des propriétés dans la région miniere de Bathurst, N.B., ont été également très populaires. Quelques chefs de file chez les mines d'uranium ont faibli, mais la plupart des émissions actives ont réalisé de faibles gains. Le reste du marché a légerement fléchi. Les titres industriels ont perdu plus d'un point à l'indice, tandis que les mines d'or et les métaux non ferreux étaient mixtes, variant peu à l'indice. Les pétroles de l'ouest ont affiché un léger gain.

Montréal (PC) Les prix étaient fermes et inchangés hier sur le marché des obligations. Les échanges s'effectuaient à un lent rythme. Le marché des obligations industrielles était ferme et les émissions convertibles ont gagné un peu de terrain. L'emprunt convertible du Pacifique-Canadien a monté de 1-4 de point.

New-York. — (PA) — Le marché des obligations était irregulier durant une séance marquée par des operations sélectives hier. Les émissions des industries américaines ont fluctué dans un sentier étroit. Le volume d'affaires est tombé à une valeur au pair de $2,923,000 alors que la plupart des changements de prix étaient sur une base nominale. Les échanges étaient exceptionnellement calmes sur la liste étrangere. Les emprunts japonais étaient étroitement irréguliers.

L'INDUSTRIE DU BOIS DE CONSTRUCTION

Le Canadien moyen sait très bien que le Canada possède de vastes ressources forestières et qu'il est un important producteur de bois. Toutefois, il ne se rend peut-être pas compte de l'ampleur de la contribution de cette industrie dans l'économie. Durant les quelques dernières années, le revenu annuel provenant des exportations de produits forestiers du Canada, comme le papier-journal, les pâtes de bois et le bois de construction, a représenté un tiers du total de notre commerce extérieur et la moitié de notre commerce avec les Etats-Unis. En 1951, les exportations de produits forestiers ont valu 1.4 billion de dollars et, à lui seul, le bois de construction a représenté à peu près de 25 p. 100 de ce montant.

Selon un numéro spécial de "Commerce Extérieur", les perspectives d'ensemble des exportations canadiennes de bois de construction, durant 1953, semblent bonnes. Toutefois, les renseignements dont on dispose à l'heure actuelle portent à croire que les exportations au Royaume-Uni diminueront probablement beaucoup en 1953. Les circonstances qui susciteraient cette réduction comprennent la concurrence extrêmement rude que nous opposent les pays scandinaves, les pays de la Baltique et la Russie, ainsi que le retrait de grosses quantités de bois de construction du Canada des réserves stratégiques du Royaume-Uni. Les autres pays du Commonwealth devraient acheter de plus grosses quantités de bois canadien durant 1953, parce que leurs achats en 1952 avaient été fortement réduits par rapport aux années précédentes. Le volume des ventes de bois de construction du Canada aux Etats-Unis se maintient à son niveau sans précédent et il se peut qu'il augmente en 1953, si le programme de construction prévu aux Etats-Unis se réalise complètement.

En guise de conclusion, tout indique que la réduction des exportations au Royaume-Uni sera largement contre-balancée par l'augmentation des ventes au Canada et aux Etats-Unis et, à un moindre degré, par l'augmentation des exportations aux autres débouchés. Les premières prévisions montrent que la production de bois de construction au Canada en 1953 sera à peu près la même qu'en 1952.

Majoration des prix du beurre

Montréal, (PC) — Des offres serrées ont fait monter les prix du beurre de 1 cent la livre hier sur les marchés de gros libres. Les nouveaux prix varient entre 62 1-2 cents la livre pour le beurre du "gouvernement" et 69 cents pour les stocks aux mains des intérêts privés. Les arrivages étaient rares. Vendu en petites quantités par les grossistes aux détaillants, le beurre enveloppé était inchangé ou 1 cent la livre plus cher à 68-70 cents la livre.

Les prix des oeufs étaient fermes, montant de 1-2 à 1 cent la douzaine sur les marchés libres. Il y avait une meilleure demande pour des offres limitées. Au niveau du grossiste au détaillant, les oeufs en cartons étaient inchangés ou 2 cents la douzaine plus cher dans le cas des catégories supérieures. Les oeufs de catégorie inférieure n'étaient pas cotés.

Le marché des pommes de terre était à peu près stable. Les arrivages hier se chiffraient par 10 wagons.

x x x

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs se raffermit à l'approche de la fin de semaine, annonce le service fédéral des marchés. L'entreposage des oeufs est commencé dans les autres provinces. Cela influence le marché de Québec car les arrivages réguliers s'écoulent bien. Les surplus sont expédiés à l'extérieur chaque semaine. Les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants: Categorie A., extra-gros, 52 cents la douzaine; gros, 51; moyens, 48; petits, 45; catégorie B., 44; categorie C., 38.

x x x

Montréal — (PC) — A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, hier, aucun prix n'était disponible pour le beurre du Québec, 92 points et sur place.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur: Categorie A., extra-gros, 47 1-2 cents la douzaine; gros, 47 1-2; moyens, 45 1-2; petits, 41; categorie B., 39; categorie C., 33.

Aucun prix disponible pour le beurre sur le marché à terme.

Aucune vente de beurre.

Montréal, (PC) — Voici les prix des denrées alimentaires, tels que fournis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS — Caisses gratuites — A extra-gros, 48 1-2; A-gros, 48-48 1-2; A-moyen, 46-46 1-2; A-petits, 41-42; B., 40; C., 34. Caisses reçues: 253.

BEURRE: — Prix du gros, numéro 1 du Québec, frais et pasteurisé, 69; beurre de crémerie, première qualité et enveloppe, 70. Boites reçues, aucune.

FROMAGE: — Blanc de l'Ontario, 30; coloré de l'Ontario, 30 1-2 — 31; f.a.b. fromagerie; blanc du Québec, 30; coloré du Québec, 31, f.a.b Montréal; prix du gros, blanc de l'Ontario, 31 1-4; coloré de l'Ontario, 32; prix du gros, blanc du Québec, 30 3-4; coloré du Québec, 31 3-4. Boites reçues, aucune.

POMMES DE TERRE — (petites quantités de gros) — nouvelles, numéro 1 du Nouveau-Brunswick, $2.15 à $2.30 les 75 livres; numéro 1 du Nouveau-Brunswick, $1.40 à $1.50 les 50 livres; numéro 1 de l'Ile du Prince-Edouard, $2.45 à $2.55 les 75 livres.

Une nomination

La British American Oil Co. Ltd. annonce la nomination de M. John H. Yocom comme gérant de son service des relations publiques.

Bourse Américaine

Séance du 13 février 1953

Titres	Haut	Bas	Ferm
Brit American Oil	20¼	20⅛	20⅛
Brown Co	9¼	9⅛	9¼
Canadian Marconi	5	4¾	4¾
Cent Explor	5⅜	5½	5 9-16
Col Airlines	13½	12½	13½
Cons Smelters	31⅜	31⅜	31⅜
El Bond Share	25½	25¼	25⅜
Fairchild	24⅜	24¼	24¼
Ford of Canada	64	63⅜	63⅜
Ford Limited	7¼	7¼	7¼
Giant	10½	10⅛	10⅜
Hollinger	16	16	16
Humble Oil	69	68¾	69
Imperial Oil	34⅛	34⅛	34⅛
Inter Pete	27¼	27⅛	27¼
Kaiser Frazer	3⅛	3⅛	3⅛
Lake Shore	8⅜	8⅜	8⅜
Massey Harris	10½	10⅜	10⅜
National Pete	2⅜	2⅛	2⅜
Pacific Pete	12⅛	11¾	12⅛
Royalite	15⅜	15½	15⅜
Wright Hargreaves	2⅛	2 1/16	2 1/16

Une entreprise qui change de mains

Gananoque, Ont., (PC) — Parmenter and Bulloch, entreprise de fabrication de rivets, qui était la propriété des employés depuis sept ans, a changé de propriétaire.

Les employés, au nombre de 150, ont reçu cinq actions privilégiées non participantes de $25, en échange de chaque certificat de $100 dont le droit de vote était en fidéicommis, en plus un boni en argent de $15.00.

Une nouvelle compagnie, Parmenter and Townsend, a été organisée avec Townsend Co., grosse entreprise américaine qui fabrique des clous à river et qui a apporté $225,000.

La transaction a été approuvée par les employés actionnaires; ils ont vendu parce qu'ils n'avaient pas suffisamment de capitaux pour agrandir, a expliqué leur président, M. Tom Delaney.

Dans le monde de la finance

Pacifique-Canadien

L'application retroactive de la récente augmentation de salaires entraine une révision du compte d'exploitation, lequel se présente définitivement comme suit:

	1952	1951
Recettes totales	$457,808,969	$428,911,639
Revenet net d'exploitation	28,930,780*	26,812,832

Dow Brewery

M. Wilfrid Gagnon, président, a informé l'assemblée annuelle que, durant le premier trimestre de l'exercice courant, les ventes avaient constamment progressé.

Iron Ore of Canada

La préparation de la mise en valeur du gisement de fer de l'Ungava se poursuit selon les délais prévus. Du budget de $200 millions, $120 millions ont été dépensés à ce jour et la voie ferrée de 360 milles est construite sur 215 milles.

(Bulletin fourni par L.-G. Beaubien & Cie, Ltée)

Nombre croissant des faillites

Durant la période de six semaines finissant le 5 février 1953, on a enregistré 107 faillites à travers le pays, à comparer à 93 durant la même période l'an dernier. C'est ce qu'indique un relevé de Dun & Bradstreet. Dans la province de Québec, les faillites étaient au nombre de 72 contre 18 en Ontario.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par la firme
Royal Securities Corporation et transmis
à Québec par fils privés de la Presse Canadienne

SEANCE DU 13 FEVRIER 1953

Obligations du Dominion			
1½ perps	85½	86½	....
1½ mars 1/53	99¾	100¼	....
2 déc 1954	97¾	98¼	....
2¼ juil 1/56	96⅜	96⅞	....
2¾ juin 15/68	89½	90½	....
3¼ juin 1/56-66	95¼	96¼	....
Emprunts de guerre			
3/54 (2nd V)	100¾	101¼	....
3/56 (3rd V)	99	100	....
3/57 (4th V)	97½	98¼	....
3/59 (5th V)	96½	97½	....
3/60 (6th V)	95⅞	96⅞	....
3/62 (7th V)	94⅞	95⅞	....
3/63 (8th V)	93⅞	94⅝	....
3/66 (9th V)	93⅛	94⅛	....
Garanties par le pays:			
CNR 3/44-59	95	97	....
CNR 3/61-66	92	94	....
CNR 2¾/67	88	89½	....
CNR 2¾ 68-71	88	89½	....
Provinciales			
B C 3/60	92½		....
Man 3¼/63	92½	95½	....
Man 3/68	86½		....
Man 4/69	96¾	97¾	....
N B 3/59	90	93	....
N B 2¾/67	82		....
N B 3½-70	85½		....
Nfld 3¼-57	93		....
Nfld 3/58	92		....
Newfld 4¾ 64	100½	101½	....
Nfld 3¾/65	88	92	....
N E 3¼/65	91½		....
N E 2¾/66	85½	88	....
N E 3/68	87	89	....
Ont H 3/73	86	87½	....
Ont H 3/66-68	88	89	....
Ont H 4/67	97¾	98¾	....
Ont H 4¼/67	100¼	101¼	....
Ont 4 3/6-61	100	101	....
Ont 3/62-66	90	92	....
Ont 3/77	84½	....	....
Ont 3/70	87	89	....
Ont 3½/62	96	97	....
Ont 4/72	98½	99½	....
P E I 2¾-62	88	91	....
P E I 3/63	88½	91½	....
P E I 4¼/67	98¼	99½	....
P Que 3½/57	98½	100	....
P of Q 3/59	94½	96½	....
P of Q 3½/60	97	98½	....
P of Q 3/62	92¼	94¼	....
P of Q 3/65	91	93	....
P of Q 3/70	87½	90	....
P Que 4/62	99½	100½	....
Que H 2¾/66	86	....	....
Que H 3/60	93¼	95¼	....
Que H 3/69-73	87	89	....
Que H 4/62	99¼	100¼	....
QMC 2¾/57	94	....	....
QMC 3/62	90	....	....
QMC 3/72	82	....	....
QMC 3¼/66	89	....	....
QMC 3¼/77	81½	....	....
Sask 3¼/62	91½	94	....
Sask 3/63	89	....	....
Sask 3¼/62	91½	....	....
Sask 3½/68	92	....	....
Municipales			
Montréal 3/68	82¼	....	....
Montréal 3/64	86	....	....
Montréal 3-68	82	....	....
Montréal 3-70	81½	....	....
Montréal 3-72	80	....	....
Québec 3¼/61	85	....	....
Québec 3½/64	84½	....	....
Regina 3¾/72	86	....	....
St John 3½/68	84	....	....
T-Rivs 3½/63	88	....	....
Toronto 3/67	86½	....	....
Winpeg 3½/68	85	....	....
Vanc 3½/75	81	84	....
Transports:			
Algoma C 5/59	136	138	....
Can SS 3½/57	96	99	....
Can SS 4/66	94½	97	....
Utilités			
Avn T 4½/68	....	93	....
Bell Tel 3/77	81	84	....
Bell Tel 3¼/73	85	88	....
Bell Tel 4½/67	100	102	....
Braz Tr 4¾/70	85	88	....
BC Elec 3¼/67	85	87½	....
BC Elec 3¼/68	90	93	....
BC Elec 2½/75	83½	86½	....
BC Elec 4¾/77	97	99	....
BC Tel 4/62	97½	....	....
Calg Pr 3¼/72	84	88	....
Can El 4/66	89	92	....
GL Pow 3½/69	85	89	....
G L 4½/69	95	98	....
L StL Pr3¾/65	86	....	....
McL Pr 3/69	84	88	....
Mar El 4½/56	99	....	....
Mex L 5/75	64	67	....
M Tra B 5/55	100	101½	....
Nfld Li 3¼/66	85	89	....
N F L&P 5/72	99	102	....
Nor Q P 4½/67	93	....	....
Ott Val 3¼/71	92½	....	....
Pwr Cor 3½/67	86½	89	....
Que Pow 3/62	90	93	....
Shawin 3/61	92	94½	....
Shaw 3½/70	91	93	....
Shaw 3½/71	86	89	....
Shaw 3½/73	90	93	....
St M pr 3¼/70	88½	....	....
Win El 3¾/71	90½	93	....
Win El 4/71	94	96	....
Immeubles			
Alex Bldg 6/62	105½	....	....
Balfour 4/63	76	....	....
Dom Squ 4/59	95	....	....
Eaton R 3½/68	91	94	....
Glen Inv 5/59	125	....	....
Mtl LaS 5/65	68½	....	....
Linton Ap 5/59	101	....	....
Ld Nelson 4/67	75	....	....
MAp ler 4½/64	92½	....	....
Do 2nd 4½/64	95	....	....
Morgan 3¼/67	88	....	....
Queen's H 5/53	99	....	....
Industriels			
Abitibi 3½/67	95	97	....
Alum 3½/71	90½	93	....
Barvue 5/56	94	97	....
B A Oil 2¾ 57-66	88	....	....
Br Hen 5/63	85	92	....
Do 5/63	....	88	....
B C Fort 4/66	94¼	97	....
BC Frst 4½/66	93½	96½	....
Bw Nld 3½/68	87	90	....
Burns 4/63	94	....	....
C Brew 3½/67	87½	90	....
C Brew 4/69	91	94	....
C Can 3¾/70	91½	94	....
C Chem 5¼/71	98½	101	....
C Celan 3/62	90	93	....
Cn Oils 3¾/62	91	93	....
Can Oil 5/72	101½	103½	....
Can Oil 4½/67	93	96	....
CW Lumb 4/62	95	97	....
Cocksh 4¼/65	94	97	....
Col Cell 4½/65	96½	99	....
Do 5/68	96½	99	....
Con Ppr 3½/67	97	100	....
Cr Fon 3¾/66	85	....	....
Dom Tar 5/67	100	102½	....
Do Tex 3½/59	95	98	....
Dryden P 4/65	93	96	....
Dry DP 5¾/66	97	100	....
EB Edd 4¾/69	98	100¾	....
Fed Grn 4/64	92	95	....
Gen Stl 3½/70	90	93	....
G L Pap 3½-67	91½	92¼	....
G Plain 1-4/65	97	....	....
Imp Oil 3/69	85	88	....
Imp Tob 3/70	83	86	....
Ind Acc 4/69	88½	91½	....
Iry Oil 5¾/67	97½	100	....
Massey 5/67	100½	102½	....
Massey H 5/67	100	102½	....
McColl 3/71	86	89	....
NSS&C 3½/63	92½	94½	....
Ogil J A 4/67	94½	44	....
Pag Hr 3¾/65	90	93	....
Penman 3¼/66	89	....	....
Price 3¼/66	92	95	....
St La CP 5/72	96½	99	....
Sask Pip 5/72	101	104	....
Simpson 4¾-71	99	101½	....
Steel C 2¾/67	87

Deux grandes attractions en technicolor à l'affiche de l'Empire

John Lund, Ann Sheridan et Howard Duff sont vedettes dans "Steel Town", en technicolor, que l'Empire présente jusqu'à jeudi soir en programme double avec un second technicolor intitulé "Duel At Silver Creek" dans lequel Audie Murphy joue le rôle principal.

SUCCES FORMIDABLE DU THEATRE DU NOUVEAU MONDE

Mme Charlotte Boisjoli, dans le rôle d'Elmire, et Guy Hoffmann, dans celui de Mme Pernelle, personnages du "Tartuffe", chef-d'oeuvre de Molière qui tient l'affiche à Montréal, depuis 6 semaines, battant tous les records d'assistance depuis plusieurs années dans la métropole. La critique et le public sont unanimes pour dire que nous sommes en face d'une des plus brillantes représentations jamais données à Montréal, par une troupe canadienne. La distribution comprend : François Rozet, Jean-Louis Roux, Marthe Mercure, Jean-Paul Dugas, Jean Gascon, Henri Norbert, Antoinette Giroux, Fernand Doré. Commandes postales acceptées au Palais-Montcalm, pour la représentation supplémentaire de samedi soir le 28 fév. Prix : Orch. $1.60 et $2.10 ; Balc. $1.10, $1.60, $2.10 ; taux, incl. Hâtez-vous, car il reste un choix limité de billets pour cette 3ème représentation à Québec. —

THOREZ

Au Cinéma Bienville

Formidable succès sans précédent retenu à l'affiche samedi et dimanche. 2 représentations dimanche.

CABANO

Transaction

M. Antoine Fréchette, agent d'assurances, vient de se porter acquéreur de la maison de M. Jos.-E. Nadeau.

Dimanche le 15 Février
à 8 heures 30 au
PALAIS MONTCALM
Concours Musical des Etudiants
Chants, Instruments, Choeurs
Billets en vente samedi et dimanche au Palais Montcalm
Admission : 50 sous
Présenté par les
COMPAGNONS DE L'ART DE QUEBEC

RÉCITAL CONJOINT AU CAPITOL
LUNDI 23 FEVRIER
MARIO DEL MONACO
ténor
NELL RANKIN
mezzo-soprano
PREMIERE FOIS A QUEBEC
le plus beau concert de la saison.
Billets — Balcon: 1.00, 2.00, 2.50
Orch.: 2.00, 2.50, 3.00. Loges: 3.00
Billets en vente au contrôle jeudi matin. Commandes postales acceptées maintenant: "LES SOIREES CLASSIQUES, Théâtre Capitol, Québec, ou JACQUES LAROCHE, 1233 Forget, Sillery.

Fêtez joyeusement
Chez Gérard "La St-Valentin" CE SOIR à la porte ST-JEAN
avec
Adrien Adrius
"SIGNOR SPAGHETTI"
Dernier soir avec
LES DELTA RHYTHM BOYS
3 SPECTACLES: 8 h. 15 — 10 h. 15 — 12 h. 15
RES.: 4-0549 RES.: 3-2000

LA VOIX ET LA BEAUTE DE NELL RANKIN

Voici quelques-unes des critiques élogieuses décernées à Nell Rankin, séduisant mezzo-soprano américain, qui chantera avec Mario del Monaco, au Capitol, le 23 février prochain, sous les auspices des Sciées Classiques. Vedette de la radio depuis l'âge de 5 ans, elle donna son premier concert classique à 13 ans, avec l'orchestre de Palm Beach, puis se prépara à la carrière opératique à New-York pendant 8 ans.

Une artiste du plus haut calibre. — Corriere della Sera, Milan.

Son Améris fut belle, noble et merveilleuse. Sa chaude voix de mezzo fut à la hauteur du rôle. — Wiener Kurier, Vienne.

Une des plus jolies femmes qui chantèrent jamais dans notre ville . . . voix d'une rare beauté . . . sens artistique véritable. — The Free Press, London, Ontario.

Miss Rankin déploya une voix d'une grande souplesse et d'une belle liberté. — The Cincinnati Post.

Elle chanta "Che faro senza Eurydice" de Gluck, dans un style magnifique! — The Cincinnati Enquirer.

A l'affiche

CAPITOL et CARTIER —
"I CONFESS"

Le metteur en scène qui a signé "Le procès Paradine", s'entend à créer entre les quatre murs d'une salle d'audience, l'atmosphère tendue des Assises. Alfred Hitchcock, qui connait l'art de tisser d'une main habile la trame d'une intrigue policière, sacrifie quelquefois la profondeur au bénéfice de la subtilité mais en poursuivant son but d'atteindre le vaste public, et de l'émouvoir, il demeure un cinéaste honnête, connaissant son métier, et livrant un produit esthétiquement propre. "I Confess" est dans cette tradition et voici à quoi se résume son histoire: Sur un prêtre, lié par le secret d'une confession, pèse une accusation de meurtre dont pourrait le libérer une femme, son ancienne fiancée. Celle-ci, partagée entre le désir de sauver un homme qu'elle aime encore et la crainte de se perdre dans l'estime de son mari, hésite à apporter son témoignage. M. Granfort, l'époux heureux en affaires, d'Anne Baxter, le coupable, complètent le quatuor de types psychologiquement intéressants qui habitent le scénario. Les décors authentiquement québécois deviendront aussi une bonne raison pour conduire les cinéphiles de notre ville au Capitol et au Cartier, cette semaine.

CINEMA DE PARIS —
"LE JUGEMENT DE DIEU"

Cette légende rhénane racontant les amours d'un jeune prince et d'une belle femme, que l'on ne tardera pas à juger suspecte, se termine par une situation horrible : on va mettre à mort cette jeune femme que l'on prétend sorcière. La poésie âpre qui se dégage de cette production est à l'honneur de Raymond Bernard qui l'a réalisée. Le décor est d'une sauvage grandeur. Aux côtés du jeune couple qui se partage la vedette, on remarquera avec plaisir des acteurs chevronnés tel Olivier Hussenot, le regretté Pierre Renoir et Gabrielle Dorziat.

CAMBRAI —
"L'HOMME DE LA TOUR EIFFEL"

Ce film policier fait par Hollywood se déroule entièrement à Paris, dans un Paris vu de l'optique du touriste américain. C'est un honnête spectacle, consciencieusement fabriqué. La victime du scénario — car le style oblige à ce personnage d'ailleurs invisible tout au long de l'action — est la riche tante d'un jeune Américain. Ce dernier a déjà déclaré qu'il offrirait un million de francs à qui le débarrasserait de sa vieille parente. L'offre est entendue par le rémouleur indigent et presque aveugle qui sera injustement accusé. Mais un détective joué remarquablement bien par Charles Laughton, découvrira le vrai coupable. Et le mot fin apparaîtra après une spectaculaire et vertigineuse poursuite dans la tour Eiffel. Pellicule en Technicolor.

"ACCUSE ASSIS"

Une production britannique dont l'intrigue se centre sur un procès. Le procédé, qui a été exploité très souvent au cinéma, révèle encore des aspects inattendus. Les vedettes sont James Ellison et Helen Wood. C'est la version française de "Almost a Gentleman".

CLASSIC —
"LES MILLE ET UNE NUITS"

Conte arabe transposé à l'écran dans des décors et des costumes resplendissants. Schariar, roi de Perse, trompé par sa femme, avait résolu de prendre une femme différente chaque soir et de la faire étrangler au matin. Schéhérazade, fille de son vizir, désignée à son tour comme sultane, demande que sa soeur Dinazarde reste dans la chambre durant la nuit. Celle-ci demande à la sultane de lui raconter une des histoires qu'elle connait si bien, le roi, intéressé par le récit, décide de remettre au lendemain l'exécution de son épouse pour entendre la fin du conte et la même scène se renouvelle de jour en jour, si bien que Schariar, étonné de l'esprit et de la fidélité de sa femme, renonce à ses projets sanglants. Spectacle en technicolor fort agréable.

"EVE A COMMENCE"

Une comédie fort spirituelle dont les vedettes sont l'excellent acteur Charles Laughton et Deanna Durbin, jeune fille, à son mieux. Elle y chante quelques airs charmants. Le scénario a beaucoup de fraîcheur.

EMPIRE —
"STEEL TOWN"

Deux hommes se querellent pour une femme belle, il n'en faut pas plus pour créer un scénario; le thème est très souvent employé et ce n'est pas une raison pour qu'il soit mauvais. Il suffit quelquefois d'une mise en scène habile pour donner un cadre original à une histoire ordinaire. L'action de celle-ci se situe dans une ville industrielle qui possède une puissante aciérie. L'intérêt et l'amour deviennent les mobiles qui agitent les personnages de ce film de George Sherman.

"THE DUEL AT SILVER CREEK"

Après la mort de son ami, Lightning Tyrone agent de police de la cité, se jure de mettre la main sur la bande de hors-la-loi qu'il soupçonne du meurtre. Mais devenu amoureux de la dangereuse Opal, nouvelle venue à Silver City, il méprisera les conseils de Silver Kid, qui découvre que la jeune femme et son pseudo-frère Rod, font partie d'une bande. L'enquête de Kid le conduira à Rod et Tyrone devra se rendre à l'évidence. Un "western" réalisé en Technicolor et dont l'attrait principal réside dans la séduction que peut exercer Faith Domergue.

Palais Montcalm
lundi 2 mars, soirée
NATIONAL BALLET COMPANY OF CANADA
Celia Franca
Artistic Director
Une compagnie de 30 danseuses et danseurs qui poursuit actuellement une tournée à grand succès de Vancouver à Halifax.
Commandes postales acceptées actuellement. Faire mandat de poste à l'ordre du Palais Montcalm, en joignant enveloppe-retour affranchie et adressée.
Prix: Orch. $2.60, $3.10; Balc. $1.60, $2.10, $3.10, tax incl.

CONCOURS DU ROTARY
C'est le moment de s'inscrire pour participer au Concours "A la recherche de talents nouveaux" qui se tiendra en avril au Palais Montcalm.
Réservé à la musique classique, ce concours est ouvert aux jeunes musiciens - pianistes, chanteurs, instrumentistes — ayant plus de quatorze ans et moins de vingt-cinq ans, qui auront à se partager une somme de $1,500.00 en prix et récompenses.
Faire sa demande par écrit au secrétaire du Club Rotary, M. J.-L. Vézina, 291, Boulevard Charest.
Aucune inscription ne sera acceptée après le 28 février.

Le PIGALLE
COMMENÇANT AUJOURD'HUI
LES SALES MAINS
avec PIERRE BRASSEUR DANIEL GELIN CLAUDE NOLLIER
Une oeuvre d'une force incroyable
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
La guichante SUZY DELAIR et les comiques LAUREL et HARDY (leur premier film en français)
SE RETROUVENT DANS UNE ÎLE PERDUE
L'ATOLL K
et c'est à crever de rire

LA PLUS GRANDE RÉVÉLATION 1953 DU CINÉMA MEXICAIN
UNE CRUAUTÉ FROIDE SE CACHE SOUS LES TRAITS DE LA BELLE
La plus belle femme du Mexique
MARIA FELIX
dans
LA DIABLESSE
VERSION FRANÇAISE de DOÑA DIABLA
Pour les hommes elle était "LA DIABLESSE" mais pour sa fille, elle était simplement... maman.
UN DRAME D'AMOUR SOMPTUEUSEMENT PRÉSENTÉ
Victor JUNCO
Perla AGUIAR
Crox ALVARADO
Distribué par CLASA-MOHME INTERNATIONAL Inc. Montréal, P.Q.
Le FILM
Les plus grands rois du rire, Laurel et Hardy, dans la version française de "Saps at Sea".
"LAUREL ET HARDY EN CROISIÈRE"
Auj. — Une semaine
Mat.: 25c — Soir: 40c
Dimanche: 45c
LAURIER

"Lady in The Iron Mask" en couleurs au Lairet

Louis Hayward et Patricia Medina dans une scène du film d'action en couleurs, "Lady in the Iron Mask", que le Lairet présente pour quatre jours à partir d'aujourd'hui en programme double avec "Lost Continent" mettant en vedette Cesar Romero et Hillary Brooke.

Au Classic

Maria Montez et Jon Hall sont les deux étoiles du grand film Universal "Mille et une Nuits" (Arabian Nights), à l'affiche de ce théâtre pour jusqu'à jeudi soir.

Au Bienville
2 films en technicolor

Esther Williams et Howard Keel forment le couple romanesque de la comédie musicale en Technicolor, "Texas Carnival", à l'affiche jusqu'à mardi soir avec Glenn Ford et Ellen Drew dans "Le Peine du Talion" en couleurs.

A L'AFFICHE AUX 2 CINEMAS
CAPITOL UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS MATINÉE 40c SOIR 55c TAXE INCLUSE
CARTIER
MAT. 35c — SOIRS et DIM.: 55c
REPRESENTATION CONTINUE DE 1 h. à 11 hrs
LA PRODUCTION ALFRED HITCHCOCK DONT LA PREMIERE MONDIALE A EU LIEU AU CAPITOL JEUDI SOIR, CONTINUERA SA MARCHE TRIOMPHALE AUX DEUX CINEMAS CETTE SEMAINE AUX PRIX REGULIERS. ASSISTONS AUX MATINEES.
ALFRED HITCHCOCK'S
I Confess
MONTGOMERY CLIFT
ANNE BAXTER
KARL MALDEN · BRIAN AHERNE
OVILA LEGARE · GILLES PELLETIER
PRIX REGULIERS

Cinéma de Paris
A l'affiche
UNE FASCINANTE BEAUTÉ APPELAIT L'AMOUR... ET CONNUT LA MORT!
Andrée DEBAR et Jean-Claude PASCAL
Le Jugement de Dieu
avec Gabrielle DORZIAT DOUKING Louis SEIGNER

Le COURRIER du CINÉMA EN VENTE PARTOUT!

Le COURRIER du CINÉMA EN VENTE PARTOUT!

Au Pigalle

Stan Laurel, Suzy Delair et Oliver Hardy, dans une scène de la désopilante comédie "Atoll K", un film entièrement français, qui prend aujourd'hui l'affiche au Pigalle. En programme double: "Les Mains Sales", avec Pierre Brasseur et Daniel Gélin.

Généreux donateurs

Monsieur Maurice Boulanger, C.A., professeur à la faculté de Droit de l'Université Laval, qui a gracieusement offert le premier prix de cinquante dollars et le trophée de la section instrumentale, au concours musical des étudiants présenté par les Compagnons de l'Art de Québec, demain soir le 15 février au Palais-Montcalm.

Monsieur Paul Michaud, president de L'Institut Littéraire de Québec a bien voulu accorder le premier prix de cinquante dollars et le trophee de la section de chant, au concours musical des étudiants, présenté par Les Compagnons de l'Art de Québec, demain soir le 15 février au Palais-Montcalm.

A l'affiche

IMPERIAL —

"MONTANIA"

Ce film du far-west à grands déploiements (il est en Technicolor) met en présence Errol Flynn dans le rôle d'un de ces aventuriers d'il y a cent ans, avec Alexis Smith, femme désirable pour qui on peut faire des folies. Le comédien S. Z. Sakall ajoute la note amusante à ce mélodrame. Le dialogue est en français.

"LE GRAND ALIBI"

Film policier fait aux Etats-Unis sous le titre original de "Stage Fight". La distribution est particulièrement heureuse et réunit trois bonnes vedettes: Jane Wyman, Marlène Dietrich et Michel Wilding.

LAIRET —

"THE LADY IN THE IRON MASK"

D'après les romans de cape et d'épée d'Alexandre Dumas, Walter Wanger et Eugène Frenke ont tourné un autre plat cinématographique qui remet en scène les trois mousquetaires et le chevalier d'Artagnan en croisade contre l'opprimé. Celle pour qui les héros se lanceront à l'attaque est une adorable princesse condamnée au masque de fer par ordre de la reine, sa soeur jumelle. Les nombreuses péripéties de ce film d'aventures en font un spectacle passionnant pour les auditoires de jeunes surtout qui ont fait de Dumas leurs lectures préférées.

"LOST CONTINENT"

Une fusée atomique lancée dans l'univers est perdue. Une expédition à sa recherche, la découvre au sommet d'une montagne habitée par des montres pré-historiques. Spectacle impressionnant.

LAURIER —

"LA DIABLESSE"

L'ambition, la haine et le désir sont les trois thèmes que l'on a exploités dans ce film, un produit du cinéma mexicain. Angela, épouse d'un jeune ambitieux, éveille la passion d'un homme d'affaires influent de Mexico. Au lieu de trouver refuge auprès de son mari, elle apprend que ce dernier veut se servir de sa beauté pour arriver au succès. A partir de ce moment, sa haine des hommes en général et de son mari en particulier n'a cessé de grandir. Elle quitte son foyer et donne bientôt naissance à une fille. Les années passent et Angela, qui a fait fortune dans le jeu, ouvre une maison de haute mode qui n'est qu'un écran pour dissimuler des opérations illégales. Elle est en société avec Adrien un aventurier qui séduira sa fille et qu'Angela abattra froidement.

"EN CROISIERE"

Version française du film américain "Saps et Sea". Une comédie désopilante avec Laurel et Hardy, au cours de laquelle les deux comédiens deviennent des marins.

PIGALLE —

"LES MAINS SALES"

Les pièces de Sartre valent en général mieux que ses romans car l'interprétation, toujours de haute qualité, leur donne la troisième dimension humaine dont le texte philosophique est dépouillé. En passant au cinéma, les oeuvres du maitre de l'existentialisme ne conservent pas avec assez de constance cette troisième dimension. Il reste que le scénario tiré de la pièce est bien charpenté et si on n'est pas d'accord avec la doctrine de Sartre — l'écrivain d'ailleurs ne demande pas l'adhésion — le film permet la discussion et c'est déjà pas mal. L'histoire se résume à ceci: Hugo est un "pur", issu d'une famille bourgeoise qui croit trouver une réponse à ses aspirations au sein d'un parti que le texte désigne sous le nom de "parti de fer". Il aura la mission de purifier les rangs du groupe d'une de ses têtes dirigeantes, Hoederer. Or ce dernier a fait de la femme de Hugo sa maitresse. Lorsqu'il accomplira sa "mission" — autant pour satisfaire sa vengeance de mari trompé que pour son idéal politique — le jeune homme ignorera le contre-ordre qui laissait la vie sauve à Hoederer.

"ATOLL K."

Laurel et Hardy, sont passés, en France pour quelques mois et y ont fait un film amusant — celui-ci — en compagnie d'une partenaire dont le talent comique est loin de leur être inférieur. Suzy Delair fait une composition colorée.

PRINCESSE —

"LA PERLE NOIRE"

Pour bénéficier d'importantes polices d'assurances, une jeune femme n'hésite pas à faire passer ses époux dans l'autre monde. Au moment où le film commence, elle a déjà fait disparaitre ses trois premiers maris et vient de se remarier . . . Le réalisateur Lance Comfort ne nous fait pas assister toutefois à la préparation et à l'execution du meurtre de sorte que le film n'est pas avant tout policier mais préfère la psychologie. Il relate la désagrégation de l'amour véritable que la jeune femme éprouve enfin pour son dernier époux. Sans qu'elle puisse en déterminer la cause, la suspicion l'entoure; un ami qu'elle croit peintre l'inquiète car il est en réalité détective. Sans vouloir envisager l'expiation de ses crimes, elle préférera le suicide. Un film sombre remarquablement soigné dans sa réalisation et dans son interprétation, confiée à Margaret Lockwood et Ian Hunter. La pellicule vient des studios anglais.

"LE SOUS-MARIN MYSTERIEUX"

Le scénario de ce film dont l'action se situe à la fin de la dernière guerre, raconte l'exploit d'un officier du Service de renseignement de la Marine à la recherche d'un sous-marin allemand dont le commandant tenait prisonnier un vieux savant avec l'aide de la veuve d'un officier nazi. La distribution comprend MacDonald Carey, Robert Douglas et Marta Toren.

RIALTO —

"NOUS AVONS GAGNE CE SOIR"

Très justement primé à Cannes par l'Association internationale de la critique, "The set-Up" est sans doute le meilleur film tourné sur la boxe. Il n'a avec Champion qu'un lointain rapport en ce qu'il agite des problèmes moins ambitieux que le premier. D'un bout à l'autre de ce drame qui dure une heure et quart — le temps de la projection — on est empoigné, bouscule, violenté par la terrible poigne d'un metteur en scène (Robert Wise) qui a su faire de son film à la fois un violent et pittoresque reportage et un virulent témoignage social sur les milieux de la boxe. Car il nous montre l'envers du décor d'une de ces minables établissements ou quelques jeunes athlètes, pleins d'illusion, s'apprêtent à conquérir le monde en se faisant massacrer pour quelques dollars au cours d'un combat truqué. A certains moments, le film est une vision affreuse où l'amertume, le désespoir, la cruauté se partagent les meilleurs rôles tandis que la pitié est là pourtant, présente, impuissante . . . Interprétation sobre et forte de Robert Ryan qui fut boxeur déjà avant d'être acteur.

"TARZAN ET LA FONTAINE MAGIQUE"

Une autre pellicule de la série des "Tarzan" et qui met en vedette cette fois dans le rôle du roi de la jungle, non pas Johnny Weismuler, mais un nouvel athlete hollywoodien, Lex Barker. Ses coéquipiers sont Brenda Joyce, Albert Dekker et Evelyn Ankers. Beaucoup d'action.

SILLERY —

"LES OUBLIES"

C'est la version française de "Blossoms in the Dust", mettant en vedette Greer Garson et Walter Pidgeon, Edna et Sam Gladney, riches et heureux, ont perdu leur unique enfant. Edna, désespérée, trouvera dans son amour pour les orphelins,

(Suite à la page 13, 3e col.)

"LE FOYER DE LA VERSION FRANÇAISE !"

2 BONS FILMS

RIALTO

Dès AUJOURD'HUI

Aussi magnifique histoire de l'arène !

"NOUS AVONS GAGNE CE SOIR" (The Set-Up) avec Robert Ryan et Audrey Totter.

Concert conjoint d'ORGUE

EN L'ÉGLISE DU SAINT-SACREMENT

22 FÉVRIER — 9 h. p.m.

Jean-Marie BUSSIÈRES
titulaire des Orgues à St-Sacrement
professeur à l'Université Laval

Andrée GAUTHIER
professeur au Conservatoire

BILLETS EN VENTE:
"Concert d'Orgue"
850, chemin Ste-Foy

ADMISSION: .75

PRINCESSE

C'est une femme mystérieuse que la police soupçonne. Comme elle sait bien dissimuler !

"LA PERLE NOIRE"
("Bedella")
avec Margaret LOCKWOOD et IAN HUNTER

Une histoire de poursuite et d'espionnage.

"LE SOUS-MARIN MYSTERIEUX"
avec Marta TOREN et Macdonald CAREY

IMPÉRIAL

EN COULEURS: L'entrée de cet état est interdite... il ose défier cet avis et va à la rencontre de la "reine des prairies"...

"MONTANA"
avec Errol FLYNN et ALEXIS SMITH

Un brillant film-mystère... une excitante "chasse à l'homme"...

"LE GRAND ALIBI"
("Stage fright")
avec Jane WYMAN, Richard TODD, Marlene DIETRICH

THÉATRE CANADA LÉVIS

AUJOURD'HUI A LUNDI
2 VERSIONS FRANÇAISES
en primeur à Lévis

Qui n'a pas entendu parler du fameux film "Intermezzo" maintenant entièrement en français.

"LA RANÇON DU BONHEUR"
avec
INGRID BERGMAN
LESLIE HOWARD

2ième grand film

Une comédie bouffe qui vos fera rire aux larmes.

"ARENES EN FOLIE"
avec
le grand comique
TOTO

CE SOIR SUR LA SCENE 8 heures
PAUL-EMILE ROUSSELL présente
"VOD-VIL EN PARADE"

SILLERY

Jusqu'à DIMANCHE SOIR
GREER GARSON, Walter PIDGEON
dans "LES OUBLIES"
aussi
George Brent et Ann Blyth
"LE ROI DE LA VALLEE"
(Technicolor)
ARGENTERIE ROGERS -- Jeu., Ven., Sam., Dimanche

CINÉMA LÉVIS

Jusqu'à lundi soir

"CAPTAIN PIRATE"
Technicolor
Louis HAYWARD, Patricia MEDINA

VICTORIA

Jusqu'à jeudi
DON AMECHE, BETTY GRABLE
dans
"SOIRS À MIAMI"
(Moon Over Miami)
en Technicolor
aussi Chips Rafferty, Daphne Campbell dans
"LA ROUTE EST OUVERTE"
(The Overlanders)
ARGENTERIE ROGERS tous les jours excepté Dimanche.

CAMBRAI

Jusqu'à jeudi
CHARLES LAUGHTON
FRANCHOT TONE, BURGESS MEREDITH
Jean WALLACE, Patricia ROC et "BELINDA"
"L'HOMME DE LA TOUR EIFFEL"
(The man on the Eiffel Tower)
(Technicolor)
aussi James Ellison, Helen Wood dans
"ACCUSE ASSIS"
(Almost a Gentleman)
— Les nouvelles —

CLASSIC

Jusqu'à jeudi
JON HALL, MARIA MONTEZ
SABU dans
"MILLE ET UNE NUITS"
(Arabian Nights) Technicolor
aussi: Deanna DURBIN, Charles LAUGHTON
Robert Cummings dans
"EVE A COMMENCÉ"

POUR LES DAMES Serenade SERVICE DE TABLE PLUS 10c POUR SERVICE

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1 h. à 11.00 hrs. Sujets courts à 1.00, 3.15, 5.50, 8.25 hrs. I Confess: 1.45, 4.20, 6.55, 9.25 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Actualités françaises: 2.30, 7.33 hrs. Le jugement de Dieu: 12.40, 3.21, 5.42, 10.04 hrs. Paris, voie triomphante: 12.00, 2.40, 5.00, 9.24 hrs. Continuel.

CAMBRAI : — Accusé assis: 1.00, 3.35, 6.00, 8.40 hrs. Nouvelles: 1.50, 8.30 hrs. L'homme de la Tour Eiffel: 2.05, 4.30, 6.55, 9.10 hrs. Continuel de 1.00 à 11.00 hrs.

CLASSIC : — Les Mille et une Nuits: 12.45, 3.45, 6.40, 9.40 hrs. Eve a commencé: 2.15, 5.10, 8.15 hrs. Fin: 11.10 hrs. Continuel.

CARTIER : — Nouvelles et sujets courts: 1.00, 3.30, 6.00, 8.30 hrs. I Confess: 1.55, 4.25, 6.55, 9.25 hrs. Fin: 11.00 hrs. Continuel.

EMPIRE : — Steel Town: 1.00, 3.55, 6.50, 9.45 hrs. Nouvelles: 2.25, 5.20, 8.15 hrs. The Duel at Silver Creek: 2.35, 5.35, 8.30 hrs. Continuel de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Montana: 12.35, 3.41, 6.51, 9.59 hrs. Un grand alibi: 1.53, 5.01, 8.09 hrs. DIMANCHE: Montana: 12.30, 3.38, 6.46, 9.54 hrs. Sujets courts: 1.46, 4.54, 8.02 hrs. Le grand alibi: 1.48, 4.56, 8.04 hrs. Continuel.

LAIRET : — Nouvelles et sujets courts: 2.18, 5.17, 8.16 hrs. Lost Continent: 2.36, 5.35, 8.34 hrs. Lady in Iron Mask: 1.00, 3.59, 6.58, 9.57 hrs. Fin: 11.15 hrs. Continuel.

LAURIER : — La diablesse: 12.30, 3.03, 5.16, 7.29, 10.02 hrs. Nouvelles: 2.42, 8.47 hrs. En croisière: 1.48, 4.21, 6.34, 9.07 hrs. 11.20 hrs. Continuel.

PIGALLE : — Actualités françaises: 12.20, 4.10, 8.00 hrs. Atoll K.: 12.40, 4.30, 8.20 hrs. Les mains sales: 2.12, 6.02, 9.52 hrs. Fin: 11.35 hrs. Continuel.

PRINCESSE : — La perle noire: 1.00, 3.52, 6.44, 9.36 hrs. Sujets courts: 2.28, 5.20, 8.12 hrs. Le sous-marin mystérieux: 2.14, 5.26, 8.18 hrs. Continuel.

RIALTO : — Nous avons gagné ce soir: 1.00, 3.55, 6.55, 10.00 hrs. Nouvelles et sujets courts: 2.15, 5.10, 8.15 hrs. Tarzan et la fontaine magique: 2.45, 5.40, 8.45 hrs. Fin: 11.15 hrs. Continuel.

SILLERY : — Les oubliés: 1.55, 5.05, 9.20 hrs. Le roi de la vallée: 3.40, 6.45 hrs. Vaudeville et variétés: 8.10 hrs. Fin: 11.00 hrs. DIMANCHE: Le roi de la vallée: 1.50, 5.00, 8.15 hrs. Les oubliés: 3.25, 6.25, 9.40 hrs. Fin: 11.15 hrs. Continuel.

VICTORIA : — Soirs à Miami: 12.45, 3.55, 7.00, 10.10 hrs. La route est ouverte: 2.15, 5.25, 8.35 hrs. Continuel de 12.45 à 11.45 hrs.

BIENVILLE : — Texas Carnival: 6.30, 9.45 hrs. Nouvelles: 7.45 hrs. La peine du Talion: 8.05 hrs. DIMANCHE: Matinée à 1h.30, soirée à 6.30 hrs.

CANADA : — Arènes en folie: 6.45, 9.30 hrs. Sujets courts: 7.55 hrs. La rançon du bonheur: 8.15 hrs. DIMANCHE: Matinée à 1h.30.

CINEMA DE LEVIS : — Captain Pirate: 6.25, 9.30 hrs. Sujets courts: 7.50 hrs. Les deux gamines: 8.05 hrs. DIMANCHE. Matinée à 1h.30, soirée à 6.00 hrs.

TROPICANA

SENSATIONNELLE REVUE DE DANSES EXOTIQUES

PALAIS-MONTCALM

DIMANCHE LE 22 FEV. à 9 h. 15

Admission: $2.60 $2.10 $1.60 $1.10

Billets en vente au contrôle dès le lundi matin, 16 février.

Edouard LEPINE
(impresario)

EMPIRE

Jusqu'à jeudi soir 2 attractions en TECHNICOLOR

L'histoire étourdissante, brûlante histoire d'un empire de l'acier... forgé en dépit des querelleuses passions d'hommes très puissants... et du "chat sauvage" qu'ils estimaient.

De l'action, de l'idylle, de l'aventure dans un programme tout en TECHNICOLOR . . . Voyez-le dès aujourd'hui !

AUTRE FILM

BIENVILLE

Aujourd'hui à mardi

Un réjouissant film musical rempli d'amour, de rire et de chants à succès.

— Autre Film Palpitant ! —

Pour une femme ils bouleversent tout l'ouest.

GLENN FORD - ELLEN DREW
WILLIAM HOLDEN dans
"LA PEINE DU TALION"
(En Technicolor)
Coutellerie "Argyle" de Rogers.

UN SPECTACLE SURPASSANT TOUT CE QUI A ETE PRESENTE A QUEBEC DANS LE DOMAINE DU VAUDEVILLE

★ à 8 h. 30 précises

CE SOIR ET DEMAIN

LA TOUR
LE FOYER DU VAUDEVILLE

Directement du T. V. Big Top

CHRISTIANI TROUPE

5 acrobates sans peur, des plus audacieux, directement du théâtre Palace, N.-Y. Les Amandis vous ont charmé. Les Tokéros vous ont enchanté. Les Christiani Troupe vous émerveilleront par leurs tours périlleux.

LES VERMETTE

Extraordinaire numéro de jongleurs, directement du cabaret Chez Parée.

JIMMY SMITH

Une nouveauté musicale, artiste de couleur, le seul danseur sur Marimba. Un numéro excentrique au possible.

PAUL DRAYLIN

Numéro de nouveauté.

LUCILLE LAUZON

Dynamique artiste de la chanson.

BRUCE STEVEN

Numéro musical sur multiples instruments, venant directement du Radio City Music Hall.

EDWARD et HART

Un numéro de trempolin comme vous n'en avez jamais vu, directement du théâtre Roxy, N.-Y.

GRANDE COMEDIE
par
SWIFTY et la troupe
LEO RIVET, M. C.
WILL BRODRIQUE
orchestre

Bientôt
Le seul
L'Unique
L'incomparable
MAURICE ROCCO

TOUTE RESERVATION NON RECLAMEE A 7 H. 30 SERA MISE EN VENTE

ADM. 1.00 - 1.25 - 1.50 taxe inc. TEL.: 2-4818

PROFITEZ DE L'OFFRE DE

FOTO-NITE $17.50 $4.47 $1.50

Avec ce coupon de J.-B. Laliberté et prix de consolation

$23.47

EXIGEZ VOS CARTES DE PRESENCE CE SOIR ET DEMAIN — SIGNEZ-LES CORRECTEMENT ET DEPOSEZ-LES DANS LA BOITE A CET EFFET ET VOUS N'AUREZ PAS BESOIN D'ETRE PRESENT MARDI SOIR.

Maria Felix . . . La Belle !

L'on voit ici la grande artiste mexicaine Maria Felix, surnommée "La Belle", telle qu'elle paraît dans le film "La Diablesse", dans l'un des rôles les plus tragiques et les plus inoubliables de sa carrière; celui d'une mère qui veut sauver sa fille et lui épargner les malheurs qu'elle a connus. "La Diablesse" sera présenté au théâtre Laurier par Clasa-Mohme International Inc., à partir d'aujourd'hui, pour une semaine. Au même programme, "Laurel et Hardy en croisière", en primeur à Québec.

Au Cinéma de Paris

La jeune artiste Andrée Debar, en vedette avec Jean-Claude Pascal, dans la super-production "Le Jugement de Dieu", qui prend aujourd'hui l'affiche au Cinema de Paris.

4 jours seulement LAIRET 2 bonnes attractions !

The immortal musketeers in the most spectacular adventure of all!

Adaptation de l'oeuvre d'ALEXANDRE DUMAS

— Deux films captivants ! —

"LOST CONTINENT"

avec Cesar Romero et Hillary Brooke

LUNDI SOIR : PAUL BEDARD ET SES "VARIETES MUSICALES"

L'immortel mousquetaire dans son plus spectaculaire haut fait

Carnet mondain

Madame C.-R. Fontaine a reçu à l'heure du thé jeudi à sa résidence, en faveur de l'Orchestre Symphonique.

Le personnel de la Commission Scolaire offrait un vin d'honneur récemment pour MM. Roger Gagnon et Claude Michaud, à l'occasion de leur départ pour la Californie et le Mexique, où ils séjourneront pendant deux mois.

Parmi les invités de l'extérieur au mariage Demers-Lavigueur, qui sera célébré, ce matin, en l'église St-Charles Garnier, mentionnons: M. et madame Charles White, M. et madame Louis Derome, M. et madame Roland Lefrançois, M. et madame Maurice Charland, M. et madame W.E. Baldwin, M. et madame Roland Ledoux, M. et madame D.-M. Charbonneau, M. et madame J.-R. Milord, M. et madame Léon Lalande, tous de Montréal, M. et madame Louis Dufresne, de Sorel, ainsi que M. et madame Robert F. Clark, de Toronto.

En l'honneur de M. Guy Lepage, qui partira bientôt pour l'Italie où il poursuivra ses études en art vocal, eut lieu jeudi soir une réception qui groupait plus de deux cents invités.

Mademoiselle Thérèse Dionne a reçu à un sherry ces jours derniers, en faveur de l'Orchestre Symphonique.

En l'église St-Jean-Baptiste, ce matin à dix heures, Mgr J.-Alph. Chamberland, P.D., bénira le mariage de Gisèle, fille de M. et de madame Antoine Pouliot, avec M. Guy Lacasse, fils de madame Gaston Lacasse, de Québec. Le choeur et l'autel seront décorés, à cette occasion, de roses rouges et de pompons blancs. Pendant la messe, madame Giroux et M. Elz. Gendreau exécuteront un programme musical et M. Pierre-Charles Lapointe touchera l'orgue. La mariée, accompagnée de son père, portera une robe de dentelle Chantilly neige rehaussée d'un boléro fermé par une rangée de minuscules boutons; la jupe très ample formant légère traîne, sera posée sur un fourreau de taffetas. Son long voile de tulle illusion sera maintenu sous un béguin de tulle incrusté de pierres du Rhin et son bouquet se composera de lis callas. M. Léo Langlois servira de témoin à son neveu. Madame Pouliot, mère de la mariée, portera une robe de brocart argent et cuivre, un feutre grège brodé de perles et drapé d'une voilette cuivre, des accessoires noirs et un manteau de mouton de Perse. Son bouquet de corsage se composera de pompons mauves. Madame Lacasse, mère de la mariée, sera vêtue d'une robe bleu hyacinthe, elle aura un chapeau de paille noir, des accessoires également noirs et un manteau de rat musqué teint vison. Son bouquet d'épaule sera formé d'oeillets rose cendré. A l'issue d'une réception à l'hôtel St-Louis, les nouveaux époux partiront pour New-York et Washington. A son départ, madame Lacasse portera, sous un manteau de phoque brun garni de mouton de même teinte, un deux-pièces de lainage quadrillé beige et brun. Elle sera coiffée d'un feutre de mêmes tons, et ses accessoires seront de veau brun.

Madame Alphonse Ouellet, madame Bélanger, mademoiselle Thérèse Lajoie et mademoiselle Yvonne Ouellet passent la fin de semaine à St-Eustache, Deux-Montagnes, les invitées de madame Raymond Deschamps.

Madame Aurèle Samson, mademoiselle Cécile Samson, M. et madame Alexandre Samson, de Lauzon, font présentement un séjour de quelques semaines à Miami, Floride; ils se rendront également à La Havane, Cuba.

En la chapelle privée de l'église Jacques-Cartier, décorée de palmes et de corbeilles de chrysanthèmes, M. l'abbé Nicole a béni, le mardi dix février, le mariage de mademoiselle Anne-Marie Durand, fille de M. et de madame Alphonse Durand, décédés, de St-Pierre, I.O., avec M. Georges Durand, fils de M. Amable Durand, décédé, et de madame Durand, de St-Lambert. Pendant la messe, M. Gosselin exécuta un programme de chant. La mariée, accompagnée de son oncle, M. Wilbrod Deslauriers, portait une robe française marine dont le collet et les poignets étaient ornés de crêpe bleu nuit. Elle était coiffée d'un béguin de tulle et paille bleu nuit brodés de perles et drapé d'une voilette et elle tenait un bouquet colonial de stéphanotis et de muguet. Comme bijoux, elle avait une parure et un bracelet vieil or sertis de perles, cadeaux du marié. M. Sylvio Petit servait de témoin à son beau-frère. A l'issue d'une réception au Vatel, où les tables étaient décorées de jonquilles et de tulipes, les mariés partirent pour le Nord de Montréal. A son départ, madame Durand portait un ensemble en ottoman gris, un chapeau rouge flamme orné de perles et elle avait des roses talisman à l'épaule. A leur retour, M. et madame Georges Durand résideront à St-Lambert.

M. Jean-Marc Leboeuf, de St-Casimir, et M. Jean-Claude Turgeon, de Saint-Hyacinthe, de retour d'un voyage d'une quinzaine à Vancouver, passent la fin de semaine à Québec.

Mesdemoiselles Georgette Carrier et Charlotte Levesque, de Québec, passent la fin de semaine à Montréal, les invitées de madame S. Ferron.

Elections générales en Afrique du Sud

Le Cap, 14 (Reuters) Le premier ministre Daniel Malan a annoncé hier que des élections générales auront lieu en Afrique du Sud le 15 avril.

Le parti nationaliste de M. Malan détient actuellement 86 sièges à la Chambre. Le parti Uni, dirigé par M. Jacob Strauss, qui comprend l'opposition, a 64 sièges. Le parti travailliste sud-africain a six sièges, et trois sont alloués aux représentants des Africains.

L'opposition a attaqué le gouvernement pour sa politique raciale, presque continuellement depuis qu'il a pris le pouvoir en mai 1948. Le problème de race sera le principal cheval de bataille des deux partis dans ce que M. Strauss dit devoir être l'élection la plus importante de l'histoire de l'Afrique du Sud.

Malan a gagné les élections de 1948 partiellement grâce à son programme de séparation raciale entre blancs et mulâtres.

L'une des promesses de cette doctrine — l'apartheide — est de rayer de la liste électorale commune les électeurs de couleur du Cap. Mais elle a été rejetée par les tribunaux qui ont jugé qu'elle entre en conflit avec la constitution.

Procès-école au Palais de Justice

Les étudiants en droit de 4ième année présenteront, sous la direction de Me Noël Dorion, au Palais de Justice lundi et mardi, un procès-école dont la cause sera un meurtre. Les assises seront présidées par Me le juge Eugène Marquis, de la Cour Supérieure. Le public est admis.

Votre horoscope . . .

(Suite de la page 4)

confiance; des événements inattendus viendront bientôt vous apporter la réalisation de désirs qui vous sont chers.

23 septembre au 23 octobre (Balance) — Votre équilibre nerveux a été quelque peu dérangé ces derniers temps. Profitez de cette journée pour reprendre votre calme.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Les astres prédisent que vous vous amuserez beaucoup aujourd'hui, en compagnie d'êtres qui vous sont chers. Abandonnez-vous à la joie de cette journée.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — On attend de vous un geste de réconciliation que vous avez déjà trop tardé à poser. Ne laissez pas passer les bonnes influences du moment.

23 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Que vos obligations et les circonstances défavorables auxquelles vous vous heurtez ne vous fassent pas perdre courage. Ne vous laissez pas entraîner au cynisme et souriez un peu plus.

21 janvier au 20 février (Verseau) — Vous avez eu ces derniers temps une tendance à éparpiller vos efforts; ressaisissez-vous aujourd'hui et prenez la résolution de travailler plus sérieusement.

21 février au 20 mars (Poisson) — Votre amabilité naturelle vous sera un atout précieux en ce jour où vous serez appelé à rencontrer beaucoup de monde. On vous admirera.

L'enfant né aujourd'hui sera fantasque, audacieux et entreprendra tout avec la certitude de réussir, ce en quoi il se trompera rarement. Doué d'une personnalité magnétique, il se gagnera l'appui de tous ceux qu'il approchera. Il devra cependant bien prendre garde de ne pas abuser de son emprise, et aura à combattre constamment une forte tendance au despotisme. Doué par ailleurs d'un coeur généreux et aimant, il aura besoin de beaucoup d'affection pour s'épanouir pleinement.

Température selon l'Almanach du Peuple: 14-15: rafales; 16-18: temps variable; 19-21: froid et humide; 22-24: temps rigoureux; 25-28: beau mais froid.

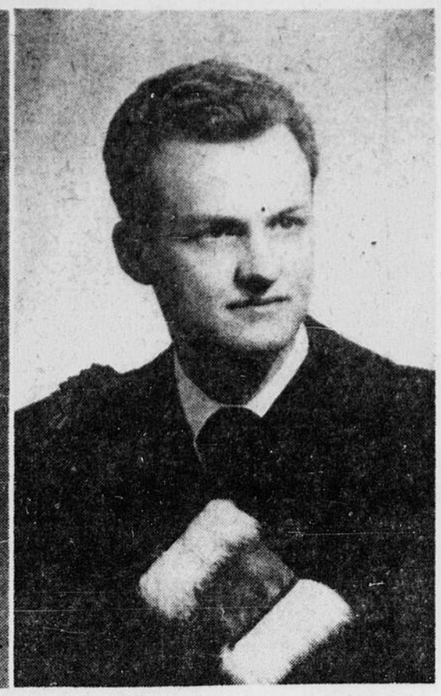

Mademoiselle Thérèse Saint-Pierre et le docteur Henri-Paul Lévesque, dont on annonce les fiançailles. Mademoiselle Saint-Pierre est la fille de monsieur et de madame Oscar Saint-Pierre, d'Outremont. Le docteur Lévesque est le fils de monsieur et de madame Joseph Lévesque, de Montréal. —

Série d'amendements de la France au projet de l'Armée européenne

Paris, 14 (PA) La France a soumis à ses partenaires de l'armée européenne projetée une série d'amendements qui, d'après elle, devraient être acceptés avant que le projet puisse être approuvé par le Parlement français.

Les propositions françaises s'ajouteraient à titre de protocoles au traité signé à Paris en mai dernier par la France, l'Allemagne de l'Ouest, le Luxembourg, la Hollande, la Belgique et l'Italie. Le traité n'a encore été ratifié par aucun des Parlements nationaux.

Les amendements ont pour but de satisfaire aux critiques de l'Assemblée nationale contre le plan — d'abord suggéré par la France comme moyen d'enrôler 500,000 Allemands de l'Ouest pour aider à la défense occidentale tout en empêchant la renaissance d'une armée allemande strictement nationale.

M. Hervé Alphand, du ministère français des Affaires étrangères, négociateur de la France dans la longue série de conférences qui ont précédé le traité, a présenté les amendements de son pays. Ces propositions seront soumises à l'étude des autres gouvernements nationaux.

Les textes n'ont pas été publiés. On a appris, toutefois, qu'ils comprennent les sujets suivants:

L'association de l'armée européenne et des forces britanniques.

2. Une clause voulant que la puissance du vote de la France ne soit pas abaissée au conseil ministériel de l'armée européenne en l'absence des divisions françaises promises à l'armée mais de service à l'étranger.

3. La permission pour la France de retirer des divisions requises pour service dans l'Union française hors de la France continentale sans l'approbation préalable des autres membres de la communauté européenne de défense.

4. La possibilité que les officiers français passent de l'armée européenne à l'armée de l'Union française. Cette clause a pour but de rendre les officiers français disponibles d'abord pour les services de commandement, même s'ils ont été arrachés à leur commandement pour faire partie de l'Armée européenne

Opposé aux bourses d'étude fédérales

Toronto, 14. (PC) — Le Dr A. E. Kerr, président de l'université Dalhousie, à Halifax, a déclaré que le moment était venu pour le gouvernement fédéral d'octroyer des bourses aux étudiants qui ne pourraient, sans cela, recevoir une formation universitaire.

Le Dr Kerr a indiqué à la section locale de l'Association des anciens de Dalhousie, que 20 p.c. seulement des étudiants des Etats-Unis venaient des milieux modestes de la population. L'aide apportée par le gouvernement aux anciens combattants a démontré qu'un grand nombre d'étudiants éventuels ne poursuivaient pas leurs études universitaires.

Le conférencier a dit que le système de subvention aux universités fait qu'un étudiant touche une bourse de $483 en Colombie-Britannique et ne touche que $92 en Nouvelle-Ecosse.

MALADE?

Etes-vous malade? Demandez ce livre GRATIS. Ce livre de 280 pages est aussi important que la pharmacie de famille. Il renseigne sur les maladies et les remèdes simples et efficaces pour chacune. N'envoyez pas d'argent.

GRATIS

ADRESSEZ LE COUPON A L'ABBE WARRE ENRG., Case Postale 65, Station "T", Montréal.

NOM .....

ADRESSE .....

FINANCE GÉNÉRALE
— Propriétaires
— Manufacturiers
— Entrepreneurs
— Marchands
ARGENT A PRETER
$500 à $100,000
SUR BILLET
1ère ou 2e HYPOTHEQUES
SERVICE IMMEDIAT
MOISE WOLOSHEN
251 boulevard Charest
Tél.: 5-5470 — 2-8431

AREX
employé avec succès depuis 40 ans contre les douleurs RHUMATISMALES, MAUX DE TÊTE, GRIPPE, NÉVRALGIE, DOULEURS MENSTRUELLES.
Chez votre pharmacien

Chef-d'oeuvre de dessin

*LES CINQ SUPERBES SÉRIES de Pontiac pour '53

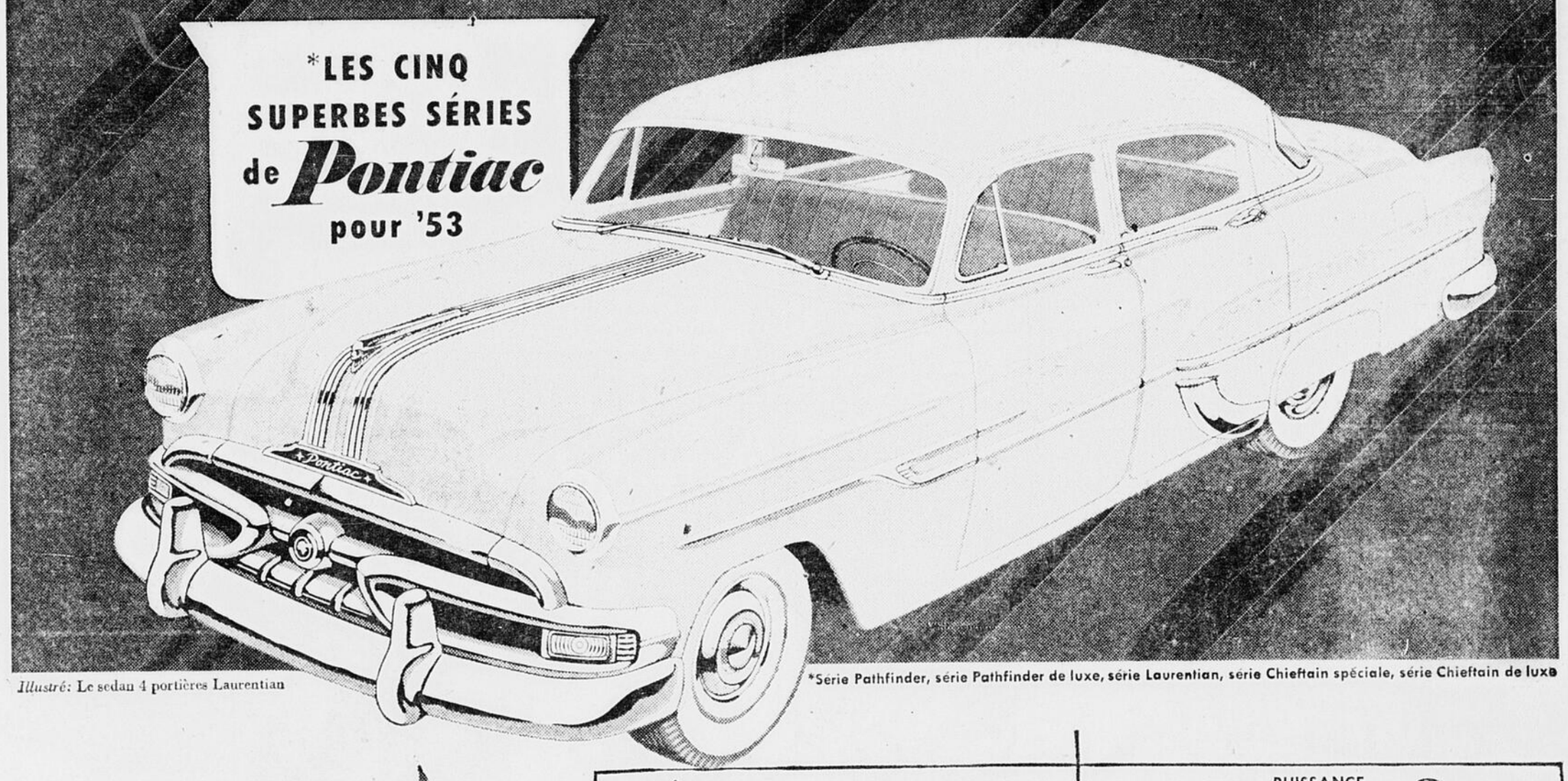

*Série Pathfinder, série Pathfinder de luxe, série Laurentian, série Chieftain spéciale, série Chieftain de luxe

Illustré: Le sedan 4 portières Laurentian

TANT DE MERVEILLEUSES nouvelles CARACTÉRISTIQUES

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Nouveau STYLE DUAL-STREAK

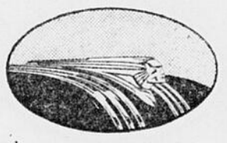

Superbe..." reconnaissable à l'instant . . . tel est l'attrait particulier de la Pontiac '53. Chaque modèle de chacune des cinq séries Pontiac est un chef-d'oeuvre du nouveau style Dual-Streak—la qualité et la beauté Pontiac intégrales.

Nouvelle PUISSANCE À HAUTE COMPRESSION

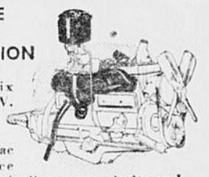

La compression du moteur Pontiac six standard a été accrue pour donner 115 CV. Le six spécial, avec transmission automatique, donne maintenant 118 CV. Et le splendide huit en ligne de Pontiac donne 118 CV pour une performance remarquable avec l'économie non surpassée d'un moteur à tête en L.

Nouvelle DIRECTION HYDRAULIQUE PONTIAC

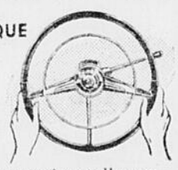

Facultative à coût additionnel dans tous les modèles '53 munis d'une transmission automatique, la nouvelle direction hydraulique Pontiac vous donne une maîtrise sur le bout des doigts dans les manoeuvres de stationnement et de virage lent. Elle n'entre pourtant en jeu *que lorsqu'elle est requise*, et elle vous laisse toujours la *maîtrise complète* du volant.

Nouvelle *TRANSMISSION AUTOMATIQUE POWERGLIDE OU †HYDRAUMATIQUE PONTIAC À DOUBLE PORTÉE

La Pontiac vous offre le choix de DEUX merveilleuses transmissions automatiques! Il y a la Powerglide entièrement nouvelle, plus douce, plus nerveuse, et l'éclatante hydraumatique à double portée de Pontiac. Vous trouvez dans l'une comme dans l'autre une nouvelle mesure de douceur et de facilité de conduite

*Facultative à coût additionnel dans les séries Pathfinder de luxe et Laurentian, †Facultative à coût additionnel dans les séries Chieftain spéciale et Chieftain de luxe.

Nouvel OEIL AUTRONIQUE* PONTIAC

Ce nouveau contrôle étonnant des phares atténue et intensifie vos phares électriquement et automatiquement! Il se charge complètement de l'atténuation, vous épargne toute tâche, tout souci, élimine la possibilité d'oubli, rend la conduite de nuit plus sûre et plus facile.

*Facultatif à coût additionnel

Nouvelle VISIBILITÉ VASTE HORIZON

Le nouveau pare-brise courbé d'une seule pièce de la Pontiac donne un grand angle visuel sans obstruction, et les nouvelles fenêtres arrière donnent jusqu'à 39 pour cent d'augmentation de visibilité par le rétroviseur. La glace teintée GM Shade-Lite, offerte à coût additionnel, réduit sensiblement la chaleur et l'éblouissement.

Nouveau TABLEAU DE BORD PANORAMIQUE

Aussi pratique que beau, le nouveau tableau de bord de la Pontiac est conçu pour éliminer les facteurs de distraction et l'éblouissement. Avec le nouveau moyen de démarrage, vous tournez la clef dans la serrure d'allumage pour lancer le moteur, et la clef revient automatiquement à sa position normale.

Nouveaux INTÉRIEURS DEUX TONS PLUS BEAUX

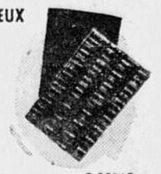

Les nouveaux intérieurs de la Pontiac '53 sont l'oeuvre d'un maître dessinateur—leurs couleurs sont parfaitement harmonisées avec celle du brillant fini de la carrosserie. Chaque détail de la beauté de la Pontiac proclamme à première vue que c'est un chef-d'oeuvre de dessin. Voyez maintenant la Pontiac pour '53.

P-853AF

AUTOMOBILES INC.
12 rue de la Couronne, Québec Téléphone 2-1208

D'un matin . . .

A votre réveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

86e année — No 228 QUEBEC, SAMEDI 14 FEVRIER 1953 PAGE NEUF

A l'hôtel de ville

Félicitations

L'échevin Alphonse Boutet, du quartier St-Roch, a reçu hier les félicitations de ses collègues à l'occasion de son élection à la présidence de l'amicale des anciens de l'école Jacques-Cartier.

Une réponse de 30 pages

L'échevin C.-J. Bédard a reçu hier, au cours de la séance régulière du conseil, la réponse à son interpellation relative aux homologations dans tous les quartiers de la ville. Il s'agit d'un documentaire de quelque trente pages dont les échevins étudieront le contenu avant d'en conclure sur la nécessité de conserver ou de laisser tomber telle ou telle homologation.

Résolutions adoptées

Parmi les résolutions adoptées par le conseil hier après-midi on remarque la promotion, à partir du 6 février 1953, du capitaine Gérard Racine au grade d'inspecteur détective à la Sûreté municipale; deux règlements soumis en première lecture concernant la construction dans certains territoires des quartiers Montcalm et Limoilou et concernant l'emmagasinage de la gazoline; la nomination de M. Robert Lafontaine comme employé régulier au service de la cotisation; et la vente de quelque quarante lots, dont 36 dans la ville de Québec et quatre dans la municipalité de Charlesbourg.

Cigarettes volées

Des maraudeurs se sont introduits au cours de la nuit d'hier dans l'épicerie de M. Emile Laliberté, rue Montmagny. Les voleurs se sont emparés de cigarettes.

Ne négligez pas les
FAUSSES DENTS
qui glissent

Est-ce que vos fausses dents tombent, glissent ou branlent quand vous parlez, mangez, riez ou éternuez? Ne soyez plus embarrassé et ennuyé par de tels handicaps. FASTEETH, une poudre alcaline non acide, qui se saupoudre sur vos dentiers, les tient plus fermement en place. Vous donne une sensation de confiance et de sécurité, et un plus grand confort. Aucun goût ni sensation de pâteux gluant ou gommant. Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie. (a)

Mlle Colette Turmel est élue reine des étudiants de Laval

Mlle Colette Turmel a été élue hier soir reine des étudiants de l'Université Laval, lors du festival annuel des Carabins au Colisée. Candidate de la faculté de Commerce, Mlle Turmel a été couronnée par Mlle Louise Galipeault, reine sortant de charge. Elue par vote populaire, Mlle Turmel a été choisie entre trois autres candidates, Mlles Josette Beauchesne, Marie-Andrée Durocher et Yolande Dorion. On la voit au moment où Mlle Galipeault dépose sur sa tête l'emblème de la royauté. Dans un bref discours, Sa Majesté a remercié tous ses supporteurs et en retour, les étudiants, au cours d'une longue ovation, lui ont promis entière soumission. Mlle Josette Beauchesne apparaît à gauche.

A la Chambre des Communes

Ottawa, 14. (PC) M. Philippe Picard, député libéral de Bellechasse, a suggéré aux Communes que la photo du gouverneur général et du premier ministre apparaisse dans les bureaux de toutes les ambassades canadiennes à l'étranger. M. Picard, qui voyage beaucoup, dit que c'est une chose qu'il n'a jamais pu voir dans nos ambassades.

Le ministre des Ressources, l'hon. R.-H. Winters, a annoncé que l'erection du nouvel édifice qui abritera l'Office national du Film, à Ville St-Laurent, près de Montréal, débutera vers la fin de cette année. Le gouvernement a fait l'acquisition du terrain, mais l'immeuble ne sera pas terminé avant deux ans.

Au 31 mars 1952, soit à la fin du dernier exercice fiscal, 41,601 Canadiens de 65 à 69 ans recevaient des pensions de vieillesse. La moyenne mensuelle la plus élevée est dans le Québec, avec $38.61. Chez les aveugles de 21 à 69 qui retirent des pensions, la moyenne la plus forte se trouve également dans le Québec, avec $39.48.

Le ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott, a annoncé aux Communes que le gouvernement a consenti, sous conditions, à prêter $100,000 à la Société coopérative de crédit du service civil, dont les livres accusent un déficit de $134,000. Le gouvernement va recommander le prêt au Parlement. La Société pourra le rembourser à même ses profits futurs.

Le Parlement a ratifié l'incorporation d'une nouvelle banque canadienne : la Banque Mercantile du Canada, institution à capitaux hollandais. La Chambre a approuvé le bill en troisième lecture et le Sénat l'avait déjà sanctionné.

Un hommage à la mémoire de M. G.-H. de Champlain

Le Comité provincial de défense contre la tuberculose et tous les organismes affiliés partagent avec une profonde émotion les regrets provoqués par la disparition soudaine de M. Georges-H. de Champlain, administrateur général du Sanatorium Saint-Georges de Mont-Joli.

Non seulement M. de Champlain avait été la cheville ouvrière de l'une des plus vastes organisations senatoriales de la province et du pays mais, avec le concours de spécialistes experts et dévoués, dont le Dr J.-A. Couillard et le Dr Herman Gauthier, il mettait sur pied, il y a déjà plusieurs années, une campagne de dépistage qui s'étend jusqu'à la côte nord et couvre les comtés de Matapédia, Matane, Rimouski, Rivière du Loup, Témiscouata, Kamouraska et une partie de Bonaventure.

Le Comité provincial de défense contre la tuberculose et les ligues et comités antituberculeux perdent en M. de Champlain, un ami de la première heure, toujours fidèle et dévoué.

4 APPELS DE DÉCISIONS DU BUREAU DE RÉVISION DE L'ÉVALUATION MUNICIPALE

Quatre appels ont été logés hier, en Cour de Magistrat, de décisions rendues par le Bureau de révision de l'évaluation municipale. Ces appels, tous au nom de M. André Bouchard, ingénieur civil, portent sur la nouvelle évaluation faite de quatre immeubles situés à l'intersection du chemin St-Louis et de la rue Belvédère.

L'évaluation globale des quatres immeubles a été portée de quelque $120,000 à $175,000.

Le montant de la portion contestée justifierait l'inscription de l'appel en Cour du Banc de la Reine s'il n'était divisé en quatre pour constituer un appel relativement à chaque immeuble. Les appels pour des montants moindres de $25,000 s'inscrivent en Cour de Magistrat.

Au Palais de Justice

Vol de coffre-fort

Le vol d'un coffre-fort perpétré au cours d'un cambriolage dans la nuit du 10 au 11 février, à Portneuf, a déjà entraîné l'arrestation de trois individus qui ont comparu hier en Cour des Sessions de la Paix, devant M. le juge Alphonse Garon.

Henri Duchaine, 36 ans, de 172 rue Du Pont, à Québec, Léon Toupin, 23 ans, de Rivière-aux-Pins, et Jean-Paul Robin, 18 ans, de 90 Sous-le-Cap, ont été accusés de s'être introduits par effraction dans le garage J.-M. Boivin, à Portneuf, et d'y avoir volé un coffre-fort, une caisse enregistreuse, des réservoirs à acétylène, un boyau et une somme de $25, le tout d'une valeur de $1,015, ainsi que d'avoir volé une automobile d'une valeur de $1,600, propriété de J.-M. Boivin.

Tous trois seront gardés au quartier général de la Sûreté provinciale jusqu'à mardi, alors que sera fixée la date de leur enquête préliminaire.

Vente de cibalgine

Pour avoir vendu, sans ordonnance d'un médecin, de la cibalgine, décrite dans la plainte comme étant un homologue ou un dérivé d'acide barbiturique et d'aminopyrine, un pharmacien a été condamné hier, en Cour des Sessions de la Paix, à payer une amende de $50 et les frais, ou à passer trois mois en prison.

C'est une infraction à la loi des Aliments et Drogues, chapitre 76 des Statuts refondus du Canada.

Tracteur-automobile

Le tracteur de ferme est un véhicule automobile et est par conséquent soumis aux mêmes règles que l'automobile, sur la grande route. A ses dépens, un cultivateur de Ste-Croix de Lotbinière l'a appris hier par un jugement de la Cour de Magistrat. N'ayant pu repousser la présomption de l'article 53 de la loi des véhicules automobiles, il devra payer une somme de $35 pour la bicyclette d'un concitoyen endommagée par le tracteur au bord de la route. Le tracteur était conduit par son fils, de même que la bicyclette était sous la garde du fils du propriétaire.

Vols à l'étalage

Deux jeunes filles, dont l'une prétend qu'elle était déléguée par des détectives pour surveiller l'autre, ont comparu hier en Cour des Sessions de la Paix pour répondre de toute une série de vols dans des magasins de Québec.

Dix accusations ont été logées contre Marcelle Bédard, 20 ans, de 14 rue de Tracy; neuf contre Thérèse Couturier, 18 ans, de 42 rue Fraser.

Ensemble, depuis un mois, elles auraient volé une mante de lapin, d'une valeur de $125, propriété de P.-A. Alain; une robe de $18 au magasin Holt-Renfrew; une robe de $20 au magasin Jean Fortin; une sacoche, deux cadrans, deux trousses de toilette, d'une valeur de $45 chez Birk's; deux foulards, des bas, des gants, d'une valeur de $15, chez Zeller's; un veston de sport de $18 chez J.-B. Laliberté; des nappes et des jupons, pour $7, au United Stores; un gilet de laine de $6 au Syndicat de Québec; une trousse de toilette de $9 à la pharmacie Brunet.

Le 9 février, Marcelle Bédard seule aurait volé un manteau de fourrure de $35 chez J.-B. Laliberté.

Les enquêtes préliminaires et les procès ont été fixés pour le moment au 19. Ni l'une ni l'autre n'avait pu souscrire hier soir le montant de $500 exigé en cautionnement pour leur libération provisoire par M. le juge Achille Pettigrew.

3 mois de prison

Joseph Marois alias Léo Bernard, 35 ans, qui a donné comme adresse 15 rue Arago, a écopé hier de trois mois d'emprisonnement pour un vol de $122, avec violence, commis le 27 novembre sur la personne d'Ernest Lyonnais, 69 ans, de St-Hyacinthe.

Envoyé aux Assises la semaine dernière pour y subir son procès, le prévenu a fait option hier pour un procès expéditif et a avoué sa culpabilité devant M. le juge Thomas Tremblay, de la Cour des Sessions de la Paix.

Un complice, Marcel Martel alias Gordon Simpson, 30 ans, avait été condamné à 10 mois d'emprisonnement pour le même vol, ainsi que pour un autre vol avec violence perpétré vers le même temps.

L'inculpé et son compagnon avaient conduit leur victime en taxi dans la rue Christie, qu'ils ont dit être "l'une des rues les plus noires de Québec" et l'ont assailli et volé. Marois dit qu'il a empêché Martel de frapper la victime plus qu'une fois.

Tous s'étaient rencontrés dans une taverne.

Sentences suspendues

Deux jeunes gens de 19 ans ont bénéficié hier de sentences suspendues, en Cour des Sessions de la Paix, en dépit du fait que l'un d'eux venait à peine de terminer un stage de deux mois en prison quand fut commis le vol dont ils se sont avoués coupables jeudi.

M. le juge Achille Pettigrew a exigé de chacun un cautionnement de $200 pour garantir leur bonne conduite pendant un an.

La mère du récidiviste, toute éplorée, est venue elle-même demander pour son fils la clémence du tribunal. Veuve, elle doit travailler pour gagner elle-même la vie de sa famille; elle se plaint que son fils a délaissé de bonnes situations pour suivre de mauvais compagnons.

L'autre inculpé est membre d'une famille de 17 enfants.

Tous deux avaient avoué le vol d'un poêle et d'un sommier dans un wagon des chemins de fer nationaux du Canada. Le premier avait en outre avoué le vol d'un extincteur chimique et d'une lampe dans un autre wagon.

Trouvé endormi . . .

Trouvé endormi, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans une maison d'habitation des Ecureuils, comté de Portneuf, un jeune homme de Lévis a été accusé, hier, en Cour des Sessions de la Paix, de s'être introduit par effraction dans la maison, dans l'intention d'y commettre un vol.

On rapporte qu'il avait attrapé "une vraie bonne volée" du propriétaire de la maison et de ses fils, éveillés dans la nuit.

Le prévenu subira cependant un examen mental, par ordre du tribunal, avant qu'il ne soit appelé à enregistrer son plaidoyer de culpabilité ou de non culpabilité. La police a découvert sa fiche qui révèle qu'il a fait récemment un stage à St-Michel Archange.

La comparution a été ajournée au 20 courant.

Procès aux Assises

Un particulier âgé de 49 ans, dont l'enquête préliminaire s'instruisait hier en Cour des Sessions de la Paix sous l'accusation d'avoir volé une somme de $117, propriété de Mme Wilfrid Houle, à Ste-Agathe de Lotbinière, devra subir son procès aux Assises criminelles.

La preuve faite hier devant M. le juge Thomas Tremblay a révélé que, dans un autobus, un témoin, Rosaire Hamel, de St-Gilles, a trouvé un porte-monnaie sur le siège où il s'asseyait. Le prévenu lui a dit que c'était le sien, en expliquant qu'il s'était assis à cet endroit d'abord et qu'il avait changé de place. Une dame Brochu, entendue comme témoin, corrobore le fait que le prévenu s'était d'abord assis de ce côté de l'autobus et qu'il s'était ensuite déplacé. La fille de la victime dit qu'elle a vu le prévenu tendre la main pour prendre le portefeuille.

Le juge a décidé qu'il y avait matière à procès.

Au bureau médical de l'Hôtel-Dieu

Le bureau médical de l'Hôtel-Dieu de Québec vient d'élire à sa tête M. le Dr Louis-Philippe Roy. Il sera secondé dans ses fonctions par le Dr Jean Lacerte, vice-président et le Dr Jean-Thomas Michaud, secrétaire.

Deux vieillards morts en pelletant

Boston, 14 (PA) — Une tempête du nord-est a laissé jusqu'à sept pouces de neige dans certaines sections de la Nouvelle-Angleterre, jeudi. Deux vieillards sont morts en pelletant de la neige.

Lord Ismay au Canada

Paris, 13. (Reuters) — Lord Ismay, secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, partira le 27 février pour une visite au Canada et aux Etats-Unis, a-t-on annoncé à Paris hier.

Il arrivera par mer à New-York le 4 mars et repartira le même jour pour Ottawa afin de conférer avec le gouvernement canadien.

Jeune homme détenu

Montréal, 14. (PC) — La police détenait, hier, un jeune homme de 20 ans pour le questionner en rapport avec le présumé vol de $9,929 en chèques et de $213 en argent d'un commis de la compagnie General Steel Ltd. On n'a pas identifié le détenu.

La police dit que les chèques qui n'étaient pas négociables ont été trouvés dans la salle de toilette des hommes à la gare centrale de Montréal.

Mlle Christina Kirkpatrick, commis, dit que la serviette contenant les chèques et de l'argent lui a été enlevée pendant qu'elle se dirigeait à la banque pour y faire un dépôt.

Jugements en Cour d'Appel

La Cour du Banc de la Reine a rejeté hier matin l'appel interjeté par les deux gardiens de l'hôpital St-Michel Archange, trouvés coupables d'homicide involontaire par un jury des Assises criminelles, à la suite de la mort d'un patient de cette institution pour malades mentaux.

Les inculpés, Conrad Asselin, 33 ans, de St-Damien de Bellechasse, et Emmanuel Audet, 35 ans, de Giffard, avaient été condamnés à 4 années de pénitencier, à l'issue d'un second procès devant le jury. Le premier s'était terminé par un désaccord.

La décision de la Cour d'Appel, lue par l'hon. juge Gregor Barclay, a été unanime. Le tribunal n'a donné aucun commentaire verbal quant au rejet de l'appel.

L'incident qui avait entraîné l'arrestation de Asselin et Audet, s'était déroulé le 5 avril 1950.

La Cour d'Appel a encore rendu de nombreux autres jugements dont voici la liste:

Richard Bédard vs Regina: cause de la Beauce, appel renvoyé, l'hon. juge Rinfret aurait accordé un nouveau procès;

Alphonse Bolduc vs Regina, une cause de la Beauce, appel renvoyé, dissidence de l'hon. juge Rinfret;

René Thivierge vs Ls-Ph. Langlois, appel rejeté;

Ls-Ph. Langlois vs The Que. Ry L. & P. Co. appel maintenu, dissidence de l'hon. juge St-Jacques;

Pain Simard Ltée vs Quebec Railway, appel maintenu;

Québec Railway vs Pain Simard, appel rejeté;

Webster and Sons Ltd. vs Amédée Binet & Douville et al, appel rejeté;

Bertrand, Langlois & al vs Levis Mouldings Co. Ltd., appel rejeté;

Amédée Otis vs Fernand Lévesque, cause de Chicoutimi, appel maintenu, montant de $250 en dommages accordé;

Eug. Lapointe et Jos. Cantin vs Paul-Eugène Tremblay, appel rejeté;

Albert Marchand vs Maurice Beland, appel rejeté;

Chs-Eug. Marquis vs Paul-Edouard Martin, appel maintenu;

La Cie d'Ass. Canadienne Mercantile vs Adolphe Marquis et Les Prévoyants du Canada, appel rejeté;

Gagnon vs Gilbert : appel maintenu ; montant réduit à $267, les hons juges Barclay et Hyde n'auraient accordé que $67 ;

Hermann Nolin & Emery Nolin : appel maintenu ; pour $750, les hon. juges Gagné et Bertrand auraient accordé $20 ;

Clermont Binet vs Regina : cause de la Beauce, appel rejeté, les hon. juges Barclay et Hyde auraient accordé un nouveau procès ;

Nelson Jalbert vs Regina : appel maintenu, plainte rejetée ; l'hon. juge Barclay aurait accordé un nouveau procès ;

Maurice Ste-Louise vs Regina, cause de Gaspé, la condamnation à trois ans de pénitencier est maintenue ;

Le Syndicat de Québec vs Regina, appel renvoyé ;

Roland McMullen vs Regina, sentence de trois ans réduite à 18 mois ;

Bérubé vs Regina, cinq causes, appel renvoyé ;

Cormier vs Regina ; appel rejeté;

Larochelle vs Chaloult, appel rejeté ;

Pouliot vs Couture, appel rejeté ;

Paul Lemyre vs La Commission des Accidents du Travail ; appel maintenu ;

J. Diener Lumber Co. Ltd. vs St-Denis et Robitaille Inc. ; premier appel maintenu, montant des dommages fixé à $3,110 ; deuxième appel rejeté ;

Corporation de la Cité de Trois-Rivières vs Max Takefman et Benjamen Takefman : appel maintenu;

Baillargeon vs dame Jeannette Grondin : appel rejeté.

Avis aux ingénieurs et architectes

Le tournoi de curling cédulé pour le 14 février ainsi que la réception du même jour sont contremandés pour causes incontrôlables. Le tournoi et la réception auront lieu le 21 février 53.

Roger Desjardins, secrétaire,
Engineering Institute of Canada, Branche de Quebec

TEMPÉRATURE

Toronto 14 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada:

Villes	Min.	Max.
Dawson	6	18
Victoria	36	42
Edmonton	31	37
Calgary	24	34
Regina	13	30
Winnipeg	5	28
Toronto	30	37
Ottawa	20	32
Montréal	20	33
Québec	18	24
Saint-Jean, N.-B.	18	26
Moncton	15	27
Halifax	24	35
Charlottetown	16	29
Sydney	23	33
Yarmouth	25	31

Pronostics

Régions de Québec, des Cantons de l'Est et de la Mauricie: nuageux avec périodes ensoleillées et quelques chutes de neige. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum hier et maximum aujourd'hui à Québec et Sherbrooke 15 et 25, La Tuque 8 et 22.

Perspectives pour dimanche: neige légère.

— Aujourd'hui —

Le soleil — Lever: 6 h. 53; coucher: 5 h. 07. Longueur du jour: 10 h. 14 m.

La marée — Haute marée: 6 h. 34 et 6 h. 49; basse marée: 1 h. 50 et 1 h. 58.

— Demain —

Le soleil — Lever: 6 h. 51; coucher: 5 h. 08. Longueur du jour: 10 h. 17 m.

La marée — Haute marée: 7 h. 16 et 7 h. 35; basse marée: 2 h. 34 et 2 h. 48.

RHUMES
Contrôlez-les rapidement pour 35c
VENDUES PARTOUT
Capsules à la cannelle de BUCKLEY
NE DEPRIMENT PAS

COURS de PROSPECTION
DU 7 AVRIL AU 9 MAI 1953
COURS (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Mines de Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.
SUJETS: Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.
CONDITIONS: $15. Aucun examen d'admission.
Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser au Directeurs du Département de Géologie, Faculté des Sciences, Boulevard de l'Entente, Québec.
L'inscription doit se faire avant le 1er avril

Les portes de la finance, de l'industrie, du commerce
vous sont grandes ouvertes
SI VOUS ETES BILINGUE
DES POSITIONS LUCRATIVES VOUS ATTENDENT
en suivant le cours de
CONVERSATION ANGLAISE SUR DISQUES ET PAR CORRESPONDANCE
par le professeur J.-B. Archambault
(avec le disque vous entendrez PARLER en anglais)
Le seul cours au monde qui vous fait parler l'anglais.
DES MILLIERS DE LETTRES D'ELEVES SATISFAITS SONT A VOTRE DISPOSITION POUR CONSULTATION
Diplôme décerné à tout élève compétent.
PROF. J.-B. ARCHAMBAULT
Ecole des Cours par correspondance, 7047 St-Denis, Montréal, P. Q.
Veuillez m'envoyer votre prospectus gratis
NOM .....
ADRESSE ..... VILLE .....

ADOUCISSEZ L'ESTOMAC Aigre
COMPRIMÉS DE LAIT DE MAGNÉSIE PHILLIPS'
SOULAGEMENT RAPIDE
SAVEUR DE MENTHE

TRACTEURS ET BULLDOZERS NEUFS A VENDRE
Nous avons dans notre entrepôt pour livraison immédiate
• INTERNATIONAL • CATERPILLAR
• ALLIS CHALMER • PELLE MECANIQUE
La quantité des tracteurs neufs est limitée
AUBE EQUIPMENT COMPANY
3466 rue St-Denis - Montreal - LA. 6965 - LA. 7823
74 RUE ARAGO — QUEBEC

PRÊTS
RAPIDES! Vous pouvez obtenir de $50 à $1,000 sans garanties négociables.
DISCRETS! Prêts consentis promptement contre votre propre signature.
COMMODES! Choisissez vous-même le mode de remboursement. Jusqu'à 24 mois pour rembourser.
Songez que plus d'hommes et de femmes empruntent de HFC plutôt que de toute autre maison du genre. Téléphonez ou venez aujourd'hui!
25e ANNÉE AU CANADA
HOUSEHOLD FINANCE
SUCCURSALES DE QUEBEC
1066-3ième Avenue . . . . . Tél. 2-1526
203½ rue St-Jean. . . . . Tél. 5-8175
325 boulevard Charest . . . Tél. 2-7069
100 du Pont, 2e étage . . . . Tél. 4-3594
SUCCURSALE DE CHICOUTIMI: 121 est, rue Racine, téléphone 3530
SUCCURSALE DE JONQUIÈRE: 278 rue St. Dominique, téléphone 2-3521

FLORIDE
MAGNIFIQUES VOYAGES DE LUXE PAR AUTOBUS COMMANDITE
TOURNEE COMPLETE DE LA PENINSULE
$175 Départs 28 février et 7 mars
$198 AUSSI PAR EXPRESS tous les samedis
$269 AVEC SIEGES RESERVES. 23 jours de voyage dont 14 en Floride, 8 à Miami Beach, 2 à St. Petersburg, et 1 jour à Daytona Beach, St. Augustine. Retour par Savannah, 2 jours à Washington et à New-York. Les trajets se font le jour seulement, et sont spécialement tracés pour offrir de nombreux arrêts, du repos et de la détente aux voyageurs. Chaque siège est réservé par ordre d'inscription pour la durée du voyage. Le tarif comprend: Transport, hôtels plan européen, transferts, manutention des bagages, pourboires, visites touristiques, taxes, échange, guides et un service personnel en français. Renseignements — Reservations, Jules Desmarais — Demandez notre itinéraire et nos dépliants.
Aussi : DEPARTS par AVION tous les JOURS
TRAVELAIDE BUREAU LTEE
20 MEZZANINE, EDIFICE DOMINION SQUARE
1010 rue STE-CATHERINE ouest
UN. 6-6501
OUVERT JUSQU'A 9.00 P.M. SUR SEMAINE

ARRETEZ LA CALVITIE
IL NE RESTE QU'UN JOUR

Samedi, le 14 février, DERNIER JOUR de la
CLINIQUE GRATUITE THOMAS POUR CUIR CHEVELU
à l'hôtel Clarendon, Québec
MM. N. J. Thomas et D. C. Florence, éminents spécialistes pour les cheveux et le cuir chevelu, seront à votre disposition pour consultations à Québec, pour UNE SEULE JOURNEE ENCORE, samedi le 14 février, à l'hôtel Clarendon. Heures : 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Venez voir MM. Thomas et Florence pour vos troubles de cheveux et de cuir chevelu. Ils vous montreront comment le traitement Thomas, moderne et exclusifs, peut vous aider à arrêter la calvitie, à faire repousser les cheveux, à éliminer les pellicules et la demangeaison et à prévenir la chute des cheveux. Trente-deux années de succès font du traitement Thomas le plus efficace et le meilleur que connaisse la science moderne. Venez demain et voyez un spécialiste Thomas à sa clinique GRATUITE. Prenez tout de suite la décision de garder vos cheveux — de prévenir la calvitie — et donnez à Thomas l'occasion de vous aider. L'examen du cuir chevelu et les conseils sont GRATUITS.
TRENTE-DEUX ANNEES DE SUCCES
THE THOMAS

Un Rhume Peut Compromettre
VOTRE TRAVAIL

Maux de tête et malaises d'estomac annoncent souvent un rhume. C'est à ce moment qu'il faut aider à neutraliser l'excès d'acidité en prenant du BROMO-SELTZER, qui agit vite. Soulagez malaises d'estomac et maux de tête *en tout temps* avec BROMO-SELTZER.
Essayez BROMO-SELTZER
MON-LAXATIF

SABOURINADES SPORTIVES

par Roland SABOURIN

NOS ETOILES POUR LA LIGUE SENIOR DU QUEBEC

Après avoir fait connaitre nos equipes d'étoiles de la ligue Junior "A" Provinciale, nos lecteurs sont curieux de savoir quels sont nos choix pour la ligue de hockey Senior du Québec. Nous sommes heureux de nous y soumettre tout en faisant remarquer que nous ne recevons aucune invitation officielle de la ligue pour faire connaitre notre opinion. La Presse Canadienne et le "Citizen", d'Ottawa, sont les seules organisations à inviter les rédacteurs sportifs à voter sur les étoiles pour le circuit Slater.

A notre humble avis, les deux meilleurs groupes de la Senior pour 1952-53 sont les suivants : **Première équipe :** Buts, Marcel Pelletier, Chicoutimi; défenses, Phil Samis, Montréal, et Guy Labrie, Sherbrooke; centre, Jean Béliveau, Québec; aile gauche, Stan Smrke, Chicoutimi; aile droite, Ed Litzenberger, Montréal; instructeur, Roland Hébert, Chicoutimi. **Deuxième équipe :** Buts, Ray Fredericks, Ottawa; défenses, Jean-Paul Lamirande, Chicoutimi, et Jacques Deslauriers, Valleyfield; centre, Sherman White, Chicoutimi; aile gauche, Ludger Tremblay, Québec; aile droite, Ralph Buchanan, Chicoutimi; instructeur, Yvan Dugré, Sherbrooke.

Le titre de la meilleure recrue est accordé au grand Eddie Litzenberger, l'ancienne étoile des Pats juniors de Régina, qui fait si bien les choses pour le club de Pete Morin et qui pourrait même terminer la présente saison dans la ligue Nationale. Quel est le joueur le plus utile ? Notre vote va au vétéran Ralph Buchanan, des Saguenéens de Chicoutimi. Et pour conclure, nous accordons le titre de "coach de l'année" à Roland Hébert, du Chicoutimi, qui fut en plus un rusé, un gérant d'affaires et qui mérite meaucoup de crédit pour les succès remportés cet hiver par les Saguenéens.

QUELQUES EXPLICATIONS

Ayant eu l'occasion de lire depuis quelque temps les équipes d'étoiles de certains confrères de l'étranger, nous nous attendons à ce que nos choix suscitent beaucoup de commentaires dans les autres villes du circuit. Nous tenons à signaler immédiatement que nous ne nous sommes pas basé sur la liste des compteurs individuels mais plutôt sur ce que nous avons vu dans les parties dont nous avons été témoin.

Tout en n'étant pas convaincu que Pelletier est le meilleur cerbère de la ligue, les circonstances nous obligent à lui confier les filets de la première équipe. Quant à Fredericks, il a toute notre admiration et sa moyenne actuelle n'est pas une indication de ses capacités. Sa défense ne se compare en rien avec celle des Saguenéens.

Sur la défense, le choix fut aussi très difficile. Nous donnons la palme à Samis et Labrie, deux bons bloqueurs et deux joueurs capables de soutenir un "power-play". Lamirande et Deslauriers sont deux joueurs qui font souvent l'envie des instructeurs ennemis et ne sont pas loin en arrière des deux choix de la première équipe. Rollie Rousseau, Royal, est un autre pour lequel nous avons beaucoup d'admiration.

Le vote le plus facile est au centre, où Béliveau n'a pas d'égal même s'il y a grande possibilité que White batte le centre des As pour le championnat des compteurs. Une autre fois, nous répétons que nous ne nous laissons pas influencer par ce tableau. Notre principale raison est que trop d'assistances sont données à tort et à travers.

Nos alliers (gauche et droite) devraient soulever le plus de critiques, surtout du fait qu'à l'aile droite nous avons préféré Litzenberger à Buchanan et que nous n'avons inclus André Corriveau, Jacques Locas, Sherbrooke, et Cliff Malone, Royal, méritent aussi beaucoup de considération pour ce poste. Quant à l'aile gauche, Smrke mérite la palme sur Tremblay tout en demandant que Gerry Plamondon, Royal et Erwin Grosse, Shawinigan ne soient pas dedaignés. Que faites-vous de Gaye Stewart, nous crie-t-on ? Malheureusement, le No 12 des As n'a pas joué suffisamment de parties pour être éligible. C'est la seule raison pour laquelle son nom est omis.

Comme instructeurs, nous préférons Hébert et Dugré parce qu'ils sont deux habiles meneurs d'hommes qui savent se faire aimer et obtenir un rendement maximum de leurs hommes. Avec l'appui de la puissante machine de la Canadian Arena, Pete Morin a aussi fait de l'excellent travail avec le Royal.

Et voilà pour nos équipiers d'étoiles 1952-53 de la ligue de hockey Senior du Québec.

ICI ET LA...

A la suite de l'avance de cinq points prise par Sherman White, des Saguenéens de Chicoutimi, les partisans de Jean Béliveau commencent à croire que la pente sera difficile à surmonter pour leur héros... Si l'on se base sur les succès obtenus à date par Jean contre les clubs qui lui restent à faire face, la lutte sera difficile... C'est ainsi qu'il n'a pas encore compté une seule fois, cette saison, à Ottawa, où les As sont les visiteurs ce soir... Le "Gros Bill" a toute notre confiance...

Les Cataractes de Shawinigan sont en train de renverser les calculs de plusieurs clubs... Maintenant que tout est perdu, les hommes d'Yves Nadon jouent un jeu ouvert et obtiennent d'heureux résultats... Ils ont compté pas moins de 42 buts dans leurs six dernières rencontres... Grâce à cette formidable offensive, Ted Hodgson devrait finir en tête des compteurs chez les joueurs de défense du circuit Slater...

Selon Jim Hendy, gérant général des Barons de Cleveland, Fort Wayne, Indiana, devrait être invité à faire partie de la ligue Américaine de hockey... Décidément, notre sport national est très populaire à cet endroit et l'on n'a aucune difficulté à remplir à capacité l'aréna de 8,200 sièges... Fort Wayne évolue actuellement dans la ligue Internationale avec Cincinnati, Troy, Toledo, Grand Rapids et Milwaukee... Et le club est en dernière position...

A Trois-Rivières, le récent réveil des Reds de Jack Toupin a soulevé l'enthousiasme de nos confrères Martel et Laberge, qui voient l'arrivée des éliminatoires avec un grand optimisme... Ils croient que l'instructeur Toupin a enfin réussi à trouver les combinaisons susceptibles de lui donner une solide offensive... Comme les Reds rencontreront les Canadiens en semi-finale, nous serions très heureux de les voir triompher... Malheureusement, nous croyons qu'ils manquent trop de classe pour pouvoir disposer des Jeunes Habitants...

Monique Langlais, Gigi Séguin et Joan Monaghan font partie de l'équipe canadienne de ski qui disputera aujourd'hui, à Lake Placid, N.-Y., la coupe "Kate Smith" à l'équipe de skieuses américaines... Les membres du club de golf Royal Québec sont priés de ne pas oublier que c'est mardi, le 24 février, qu'aura lieu leur assemblée générale annuelle...

Le RADIO-HOCKEY

7up

VOUS APPORTE TOUTES LES JOUTES DES AS À QUÉBEC

au poste CHRC : le dimanche à 3h, le mercredi à 9h

Encore fatigué ?

Et vous le serez encore longtemps si vous retardez à prendre le tonique approprié, si vous ne vous souciez pas de votre santé. N'hésitez pas plus longtemps à recourir aux PILULES MORO qui vous aideront à prendre le dessus, à surmonter les malaises tels que : fatigue, manque de force, perte d'appétit, de sommeil, nervosité, malaises causés par l'épuisement. Dans tous ces cas de faiblesse, les PILULES MORO ont apporté des résultats surprenants.

Les forces se refont, le sang s'améliore par l'action du fer. C'est le secret des PILULES MORO qui possèdent le fer et tous les éléments nécessaires pour redonner à l'organisme sa force perdue. Sur le marché depuis au delà d'un demi-siècle, ce bon tonique a aidé des milliers d'hommes à retrouver une meilleure santé; pourquoi pas vous aussi, monsieur ?

PILULES MORO

65c la boite —

PRIX SPECIAL : 3 boites pour $1.80

La Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Gain de l'Université St-François-Xavier contre Laval, 6-3

Hier soir au Colisée, lors du festival annuel des étudiants de Laval. — Mademoiselle Colette Turmel élue reine des étudiants. — La nouvelle souveraine succède à mademoiselle Louise Galipeault. — Gene Swartzack contribue à la victoire des vainqueurs avec trois buts

par Denis BUSSIERE

Les joueurs de l'université St-François-Xavier d'Antigonish ont pris hier soir une douce revanche sur le Roug et Or de l'université Laval, qu'ils ont défait au compte de 6 à 3 lors d'une partie disputée au Colisée à l'occasion du festival annuel des Carabins. Montrant une grande supériorité sur leurs rivaux, les joueurs de l'Antigonish ont battu les protégés de Léo Bourgault grâce à leur vitesse et leur magnifique jeu d'ensemble. Eugene Swartzack a conduit l'attaque des vainqueurs en réussissant le tour du chapeau tandis que McLellan, son coéquipier de ligne, se signalait grandement avec trois assistances. Les compteurs du Laval ont été Roddy Roy, Roger Lagacé et Robert Lafrenière. On se rappelle que les Carabins avaient disposé du St-François-Xavier au compte de 7 à 4 l'automne dernier, lors d'une partie marquant les fêtes sportives du centenaire de cette université de la Nouvelle-Ecosse.

C'est à la fin de la deuxième période que Mlle Colette Turmel a été couronnée reine des étudiants de Laval, après avoir été élue par vote populaire sur trois adversaires, Mlles Josette Beauchesne, Yolande Dorion et Marie-Andrée Durocher. Mlle Turmel a été couronnée par Mlle Louise Galipeault, reine sortant de charge. Me Jean Lesage, député de l'Islet, président honoraire du festival des étudiants, avait auparavant annoncé le choix des Carabins.

La partie a débuté très lentement, les deux clubs cherchant à connaitre les tactiques de leurs rivaux. Cependant, le Rouge et Or eut l'avantage du jeu dans les dix premières minutes de jeu mais furent incapables de déjouer le cerbère O'Shaughnessey qui fut très brillant dans ses filets au cours de la rencontre. Les joueurs du Laval se montrèrent très erratiques et Eugene Swartzack les réveilla lorsqu'il alla compter son premier point après 15:25 minutes. Il s'empara de la rondelle à sa propre ligne bleue, traversa toute la patinoire et arriva seul devant Lavoie qui bloqua avec son bâton mais le lancer rebondit par-dessus sur lui alors qu'il était couché sur la glace et alla choir dans le filet. Le Laval se rallia après ce but mais les montées individuelles des joueurs s'avérèrent inefficaces devant les solides défenses de l'Antigonish.

Tom Blackmore porta l'avance des visiteurs à 2-0 dès le début de la seconde reprise après avoir reçu une passe de Jackie MacLellan. Cependant Blackmore et Lavoie, cerbère du Laval, furent durement secoués après ce point. Blackmore perdit pied et plongea en compagnie de Lavoie dans les filets. Le jeu fut très excitant après ce deuxième point et les Carabins commencèrent à montrer leur présence lorsqu'ils bombardèrent le cerbère ennemi sans cependant pouvoir faire scintiller la lumière rouge. Après de mains efforts, ils furent récompensés lorsque Lagacé fit pénétrer le disque dans la cage avec l'aide de Roddy Roy et Maurice Blake. Le St-François-Xavier augmenta son avance quelques minutes plus tard grâce à Donald MacLean, mais Roddy Roy réduisit aussitôt la marge avec l'aide de Raymond et Lagacé.

Le Rouge et Or égalisa les chances au début de la troisième période sur un but de Bob Lafrenière, assisté de C. Roy et Claude Larochelle, mais les visiteurs profitèrent des dernières minutes pour compter trois buts successifs et se mériter une éclatante victoire.

Bill Delaney redonna d'abord l'avance à son club puis Swartzack compta deux autres buts pour sceller le compte de la partie. Delaney déjoua Lavoie alors que celui-ci était couché dans ses buts tandis que Swartzack compta dans un filet ouvert, Lavoie ayant échappé la rondelle qu'il venait de bloquer. Le dernier point de l'Antigonish a été réussi à la fin de la période sur un jeu de passes très rapides alors que Dubea venait d'être envoyé au pénitencier. Lavoie, qui a bloqué 36 lancers au cours de la joute, a été sensationnel dans ses buts malgré la défaite du Rouge et Or. On sait que ce dernier club rencontrera ce soir les Carabins de l'université de Montréal et que cette partie est très importante dans le classement de la ligue Interuniversitaire.

Première période

1—St-François : Swartzach (seul) 15:25
Punition : Rea 7:50.

Deuxième période

2—St-François : Blackmore (MacLellan) 0:58
3—Laval : Lagacé (R. Roy, Blake) 7:27
4—St-François : MacLean (Murrin, Bartlett) 14:50
5—Laval : Roddy Roy (Raymond, Lagacé) 16:11
Punition : Laroche 16:47.

Troisième période

6—Laval : Lafrenière (C. Roy, Larochelle) 13:20
7—St-François : Delaney (Flynn, MacSween) 14:52
8—St-François : Swartzack (McLellan) 16:14
9—St-François : Swartzack (McLellan, Flynn) 19:45
Punitions : Laroche 10:10; Bartlett 7:15; Dubeau 19:03.
Arbitres : Len Corriveau et René Simard.

Réunion semi-annuelle du district de Québec

La réunion semi-annuelle des officiers des ligues de hockey du district de Québec aura lieu à la salle de réception de Dumais Limitée (agent Molson), 190, avenue St-Sacrement, cet après-midi, à 2 h. 30.

Assisteront également à cette réunion le président et quelques officiers de la QAHA, au cours de laquelle il sera principalement question des séries éliminatoires de l'Association.

HOCKEY

HIER

Ligue Junior
Citadelles 5, Guelph 7
Canadiens 2, Barrie 3
Section de l'Ontario
Windsor 1, St-Catharines 2
Marlboros 6, Kitchener 8
Ligue Interuniversitaire
McGill 4, Toronto 4
Beauce Intermédiaire
(Semi-finale 4 de 7)
St-Georges 1, Ste-Marie 9
(Ste-Marie en avant 3-2)
St-Joseph 7, Beauceville 2
(St-Joseph gagne la série 4-2)
Saguenay Lac St-Jean
(Semi-finale 5 de 9)
Jonquière 5, Port-Alfred 3
(Jonquière en avant 2-0)
Ligue des Maritimes
Halifax 2, Charlottetown 5
Glace Bay 4, Sydney 3

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Canadiens à Toronto
Rangers à Boston
Ligue Américaine
Buffalo à Pittsburgh
Hershey à Syracuse
St-Louis à Cleveland
Ligue Senior
Québec à Ottawa
Sherbrooke à Chicoutimi
Ligue Junior
Section de l'Ontario
Guelph à Oshawa
St-Michael's à Galt
Ligue Interuniversitaire
Laval à Montréal

DEMAIN

Ligue Nationale
Canadiens à Boston
Toronto à Rangers
Détroit à Chicago
Ligue Américaine
Cleveland à Buffalo
Syracuse à Providence
Pittsburgh à St-Louis
Ligue Senior
Sherbrooke à Québec
Montréal à Shawinigan
Ottawa à Valleyfield
Ligue Junior
Citadelles à Windsor
Canadiens à Marlboros
Royal à Trois-Rivières
Section de l'Ontario
Kitchener à St. Michael's
Association Junior
Grand'Mère à Montmagny
(partie de quatre points)
Bas St-Laurent
Matane à Mont-Joli
Rivière-du-Loup à Rimouski
Saguenay Lac St-Jean
(Semi-finale 5 de 9)
Dolbeau à Alma
(Alma en avant 2-0)
(Semi-finale 5 de 9)
Port-Alfred à Jonquière
(Jonquière en avant 2-0)
Bauce Intermédiaire
(Semi-finale 4 de 7)
Ste-Marie à St-Georges
(Ste-Marie en avant 3-2)

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	53	25	13	15	167	109	65
Montréal	54	23	15	16	126	112	62
Chicago	54	20	22	12	135	136	52
Toronto	53	20	23	10	121	134	50
Boston	51	20	21	10	126	125	50
New-York	51	11	25	15	118	157	37

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	47	28	17	2	167	123	58
Pittsburgh	47	27	16	4	163	110	58
Hershey	48	23	24	1	161	156	47
St-Louis	47	22	24	1	154	171	45
Syracuse	48	22	25	1	158	152	45
Providence	47	20	26	1	146	193	41
Buffalo	47	17	28	2	106	162	36

LIGUE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	54	30	14	10	190	136	70
Royal	54	30	20	4	130	146	64
Ottawa	52	22	23	7	145	171	51
Sherbrooke	52	21	24	4	166	153	51
Valleyfield	51	21	22	8	141	149	50
Québec	52	18	23	11	145	174	47
Shawinigan	51	14	32	5	157	196	33

LIGUE DU BAS ST-LAURENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rimouski	47	28	16	3	204	153	59
Mont-Joli	47	24	20	3	210	190	51
Matane	47	19	25	3	174	181	41
Rivière-du-Loup	47	16	26	5	156	220	37

LIGUE JUNIOR "A"
SECTION DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	43	33	10	0	212	98	66
Citadelles	45	29	14	2	181	144	60
Trois-Rivières	46	13	30	3	127	205	29
Royal	43	7	32	4	108	208	18

SECTION DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Marlboros	51	31	13	7	189	124	69
Barrie	51	33	16	2	231	174	68
St. Michael's	49	28	16	5	213	195	61
St. Catharines	48	26	19	3	187	197	55
Galt	49	24	22	3	211	199	51
Oshawa	50	20	27	3	207	244	43
Guelph	49	19	28	2	181	176	40
Windsor	47	15	27	5	166	146	35
Kitchener	49	12	34	3	152	211	27

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	8	4	3	1	34	29	9
Montréal	5	4	1	0	27	21	8
Toronto	7	3	3	1	33	36	7
McGill	8	1	5	2	23	31	4

ASSOCIATION JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Citadelles	28	18	6	4	126	77	40
Grand'Mère	26	19	6	1	131	79	39
Montmagny	26	15	8	4	107	68	33
St-Patrick	26	5	20	1	55	156	11
Red Wings	26	5	20	1	55	107	11

LIGUE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	66	40	24	2	282	232	82
Charlottetown	66	36	27	3	243	191	75
Glace Bay	67	27	36	4	202	228	58
Sydney	67	24	40	3	179	241	51

Grand'Mère à Montmagny demain

Les Alouettes de Grand'Mère feront leur première visite de la saison à l'aréna de Montmagny, demain après-midi, alors qu'ils seront opposés aux protégés de l'instructeur Conrad Parent dans une partie régulière de l'Association Junior de hockey. Les Alouettes devaient jouer à Montmagny le 25 janvier dernier mais la partie fut contremandée à cause de la mauvaise température.

On se reprendra pour de bon demain après-midi et la rencontre a d'autant plus d'importance qu'elle comptera pour quatre points dans le classement des clubs.

En jetant un coup d'oeil sur le classement du circuit, on comprendra mieux le grand intérêt suscité par la partie de demain. Le club Montmagny et les Alouettes n'ont pas encore dit adieu à la première position et les vainqueurs de cette rencontre amélioreront grandement leurs chances de terminer la saison en première place, ou du moins de livrer une chaude lutte aux Citadelles.

Les deux équipes seront au grand complet. Chez les Alouettes, le cerbère "Baba" Dufour tentera de repousser les dangereux lancers des Thivierge, Lachance, Cadorette, Allaire, Delamarre et autres. Emilien Houde, coach des Alouettes, pourra compter sur les brillants frères Jean et Gilles Lambert, Gilles Matteau, Ernest Mailloux, Jacques Georgeff, Brisebois et Desrochers à la défense, ainsi que sur le rapide Guy Vanasse.

En trois parties disputées entre ces deux équipes depuis le début de la saison, les Alouettes ont triomphé 6-4, 5-4 et 9-7 mais le Montmagny a confiance de prendre une douce revanche sur son propre terrain demain. La joute est cédulée pour 2.30 heures.

Marty Marion a confiance aux Browns de St-Louis

San- Bernardino, Californie, 14 (PA) Plusieurs diront peut-être qu'il s'illusionne, mais Marty Marion déclare que les Browns de St-Louis, qu'il dirige, devraient remporter la troisième place, lors de la prochaine saison. Ils ont terminé la saison dernière en septième place. Marion concède les deux premières places aux Yankees de New-York aux Indiens de Cleveland.

Aurélien Lamothe élu inspecteur de boxe

Aurélien Lamothe qui fut promoteur de boxe local associé à des sportsmen locaux a été nommé hier après-midi inspecteur par la Commission de Boxe locale siégeant en l'Htôel de Ville. Lamothe est l'ex-champion poids-mouche canadien qui alla se battre contre Small Montana à Washington D. C. il y a un peu plus d'une dizaine d'années pour le ttire mondial. Cette bataille avait été disputée devant plus de 25,000 personnes.

A Davos

Une jeune fille de Boston a de belles chances de gagner le titre

Davos, Suisse, 14 (PA) — Une Bostonnienne de 17 ans, Tenley Albright, qui a souffert de poliomyélite en 1947, est actuellement en tête des concurrentes au concours pour le championnat mondial féminin de patinage de fantaisie.

Si elle maintient son avance dans les épreuves de patinage libre, demain, elle deviendra peut-être la première Américaine à remporter le titre mondial.

Après quatre des six épreuves 10 points en avant de Gundi obligatoires, Mlle Albright était Busch, championne allemande, avec 468.5 points contre 458.5.

Deux Torontoises, Suzanne Morow, 22 ans, et Vivi Smith, sont respectivement quatrième et sixième, avec 450.7 et 438.5.

La troisième place est détenue par l'Anglaise Valda Osborn, avec 456.1.

C'est une fillette de 13 ans, Carol Heiss, de New-York, qui détient la cinquième place, avec 439 points. Une autre Américaine, Margaret-Ann Graham, de Tulsa, Oklahoma, est septième avec 426.8.

Les points seuls ne suffisent toutefois pas à déterminer la championne, car sept juges attribuent la première place dans chaque épreuve.

Leur verdict ne sera annoncé qu'aujourd'hui, après les deux dernières épreuves obligatoires.

C'est demain que le championnat sera définitivement attribué, après quatre minutes de style libre par chaque concurrente.

Mlle Jeannette Altwegg, championne mondiale en 1951 et championne olympique actuelle, a assisté au concours.

Roland LaStarza obtient la décision sur Layne

New-York, 14 (PA) Roland La Starza s'est raillé dans les dernières rondes de son combat contre Rex Layne, hier soir, pour mériter la décision partagée des juges, au Madison Square Garden. Cette victoire lui permet d'entrevoir un combat pour le championnat mondial des poids-lourds, en juin, contre le gagnant de la rencontre Rocky Marciano-Joe Walcott.

Le New-Yorkais a conservé l'avantage d'après l'arbitre Al Berl, qui lui a concédé 6-3-1, et d'après le juge Art Susskind, qui lui a accordé 6-4. Le juge Harold Barnes a voté 5-4-1 en faveur de Layne. Le dossier de la Presse Associée affichait 4-4-2.

Le combat a été violent d'un bout à l'autre. Layne a martelé La Starza dès le début avec de puissantes droites au corps et à la tête. La Starza vint même près d'aller au plancher dans la première minute, sous le coup d'une droite à la mâchoire qui l'a fait reculer dans les câbles.

Layne, de Lewiston, Utah, pesait 200 livres et La Starza 190.

La Starza a maintenant de meilleures chances de rencontrer Marciano pour le championnat, si ce dernier est encore champion après le 10 avril. Roland a perdu par une très faible marge aux mains de Marciano, en 1950, alors que tous deux n'avaient pas encore subi la défaite.

Dans les quatre dernières rondes, La Starza a asséné de fortes droites à la tête de son adversaire.

Layne a chancelé et ses genoux ont fléchi dans la neuvième mais il n'est pas allé au plancher une seule fois.

Autour de l'arène, les spectateurs étaient d'avis que La Starza méritait la décision. Neuf d'entre eux interrogés à la hâte ont rendu le verdict suivant: six en faveur de La Starza, un pour Layne et deux pour un verdict nul.

Les 7,180 spectateurs qui ont vu le combat ont apporté des recettes de $24,139. La rencontre a été télévisée d'un océan à l'autre. La foule a aimé tout spécialement les échanges de coups auxquels les deux boxeurs se livraient de temps en temps, l'un en face de l'autre, sans presque se déplacer.

Joute de hockey à l'Union Commerciale

Une partie de hockey aura lieu lundi soir, à la patinoire de l'Académie Commerciale, entre les membres de l'Union Commerciale. Cette rencontre est organisée par Jean-Paul Tremblay.

On verra alors les As du président Albert Parent contre le Royal du trésorier Roméo Lachance. La division des équipes sera faite cet après-midi, lors d'une réunion spéciale. Les noms seront publiés dans notre édition.

Ski aujourd'hui et demain

Si Thetford-Mines promet d'enlever la vedette en fin de semaine dans le monde du ski, il y aura tout de même deux importants concours dans la région immédiate de Québec. En effet, un grand concours de descente pour le trophée "Jean Saucier" est à l'affiche pour demain, au Mont Ste-Anne, tandis que l'Union Commerciale nous présente son concours féminin annuel.

Tel qu'annoncé hier, Thetford sera la scène des championnats provinciaux pour la course de fond et les sauts. Le départ de la course de fond sera donné à 11 heures, ce matin, tandis que les sauts seront disputés demain après-midi, à 2 heures. Les meilleurs concurrents de la province seront en lice pour les deux compétitions.

Les meilleurs skieurs de la région sont attendus au Mont Ste-Anne pour la difficile épreuve de descente dont l'enjeu est le trophée "Jean Sauvier". Plusieurs inscriptions ont été reçues à date et le tirage se fera cet après-midi par les officiels de la Zône de Ski de la Vallée du St-Laurent. Ce concours est ouvert aux classes "A", "B" et "C" et se déroulera sur une piste très difficile.

Roger Gagnon, président de la section de ski de l'Union Commerciale, nous avise que tout est prêt pour le combiné alpin qui sera tenu demain, au Lac Beauport, pour les skieuses des classes "B" et "C", senior et junior. Quatre magnifiques trophées sont à l'enjeu et seront distribués avec les prix au cours d'une réception qui suivra au chalet du culb au Lac Beauport.

Au Lac Placid

Ayant été choisies pour faire partie de l'équipe canadienne, Monique Langlais, Mimi et Gigi Séguin et Joan Monaghan sont parties pour le Lac Placid où se disputera en fin de semaine le concours pour l'obtention du trophée "Kate Smith".

Si l'on se rappelle la belle tenue de ces skieuses au Lac Beauport lors des épreuves du concours "Gaby Pleau", en obtenant les premières places, on ne doute pas qu'elles feront bonne figure au Lac Placid.

Sherbrooke sera opposé aux As demain après-midi

Cette joute sera la deuxième d'une importante fin de semaine pour le club local — Ce soir, nos porte couleurs jouent à Ottawa — Imlach s'attend à garder le même alignement que mercredi — Connie Dion avec les visiteurs, demain.

Les As de Québec joueront en fin de semaine deux parties très importantes pour leur classement final puisqu'ils rencontrent deux de leurs rivaux dans la lutte pour la troisième position. En effet, après une visite à Ottawa, ce soir, les hommes de Punch Imlach reviendront demain après-midi, au Colisée, pour recevoir le St-François de Sherbrooke.

Ces deux équipes ont quatre points d'avance sur le club local tout en ayant joué le même nombre de parties. Ottawa et Sherbrooke seront aussi à l'oeuvre deux fois en fin de semaine. Les Sherbrookois sont à Chicoutimi, ce soir, tandis que les Senateurs visitent Valleyfield, demain après-midi. Ce dernier club est trois points en avant des locaux. Dans une autre partie du circuit Slater demain, les Royaux de Montréal visiteront les surprenants Cataractes de Shawinigan.

Rencontré hier soir avant le départ du club pour la capitale fédérale, Imlach a déclaré qu'il allait garder intact le trio Stewart-Carnegie-Harrison tout en plaçant Murdo MacKay sur l'aile droit en compagnie de Béliveau et Tremblay. Frank Mario sera maintenu entre Phil Renaud et Danny Nixon, tandis que Pierre Brillant restera comme substitut, Jack Gélineau sera dans les filets.

Lors de la joute de demain après-midi, les visiteurs seront accompagnés de plusieurs de leurs partisans et nous présenteront un nouveau cerbère. Il s'agit de Connie Dion, anciennement des Red Wings de Détroit et des Bisons de Buffalo, qui a abandonné une retraite de deux ans pour remplacer le jeune Robert "Miche" Perreault, rappelé par les Reds de Providence dans la ligue Américaine. Décidément, Dion fait bien les choses comme le prouve la partie de 0-0 contre les As, mardi soir dernier.

A cause des anciens As qui sont sur l'équipe, Sherbrooke demeure un adversaire dangereux, Guy Labrie, Roger Roberge, Nils Tremblay et Martial Pruneau sont toujours à leur meilleur contre leur ancien club. Locas, Pépin, Thompson, Wywrot, St-Hilaire, Matthews, Drainville, Wright, et Dubé sont aussi capables de faire leur part.

La rondelle sera mise au jeu à 2 h. 45 précises, et tous les détenteurs de cartes de saison qui n'ont pas manqué une joute pourront avoir leurs billets gratuitement pour cette rencontre.

Festival d'hiver du Patro Lévis demain

Le festival d'hiver du Patro Lévis aura lieu demain. Voici le programme de la journée :

Le matin à 10 heures : Joute entre les "Anciens" et les "Actifs" et entre les "Papas" et leurs "Rejetons".

L'après-midi à 2 heures : Joute entre les Séniors du Patro Laval et les Séniors du Patro de Lévis. Ce sera le plat de résistance, entremêlé de courses diverses, pendant que les Juniors de St-Louis du Patro Lévis rencontreront leurs jeunes camarades de la section des Saints-Ange.

Le soir à 7 heures 30 : Partie de Gouret entre les St-Louis du Patro Laval et les St-Louis du Patro Lévis. En même temps, les Juniors St-Louis rencontreront les jeunes Pensionnaires de notre Maison. Entre les Périodes, il y aura démonstration de gymnastique et d'acrobaties exécutée par les jeunes gens du Patro de Lévis.

Le festival de Sts-Martyrs demain

C'est demain après-midi à 2 heures qu'aura lieu le festival annuel de la paroisse Sts-Martyrs, patronisé par le club Belvédère. Pour la circonstance, les directeurs Fernand "Butch" Houle et Lucien "Minou" Gauthier n'ont rien négligé afin que cette fête sportive remporte un réel succès. La mise au jeu sera faite par l'honorable Antoine Rivard, solliciteur-général de la province, qui sera accompagné de M. Laberge, p.d., curé de la paroisse et d'autres invités d'honneur.

Le programme du festival comprend plusieurs courses en patins, en skis, tricycles, etc. De plus il y aura une partie de ballon-balai et une partie de hockey entre le club Belvédère féminin et le Leonard High School. Pour clôturer le festival, on présentera une partie de hockey entre le St-Patrick junior B et le Sts-Martyrs juvénile. Il sera intéressant de voir ces deux équipes demain après-midi au club Belvédère sur la rue Calixa-Lavallée.

Il est à noter que dans la soirée, il y aura du patinage et qu'il y aura des prix.

LE BON VIEUX Cigare PEG TOP de Grothé PERCÉ PRÊT À FUMER

Ce que vous trouvez EN PLUS dans vos CHEMISES Forsyth

CONFECTION

Les doubles coutures principales, les boutons solidement fixés et les points de couture espacés avec une précision rigoureuse donnent au vêtement toute la solidité désirée.

COUPE

Exécutée par des experts pour un ajustement parfait. Aucune gêne aux épaules ni à la poitrine.

COLLETS

Savamment coupés et façonnés pour faire valoir vos traits, tout en vous assurant un chic et un confort parfaits.

MANCHES

Fentes de manches plus élégantes et plus faciles à repasser . . . Les bords ne sont pas seulement assemblés.

LAVAGE

La chemise Forsyth est facile à laver . . .
Après le blanchissage,
elle est fraiche et comme neuve.

GARANTIE

Chaque chemise Forsyth, quel que soit son prix, est fabriquée avec un soin minutieux. Chacune d'elles est accompagnée d'une police d'assurance qui vous garantit entière satisfaction.

"On ne regrette jamais l'achat d'un article de qualité"—Ent.

JOHN FORSYTH LIMITED—KITCHENER—CANADA

CHEMISES • CRAVATES • VÊTEMENTS DE SPORT ET DE LOISIRS • PYJAMAS • SHORTS • FOULARDS • MOUCHOIRS • BIJOUTERIE

Les Citadelles perdent 7-5 à Guelph; échec du Canadien

Jimmy Connelly se signale pour les Biltmores avec trois buts. — Camille Henry et Raymond Cyr ont chacun deux buts pour les Citadelles. — Roland Leclerc a l'autre. — Trois assistances pour Labadie. — Les Flyers de Barrie l'emportent 3-2 contre les Canadiens de Sam Pollock.

Guelph, Ont., 14. (PC). — Les Biltmores de Guelph ont réussi hier soir à contenir un ralliement des Citadelles de Québec durant la troisième période pour les vaincre par 7-5 dans une partie du calendrier mixte des associations de hockey junior de l'Ontario et du Québec.

Cette victoire a fait monter les Bilts à trois points de la sixième position, détenue par les Generals d'Oshawa, le dernier club assurer pour le moment de participer aux éliminatoires dans le circuit ontarien.

C'était la deuxième défaite consécutive des Citadelles dans leur présente tournée en Ontario. Les Québécois occupent la deuxième position dans la ligue junior du Québec.

Jimmy Connelly, qui a tenu la vedette pour les Bilts en ces dernières semaines, a de nouveau mené l'attaque de son club hier soir en obtenant trois buts et deux aides. Son copain de ligne Birley Dimma a marque un but et obtenu trois aides.

Bill Tonegusso, un junior B promu il y a quelque semaines, a reussi deux buts, tandis que le joueur de défense Danny Blair comptait l'autre.

Camille Henry et Raymond Cyr ont réussi chacun deux buts pour les Citadelles. Roland Leclerc a obtenu l'autre. Michel Labadie a récolté trois assistances.

Les Citadelles à Windsor

Les quatre clubs de la ligue Junior A Provinciale seront inactifs aujourd'hui, mais tous seront à l'action demain. Les Citadelles joueront leur avant-dernière rencontre de cette tournée, à Windsor, contre les Spitfires du coach Jim Skinner. Les Spitfires avaient subi un revers de 2-1 au Colisée local, le 29 janvier dernier, dans une partie marquée d'une bataille générale et qui fut une des causes de la suspension imposée contre Phil Watson.

A Toronto, les Canadiens juniors seront les adversaires des Marlboros de Toronto. Les Marlboros avaient disposé des Canadiens par 4-2 au Forum, le 9 décembre. Ce sera la dernière joute des Canadiens en Ontario. A Trois-Rivières, les Reds de Jack Toupin recevront la visite du Royal de Montréal.

Première période

1—Guelph : Connelly (Dimma) 6:55
2—Guelph : Tonegusso (White, Henderson) 8:45
3—Guelph : Blair (Connelly, Dimma) 12:49
4—Québec : Leclerc (Labadie, Laperrière) 16:05
5—Québec : Cyr (Labadie, Leclerc) 17:56
Punitions : Murphy 1:28; Labadie 7:40; Blais 9:02; Collins 13:56; Amadio 19:09

Deuxième période

6—Guelph : Dimma (Connelly, Graham) 10:53
7—Guelph : Connelly (Dimma) 11:05
8—Guelph : Tonegusso (Murphy, Henderson) 13:03
9—Guelph : Connelly 18:24
10—Québec : Henry 19:48
Punitions : Murphy 4:31; Thibeault 15:25; White 17:43.

Troisième période

11—Québec : Cyr (Labadie, Chevalier) 1:27
12—Québec : Henry (Cyr, Doyon) 19:11
Punitions : Amadio 9:44; Shack 9:44; Dimma (mineure et mauvaise conduite de 10 minutes) 17:23.

Victoire des Flyers

Barrie, Ont., 14. (PC). — Deux buts comptés dans la troisième période ont permis hier soir aux Flyers de Barrie de vaincre le Canadien de Montréal par 3-2 dans une partie du calendrier mixte des associations de hockey junior de l'Ontario et du Québec.

Plus de 4,000 spectateurs ont bondi sur leurs pieds quand Orv Tessier, deuxième compteur de la ligue junior de l'Ontario, a enregistré le but vainqueur, vers la fin de la troisième période.

Les Canadiens, qui dominent le classement de la ligue junior du Québec, avaient pris une avance de 2-1 dans la première période et les deux clubs n'avaient pu compter au cours de la deuxième.

Ce sont Phil Goyette et Les Lilley qui ont marqué les buts des Canadiens. Doug Mohns et Don McKenney ont compté les autres buts du Barrie.

Cette victoire porte les Flyers à un point seulement des Marlboros de Toronto, qui occupent la première place de leur circuit.

Première période

1—Montréal : Goyette (Provost) 2:20
2—Montréal : Lilley (Rousseau, Goyette) 7:57
3—Barrie : Mohns (McKenney, Carver) 8:55
Punitions : Pietsch 2:09; K. Robertson 13:20; McCord 17:16.

Deuxième période

Aucun point
Punitions : Mohns 0:44; Cherry 2:34; Boileau 9:19; Hollingworth 9:30; McCord et Tessier 16:43.

Troisième période

4—Barrie : McKenney (Mohns) 10:34
5—Barrie : Tessier (Poeta, Mohns) 16:15
Punitions : Poeta 12:08; Hollingworth 14:22.

Bryan Kelly se montre très exigeant pour un autre combat contre McCray

Toutes illusions que le promoteur Roland Ste-Marie avait de bâcler facilement un match-revanche entre Bryan Kelly et Shamus McCray sont disparues hier après-midi avec l'arrivée d'un télégramme de Capt Teal, gérant de Kelly.

Teal rejette catégoriquement toutes les offres que le promoteur du Club Athlétique Champlain lui a fait lors du voyage à Montréal, avant-hier. "Nous voulons $800.00 de garantie et $200.00 de dépenses ou pas de combat du tout", lit-on dans le télégramme du conseiller de l'athlète de Niagara Falls, Ont.

Inutile de dire que le promoteur Ste-Marie n'est pas de très bonne humeur. Il croit que Kelly est très exigeant. "Il se bat à Montréal, lundi, et je suis certain qu'il n'obtiendra jamais la moitié de cette somme. Pourtant, le Forum est beaucoup plus riche que nous", de dire Roland.

Ste-Marie n'est pas découragé, cependant, et doit retourner dans la métropole demain afin d'assister au combat Carter-Savoie qui sera à l'affiche lundi. Il aura une autre entrevue avec Teal et Kelly, dans l'espoir de les faire céder quelque peu dans leurs conditions. Mais il admet que ce ne sera rien de facile.

Le matchmaker du Club Athletique Champlain est très enchanté des entretiens téléphoniques qu'il a eues avec Irving Robin, gérant de McCray. "C'est le gérant le plus gentilhomme que j'aie encore rencontré dans la boxe, et il est malheureux qu'il n'en ait pas plus comme lui," nous fait-il remarquer. Robin est furieux des tactiques de Kelly, mais n'en blâme aucunement le promoteur.

Robin a téléphoné hier pour dire que l'oeil gauche de McCray était beaucoup désenflé et qu'il pourra recommencer son entraînement dès lundi. "Si Kelly a peur de nous rencontrer, trouvez-nous un bon homme et nous serons à Québec le soir du 23 février pour le rencontrer", de déclarer le gérant du noir McCray. "D'ailleurs, un bouc comme Kelly n'a pas sa place dans la boxe et notre sport ferait tout aussi bien sans lui".

Si Kelly ne veut pas venir à Québec, le 23, Ste-Marie est tout au moins sûr d'avoir McCray, qui s'est conquis de nombreux admirateurs avec le courage qu'il a montré dans le combat de lundi dernier. —

Deux rencontres au basket-ball

Il y aura du basket-ball au gymnase de Limoilou et au gymnase du Séminaire ce soir. A Limoilou, à 7.30 heures, le club du Séminaire visitera le J.-B. Villeneuve-Limoilou dans une rencontre régulière de la ligue Senior. Le J.-B. Villeneuve est assuré de terminer la saison en troisième place, mais le Séminaire a encore des chances mathématiques de rejoindre le Rouge et Or au premier rang et ses porte-couleurs sont bien déterminés à vaincre les joueurs du coach Guy Massicotte. En remportant la victoire, le Séminaire se rapprocherait à seulement deux points de la première place, mais s'il n'en tient qu'aux joueurs du J.-B. Villeneuve, c'est une deuxième défaite consécutive qui les attend ce soir au gymnase de Limoilou.

Au Séminaire, les Pensionnaires recevront la visite du Collège des Jésuites dans une partie régulière de la ligue Senior. Une victoire des Pensionnaires leur permettrait de rejoindre les étudiants de la rue St-Cyrille en cinquième place, tandis qu'en remportant la victoire, les collégiens rejoindraient les Carabins de l'Université Laval en quatrième position.

Ces deux rencontres promettent d'être contestées et plusieurs centaines d'amateurs sont attendus aux deux endroits pour voir ces vedettes à l'oeuvre. Au Séminaire, la joute Pensionnaires vs Collège des Jésuites débutera à 7 heures précises.

Tournoi de croquet la semaine prochaine

A une assemblée des clubs de Croquet de Québec et du district tenue au chalet de l'Union Commerciale au Lac Beauport, il a été décidé que les clubs devront faire parvenir dans le plus bref délai possible à E. Lapointe, 142 rue de la Couronne, Québec, Tél.: 4-3741, leurs noms par équipes pour ceux qui voudront participer aux tournois débutant jeudi prochain le 19 février à 9 heures p.m. au Lac Beauport pour se continuer les mardis et jeudis de chaque semaine. Chaque club recevra une cédule des parties à jouer.

Wally Kilrea condamné à une amende de $25.

New-York, 14 (PA) Wally Kilrea, instructeur des Jets de Johnstown, de la Ligue de hockey de l'est, a été condamné à $25 d'amende pour avoir molesté l'arbitre John Daly, jeudi soir, au cours de la joute entre les Jets et les Lions de Washington. Tom Lockhart, président de la ligue, qui a imposé l'amende à Kilrea, a ordonné à Daly d'arbitrer la joute de ce soir entre les deux mêmes clubs, à Johnstown.

Les arbitres ont arrêté la partie à Montmagny

La joute disputée hier soir à l'aréna de Montmagny entre les Red Wings et le Montmagny, dans l'Association Junior de hockey, a pris fin à la dixième minute de la troisième période alors que les joueurs des deux équipes se livrèrent une bataille générale.

Les deux clubs étaient sur un pied d'égalité au compte de 3-3 quand la bataille éclata et les arbitres en devoir mirent fin à la partie, sans accorder la victoire à l'une ou l'autre des deux équipes. On ne savait pas hier soir si cette partie sera reprise ou si les deux clubs devront se contenter d'un résultat nul. Claude Chabot a compté deux buts pour les visiteurs et l'autre fut réussi par Jean-Guy Dubord. Gaétan Thivierge, Benoit Mercier et Jean-Paul Lachance furent les trois compteurs du Montmagny.

McGill annule 4-4 à Toronto

Toronto, 14 (PC) Les Redmen de l'université McGill et les Varsity Blues de l'université de Toronto ont fait partie nulle, 4-4, hier soir, dans une joute de la ligue Interuniversitaire.

Les Blues sont à un point derrière les Carabins de l'université de Montréal, qui occupent la deuxième place du circuit. L'université Laval de Québec est en tête.

Whitey Schutz a dirigé l'offensive pour les Redmen, comptant un but dans chaque période. Jack Lynch a enregistré l'autre.

Le gardien de buts des Varsity Blues, Jack Ross, a effectué un fameux travail, arrêtant 47 lancers. Les Blues n'ont lancé que 29 fois contre Bob MacLellan, en outre des quatre buts comptés par John Addison, Jack Wheldrake, Ken Lawson et Jim Wilkes.

L'arbitre a annulé un but compté par chacun des deux clubs, parce qu'un de leurs joueurs se trayait au même instant dans la zone du gardien de buts.

Première période

1—McGill : Schutz 8:10
2—Toronto : Addison 14:40
3—Toronto : Wheldrake (Stephan) 15:31
4—Toronto : Lawson (Primeau) 18:09
5—McGill : Lynch (Waterston et Robertson) 19:18
Punitions : Machin 1:15; McGowan 6:38; Fitzhenry 6:49; Emo 8:36; Lynch 13:14; Schutz 14:09; Adams 15:10.

Troisième période

6—McGill : Schutz (Constable) 0:26
Punitions : Emo 13:45; Schutz 15:45.

Troisième période

7—McGill : Schutz (Constable) 0:39
8—Toronto : Wilkes (Bodnar, Addison) 10:07
Aucune punition.

Période supplémentaire

Aucun point
Punition : Machin 9:39.

Arrêts :

MacLellan	4	8	4	3	19
Ross	18	12	10	6	46

Tournoi athlétique au Forum en mars

Montréal, 14 (PC) Le tournoi pour les championnats d'athlétisme d'intérieur pour l'est du Canada se déroulera au Forum de Montréal, le 20 mars prochain, alors que la Légion canadienne tiendra son septième concours annuel.

M. Norman-H. McLeod, président du concours et vice-président du commandement provincial de la Légion, a déclaré hier soir que 18 épreuves de championnat ont reçu la sanction de l'Union athlétique amateur du Canada et de la Fédération athlétique amateur féminine. D'autres épreuves auront lieu pour les élèves des écoles publiques et des courses à relais mettant en lice des high schools.

C'est la troisième année consécutive que le tournoi de la Légion reçoit la sanction officielle pour les championnats de l'est du Canada. Le tournoi se déroulera sous la direction de l'Association d'athlétisme du Québec.

La fin de semaine chez les raquetteurs

Les Raquetteurs du district de Québec ne seront pas inactifs en fin de semaine. Un des clubs aura une excursion à Montmagny, un autre participera au festival de Lauzon, et, pour leur part, les raquetteurs de l'Aiglon ont organisé une glissade sur la terrasse demain après-midi, suivie d'un souper canadien et d'une soirée qui promet d'être très agréable. Tous les intéressés voudront bien se rendre avant deux heures, demain sur la Terrasse. Le souper canadien aura lieu à l'Aiglon, à 6 heures p.m. suivi de la soirée avec orchestre. Tous les membres des clubs de Raquetteurs du Districts sont cordialement invités.

Les membres et les amis du club de Raquetteurs Le Normandie sont invités à une soirée spéciale qui aura lieu ce soir aux salles du club. Demain matin, tous les membres costumés qui désirent faire le voyage spécialement organisé pour eux devront se rendre pour 9.30 heures précises au local du club où se fera le départ de l'autobus.

Le comité sportif du Club "Le Normandie" se prépare activement avec ses athlètes, dans la marche et la course en raquettes, en préparation pour la prochaine compétition cédulée par l'union locale. Lors du voyage de dimanche dernier à Thetford-Mines le Club Normandie a remporté un magnifique trophée offert par le Club "Le Gaillard" pour la bonne tenue de ses membres sur la parade ainsi que pour la beauté du costume. De plus les athlètes du club ont très bien figuré dans les courses.

Dans le cent verges junior, Peter Scott se classa deuxième, et dans le trois milles, Roger Deguise, Maurice Lapointe et Adélard Deschênes ont figuré avec avantage.

Ce soir, à 9 heures, soirée hebdomadaire au club Frontenac sous la présidence de M. Jos. Bernier. Tous les membres et leurs amis sont invités.

A l'Union St-Laurent

Ce soir il y aura soirée hebdomadaire pour tous les membres et leurs amis qui fréquentent le populaire centre sportif de la rue Lavigueur. La direction est heureuse de constater une fois de plus la popularité de ces réunions de famille et les habitués savent à quoi s'en tenir sur la magnifique organisation qui préside aux loisirs de cet endroit.

L'O.T.J. présentera lundi sur ses 10 patinoires son festival annuel

C'est lundi, 16 février, que sera présenté sur les dix patinoires de l'O. T. J. soit les parcs Victoria, Ferland, Plaines d'Abraham, Esplanade, Dollard, St-Mathieu, Iberville, Marguerite Bourgeoys, Bardy et Notre-Dame des Victoires, le grand festival annuel organisé par l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec Inc.

Cette date coïncide cette année avec le lundi gras, ce qui sera une belle occasion pour les jeunes et les moins jeunes de ressusciter la vieille tradition des jours gras qui veut que chacun porte un costume typique.

Il y aura de nombreux prix de valeurs et tout spécialement trois prix pour les plus beaux costumes pour les hommes et trois prix pour les plus beaux costumes pour les dames seront attribués à chaque patinoire.

On procédera aussi au tirage de nombreux prix de présence. Donc en foule lundi sur les populaires patinoires de l'Oeuvre.

Les jeunes pour les prix des costumes les plus beaux et les plus originaux seront les suivants :

Parc Victoria : M. Francis Boudreau, M. P. P., M. Charles Laflamme, M. Charles Boucher et M. Georges-H. Paveur.

Parc Ferland : M. le Dr L.-D Langlais, M. Roland Lagacé et M. Armand Trottier.

Parc des Plaines : M. le Dr Paul-V. Marceau, M. A. Malouin, M. L.-A. Dumas.

Parc Esplanade : M. Wilbrod Bhérer, C. R.; M. Lionel Fleury, M. Fernand Guay.

Parc Dollard : M. Damase Blais, Léandre Trudel, René Bédard et C.-N. Paquet.

Parc St-Mathieu : M. Ulderic Bédard et M. A. Larose.

Parc Iberville : M. le chevalier E. G. Glasson, M. Samuel Drolet, M. Roger Fiset.

Parc Marguerite Bourgeoys : M. Antonio Cayer, L.-P. Gauvin et J.-M. Arteau.

Parc Bardy : M. Lucien Gagné, Jos. Fortier et André Roy.

Parc Notre-Dame des Victoires : M. Alphonse Ruel, M. le curé Jos. Boutin et M. Ernest Guimont.

Johnny Valentine a le meilleur sur le rude Sky Hi Lee hier à la Tour

Johnny Valentine s'est de nouveau affirmé dans son genre hier soir à la Tour en l'emportant 2 chutes dans 3 aux dépens de Sky Hi Lee mais cette victoire ne fut pas sans être précédés de divers incidents qui eurent le don de mettre la foule en haleine du commencement à la fin. Sky Hi Lee s'emparera des honneurs de la première chute alors que son adversaire après avoir été précipité en bas de l'arène sembla pour un instant perdre le contrôle de ses sens et devait même se permettre d'assénée sur la tête de son rival un solide coup de micro arraché des mains de l'annonceur officiel Allan Mitchell. A la reprise des hostilités Valentine ne devait prendre qu'une minute à faire retomber Sky Hi Lee sur son genou et voir le colosse lui concéder la chute. Les honneurs de la chute décisive survinrent une dizaine de minutes plus tard et ce fut Valentine qui eut le meilleur à la suite d'une série de durs échanges qui tinrent fort occupé l'arbitre Paul Boivin qui officiait aux hostilités entre les deux mastodontes.

Au terme de ce spectacle de lutte qui remporta un autre immense succès hier soir à la Tour. Le promoteur Roland Ste-Marie ne cacha pas devant un groupe de sportifs locaux qu'il devait y avoir quelque part un colosse capable de mettre à sa place Valentine et de façon définitive et qu'il s'emploierait dès le début de la semaine à trouver quelqu'un capable de mâter ce dur athlète qui semble renverser tout sur son passage.

Dans les autres combats à l'affiche signalons la populaire victoire du lutteur allemand Hans Herman aux dépens de Emil Dusek dans un match qui fut passablement rude. La préliminaire entre Bob Langevin et Tony Angelo de même que la semi-finale entre Ernie Dusek et George Scott furent des combats nuls mais même si ces matchs ne purent produire de vainqueur, il faut signaler qu'ils furent tous forts intéressants pour la nombreuse foule qui remplissait la Tour hier soir.

Gain des Pensionnaires de St-Louis-de-Gonzague

Les Pensionnaires de St-Louis-de-Gonzague ont remporté une brillante victoire au compte de 7 à 0 contre les Externes lors d'une rencontre disputée jeudi après-midi au Colisée. Chez les compteurs, les vedettes ont été Jacques Jobin, Michel Riverin et Jean-Marie Avard, tandis que le jeune Jacques Samson, brillait particulièrement dans ses filets. Jean Béliveau agissait comme pilote des Pensionnaires.

Sullivan remplace

Boston, 14 (PA) En vertu d'un décret émis le 7 février, à Montréal, par la Ligue nationale de hockey, les Brouins de Boston ont annoncé hier qu'ils ont acquis George (Red) Sullivan, 23 ans, comme régulier. Les Brouins ont remplacé Sullivan chez les Bears de Hershey par Léo Labine, qui se rapportera à son club à Syracuse, ce soir.

Le gérant de Chuck Davey devra aller s'expliquer

Chicago, 14 (PA) Le président de la Commission athlétique de l'Illinois a invité hier le gérant et l'entraîneur de Chuck Davey à venir expliquer pourquoi ils auraient permis à leur protégé de monter dans l'arène contre le championnat mi-moyen du monde, Kid Gavilan, mercredi soir, alors qu'il aurait souffert de l'influenza quelques jours avant. Après la mise hors de combat technique de Davey, à la deuxième ronde, ses seconds ont annoncé qu'il avait reçu des injections de pénicilline et qu'il avait dû interrompre son entraînement durant trois jours avant la bataille.

Chez les jeunes et les amateurs

Le St-Fidèle a triomphé du St-Esprit par 5-1 hier soir dans la première partie de la finale 2 de 3 de la ligue midget de Limoilou. Puchol et Arsenault ont compté chacun deux buts pour les vainqueurs et l'autre fut réussi par Tremblay. Lepire a réussi le seul but des perdants. La deuxième partie sera disputée ce soir à St-Fidèle.

Dans la ligue bantam de Limoilou, le St-Pascal a disposé du St-Fidèle par 2-1 hier soir pour égaler les chances de la finale 2 de 3 à 1-1. Emond et Poulin ont compté pour le St-Pascal. Pouliot a reussi le seul but du St-Fidèle. La rencontre décisive sera présentée lundi soir à St-Pascal.

La prochaine partie de la ligue juvénile de Limoilou sera disputée ce soir entre le St-Pascal et le Giffard.

Cet après-midi à 2 heures 30 sur la patinoire de l'Académie Commerciale sera présentée une intéressante joute de hockey mettant aux prises les porte-couleurs de la taverne O'Neil contre ceux de Conway Transport. Ces derniers ont une revanche à prendre sur ceux qui les battaient 8-3 lors d'un précédent duel.

Le club de hockey "Rita Drouin" de Lévis, qui n'a subi qu'une défaite au cours de ses seize dernières rencontres, lance un défi à tout club de hockey de calibre intermédiaire B, en particulier au Ste-Marie, Beauceville, Donnacona, Beaupré, St-Jean-Port-Joli, St-Raymond, St-Pascal de Kamouraska, etc.

Voici la cédule du club pour les prochains jours : dimanche à 2 heures 30 : à Ste-Justine; à 8 heures 30 : à St-Laurent, I. O.; mercredi, le 18 février, à St-Charles de Bellechasse.

Le club de Ste-Justine de Dorchester lance un défi à tout club de la Ligue Etchemin, particulièrement au club de St-Anselme, au Ste-Claire et au Vallée-Jonction. Pour informations, J.-Henri Genest, secrétaire-trésorier, Ste-Justine.

Le club de Bob Kaiser a défait le Chez Constant, dirigé par Roland Caron, au compte de 7 à 4 lors d'une partie disputée récemment sur la patinoire de l'Académie Commerciale. L'attaque des vainqueurs a été conduite par Gérard Audet avec quatre buts et deux assitances.

L'équipe de Bob Kaiser lance un défi au club des frères Masse pour jouer en fin de semaine, ou au début de la semaine.

Festival St.-C.-Garnier ce soir et demain

(14 et 15 février)

Ce soir. — Rencontre des équipes de hockey, Kiwanis de Sillery vs Académie de Québec. Ligue Interscolaire.

Demain après-midi. — Courses de toutes sortes intéressant garçons et filles de 8 ans à 18 ans. Des prix seront attribués pour chaque catégories Demain soir, grande mascarade

Après une longue discussion, Cato consent à rencontrer Cagney, lundi

Jacques Brûlotte, promoteur de lutte à la Salle des Sports de Lauzon, était de passage à nos bureaux hier soir pour nous annoncer que Monsieur Cato avait accepté de rencontrer lundi soir Georges Cagney et ne pas se servir de sa fameuse prise "endormitoire". On sait que c'est une des conditions posées par Cagney, qui a demandé un match-revanche à la suite de sa défaite par disqualification contre l'athlète japonais, lundi dernier.

Tout en admettant qu'il était très heureux d'avoir bâclé ce combat, le promoteur Brûlotte nous a assuré

CATO

qu'il ne se mettrait plus en frais de convaincre Cato qu'il doit venir se battre à Lauzon sans le droit de se servir de sa prise favorite. "Il est vrai que Cato a accepté le match," dit-il, "mais pas sans avoir obtenu une bourse plus élevée qu'il obtient ordinairement dans les autres centres. Je me devais d'obtenir cette bataille pour Cagney, un athlète local et très populaire à Lauzon."

Naturellement, Cagney a été fier d'apprendre cette bonne nouvelle. Maintenant qu'il a gagné son point, il se croit capable de tailler en pièces celui qui lui fit perdre la tête lundi dernier. Le promoteur Brûlotte a cependant tenu à lui dire que Cato se promet d'employer lundi prochain quelque chose de nouveau et qui pourrait être encore plus effectif que "l'endormitoire". Quel pourrait bien être ce nouveau truc ?

Maintenant que sa finale est baclée, Brûlotte a décidé de compléter la soirée avec deux grandes batailles par équipe. Dans un 2 dans 3 limité à 10 minutes, Tarzan Babin et Pat Lawrence rencontreront Tony Raski et Yvon Madore. L'autre "team match" se fera entre Constant Labrecque et Bob Morin contre Juan Lopez et Phil DeLarosbil.

Les amateurs prennent un intérêt tout particulier dans le combat qui verra encore Lawrence et Madore opposés l'un à l'autre. Lawrence n'a pas digéré son revers de lundi contre Madore et tentera d'en profiter pour remettre le change. D'ailleurs, tout indique que l'action ne manquera pas lundi soir, à Lauzon, et il serait très sage pour les amateurs de réserver immédiatement leurs billets, car il y aura foule. —

Les activités au club Judo-Québec

Dernièrement avait lieu une intéressante soirée de judo au club Judo-Québec et plusieurs adeptes de ce sport se sont mérité leurs ceintures dans leur catégorie respective. Jean-Paul Roy et Lauréat Drapeau ont mérité la ceinture orange; Gaston Bélanger et Rolland Blouin ont mérité la ceinture verte; Gaétan Grenier a mérité la ceinture bleue.

Plusieurs élèves du professeur Armand Watier, de la catégorie juvénile, ont également assisté à la soirée. Des cours de judo sont donnés à ces jeunes tous les samedis matins et remportent un grand succès. "Tous ne deviendront pas des experts de judo" déclarait le professeur Watier, mais la formation qu'ils reçoivent de ces cours saura leur être profitable dans d'autres sports".

Ces cours de judo sont donnés bénévolement aux jeunes et les intéressés sont priés de communiquer avec le club Judo-Québec.

Eliminatoires au parc Victoria

Le cerbère Jean-Marc Baribeau a enregistré son deuxième blanchissage consécutif hier soir quand le Victoria a disposé des Citadelles par 4-0 dans la deuxième partie d'une série de deux joutes au total des points, en semi-finale de la ligue bantam de l'Ecole de hockey de l'O. T. J. (parc Victoria). Le Victoria gagne la série 8-0 et jouera en finale contre les vainqueurs de la série General-Castors. Gilbert Labbé a réussi le tour du chapeau et Jacquelin Robitaille a compté l'autre but.

Dans la première partie de la finale 2 de 3 de la ligue midget, les Citadelles ont disposé des Castors par 5-2. Robert Champagne et Aurélien Bilodeau ont compté chacun deux buts pour les vainqueurs. L'autre a été enregistré par Alfred Valcourt. Jean-Claude Marceau et Marcel Boisvert furent les compteurs des Castors.

Ce soir, à 8 heures, le Victoria jouera contre les Generals dans la première rencontre de la finale 3 de 5 de la ligue Juvénile.

COLISÉE
Tél. : 5-5129 — ATT. 28
DIMANCHE, 2 h. 45 P.M.
— Ligue Senior de Hockey —
★ ST-FRANÇOIS ★
de Sherbrooke
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
BILLETS de SAISON doivent être réclamés dans DEPOTS avant 7 hrs SAMEDI — Détenteurs qui n'ont pas manqué UNE SEULE PARTIE de cédule n'auront rien à débourser.
Charge de Service en plus
● RES.: Loges $1.50
Mezz. et Balcons $1.25
● ADM. gén. — (1,300 sièges)
Adultes, 75c — Enfants, 35c
Charge de service en plus

$4,000.00 — $5,000.00
OPPORTUNITE DANS LA VENTE
avec une organisation supérieure dans sa ligne. Un manufacturier de produits de réputation nationale requiert le service d'un représentant pour vendre ses produits au détail et au gros dans Québec et les environs, et aussi le Lac-St-Jean.
Salaire initial $225.00 par mois, boni, dépenses payées et automobile fournie, ceci rendant position financièrement intéressante. Assurance-groupe, plan de pension et plan de participation aux bénéfices.
Expérience de vente non nécessaire, entraînement étant donné par la Compagie, un bon record est cependant avantageux.
Applicants doivent avoir entre 24 et 30 ans, être parfaitement bilingues et posséder au moins, un diplôme de 11ème année ou un entraînement universitaire.
S. v. p. écrire détails — l'âge — instruction — expérience passée — informations personnelles — adresse et numéro de téléphone à :
CASIER 7500 "LE SOLEIL"

VALCARTIER LODGE
St-Gabriel de Valcartier

T-BAR et ROPE-TOW EN OPERATION
T-BAR $2.50 par jour $1.50 demi-journée
ROPE-TOW $1.00 par jour $0.75 demi-journée
REPAS de $1.25 à $3.00
DANSE tous les samedis soirs à 9h.30. Entrée 50c par personne avec le TRIO Melotone
Accommodation DE CHAMBRES
Chambre simple, avec eau courante et repas compris $7.50 par jour.
Chambre double, avec eau courante et repas compris $15.00 par jour.
Lits "bunk" $1.50 par soir (sans repas).
AUSSI
Service de SNACK BAR
ATELIER ET REMISE DE SKIS
TRANSPORT PAR AUTOBUS
Toute la semaine
Départ du boul. Charest à 11 h. 30 a.m. Retour à 5 h. p.m.
Le samedi
Départ 9 h. 30 a.m. et 1 h. 15 p.m. via Jonction de Sillery, et le soir à 8 h. 30, du boulevard Charest pour la danse du samedi soir.
Retour à 5 h. p.m. et 1 h. a.m.
Le dimanche
Départ à 9 h. 30, 11 h. et 1 h., via Jonction de Sillery.
Retour à 3 h. 50 et 6 h. 50.
Pour renseignements et réservations VI-2-8007
ALLAIN Mc DONALD, gérant

Fumez SIMON'S HAVANA CIGARS
Statesmen · Perfecto · Panetela

Le Magasin pour Messieurs.. Aujourd'hui le dernier jour!
Choisissez votre modèle . . et le beau tissu anglais pour vos complets!
COMPLETS pour HOMMES
Taillés-sur-mesure
59.50
● Un assortiment supérieur d'étoffes IMPORTÉES d'Angleterre.
● Le choix complet des plus nouveaux dessins et couleurs.
● Les mesures sont prises d'après vos exigences personnelles . . et avec la garantie d'un bon ajustage et de bon goût.
● La livraison dans quatre semaines à partir de la date de la commande.
Dollar pour dollar . . 59.50 . . le meilleur achat de la saison!
HOLT RENFREW
35, rue Buade

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par
L.-G. BEAUBIEN & CIE LIMITEE
70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521
Correspondants de L.-G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse et du Curb de Montreal

Séance du 13 Février 1953

Ventes	Titres	Haut.	Bas.	Ferm.	1952 Haut.	1952 Bas.	Div. ann.
1865	Abitibi	13⅜	13½	13½	18¾	12¾	1.00
105	Abitibi priv.	23½	23½	23½	25¾	24⅞	1.50
100	Acadia	17	17	17	7¼	5	.50
210	Algoma Steel	43½	43¼	43¼	56¾	43½	
425	Aluminium Ltd	50¾	50¼	50¼	52¾	46	2.00 *
375	Asbestos	25	25	25	27	22	1.00 †
325	Atlas Steel	21½	21¼	21¼	24	18¾	1.00
966	Bell	38	37⅞	37⅞	39¼	34¼	2.00
1397	Brazilian	10¾	10⅝	10⅝	13¼	9⅜	1.00
980	B.A. Oil	19⅞	19¾	19¾	25½	18⅜	.50
650	B.C. Forest	5⅜	5¼	5⅜	8⅛	4.65	.40
110	B.C. Power "A"	35½	35½	35½	35	30	1.60
70	B.C. Telephone	34¼	34¼	34¼	35	32	2.00
200	Bruck "B"	8¼	8¼	8¼	9½	7¼	.60
200	Building Prod.	36½	36½	36½	36½	35	1.80
300	Bulolo	6.30	6.30	6.30	8.30	5.65	var.
25	Canada Cement	78½	78½	78½	80½	65	var.
200	Canada Iron	22	22	22	25	19	1.20
50	Canada Steamship	47	47	47	78¼	52½	1.00
275	Can. Breweries	18⅞	18⅞	18⅞	20	15⅞	1.00 †
75	Can. Bronze	39½	39½	39½	42	34¾	1.25 †
225	Can. Canners	32¼	32	32	34	30½	2.00
185	Can. Car. "A"	18¼	18¼	18¼	17½	14¾	1.00
125	Can. Celanese	42½	42¼	42¼	49½	38	2.40
210	Can. Chemical	12¾	12¾	12¾	16	12⅛	...
50	Can. Cottons	43	43	43	70	45	2.80 †
1220	C.P.R.	30⅝	30⅝	30½	40	30¼	var.
215	Crockshutt	15⅞	15⅞	15¾	19¼	14⅝	1.00
1500	Cons. Smelters	30⅝	30½	30⅝	42⅜	29½	var.
800	Corby "A"	9	8¾	9	12	8	var.
1510	Distillers Seagrams	25½	25¼	25¼	26⅜	21½	1.20 †
104	Dom. Bridge	79	77¾	77¾	92	69	1.60 †
875	Dom. Steel	14⅞	14¾	14¾	19½	15	1.00
50	Dom. Tar	37¾	37¾	37¾	46	37½	1.50
230	Dom. Textile	10¼	10⅛	10⅛	13⅛	10⅛	.80 †
245	Famous	18¾	18¾	18¾	19¼	15½	1.40 †
550	Frase.	16⅝	16½	16½	18	15	1.00
10	Fraser priv.	102	102	102	102½	99¼	4.75
220	Gatineau	21½	21½	21½	20¾	17¼	1.20
100	Gatineau priv.	103	103	103	103½	97	5.00
100	Gen. Bakeries	5	5	5	5¼	3.45	var.
250	Gen. Dynamics	41½	41¼	41½	44⅞	28½	3.00 *
874	Howard Smith	18	17⅞	17⅞	24	16¾	1.60
110	Hudson Bay	54⅞	54½	54½	64¾	52	4.00 †
325	Atlas Steel	21½	21¼	21¼	24	18⅜	1.00
966	Bell	38	37⅞	37⅞	39¼	34¼	2.00
1397	Brazilian	10¾	10⅝	10⅝	13¼	9⅜	1.00
980	B.A. Oil	19¾	19¾	19¾	25½	18⅜	.50
650	B.C. Forest	5⅜	5¼	5⅜	8⅛	4.65	.40
110	B.C. Power "A"	35½	35½	35½	35	30	1.60
70	B.C. Telephone	34¼	34¼	34¼	35	32	2.00
200	Bruck "B"	8¼	8¼	8¼	9½	7¼	.60
200	Building Prod.	36½	36½	36½	36½	35	1.80
300	Bulolo	6.30	6.30	6.30	8.30	5.65	var.
25	Canada Cement	78½	78½	78½	80½	65	var.
200	Canada Iron	22	22	22	25	19	1.20
50	Canada Steamship	47	47	47	78¼	52½	1.00
275	Can. Breweries	18⅞	18⅞	18⅞	20	15⅞	1.00 †
75	Can. Bronze	39½	39½	39½	42	34¾	1.25 †
225	Can. Canners	32¼	32	32	34	30½	2.00
185	Can. Car. "A"	18¼	18¼	18¼	17½	14¾	1.00
125	Can. Celanese	42½	42¼	42¼	49½	38	2.40
210	Can. Chemical	12¾	12¾	12¾	16	12⅛	...
50	Can. Cottons	43	43	43	70	45	2.80 †
1220	C.P.R.	30⅝	30⅝	30½	40	30¼	var.
215	Crockshutt	15⅞	15⅞	15¾	19¼	14⅝	1.00
1500	Cons. Smelters	30⅝	30½	30⅝	42⅜	29½	var.
800	Corby "A"	9	8¾	9	12	8	var.
1510	Distillers Seagrams	25½	25¼	25¼	26⅜	21½	1.20 †
104	Dom. Bridge	79	77¾	77¾	92	69	1.60 †
875	Dom. Steel	14⅞	14¾	14¾	19½	15	1.00
50	Dom. Tar	37¾	37¾	37¾	46	37½	1.50
230	Dom. Textile	10¼	10⅛	10⅛	13⅛	10⅛	.80 †
245	Famous	18¾	18¾	18¾	19¼	15½	1.40 †
550	Frase.	16⅝	16½	16½	18	15	1.00
10	Fraser priv.	102	102	102	102½	99¼	4.75
220	Gatineau	21½	21½	21½	20¾	17¼	1.20
100	Gatineau priv.	103	103	103	103½	97	5.00
100	Gen. Bakeries	5	5	5	5¼	3.45	var.
250	Gen. Dynamics	41½	41¼	41½	44⅞	28½	3.00 *
874	Howard Smith	18	17⅞	17⅞	24	16¾	1.60
110	Hudson Bay	54⅞	54½	54½	64¾	52	4.00 †
25	Fowell River	22¾	22¾	22¾	29	21	1.00 †
55	Power Corp.	37¼	37	37¼	35½	29	1.80
885	Price Bros. priv.	31½	31¼	31¼	95	89	4.00
100	Royalite	20½	19½	20½	20½	17½	.25
110	Shawinigan	41½	41	41½	47¼	38	1.20 †
810	Simpsons New	12⅞	12¾	12⅞	...	...	...
230	Southern Canada	30	30	30	28	24	1.60
450	Steel Co.	32½	32⅜	32⅜	35½	28½	.80 †
80	Steel Co. priv.	33	33	33	35¼	29¼	.80 †
400	Thrift	16¾	16	16	14¾	12½	1.00
4000	Triad Oil	2.30	2.30	2.30	3.30	2.12	...
550	United Steel	13½	13⅜	13⅜	12¼	10	.80
210	Walker	45½	45¼	45⅜	51¾	41¼	3.00
100	West. Leaseholds	6.35	6.35	6.35	9.80	5.95	...
25	Westor	28½	28½	28½	27	20½	1.00
	BANQUES						
176	Banque de Montréal	32½	32½	32½	31¼	26¾	1.00 †
25	Banque Impériale	34½	34½	34½	34	30	1.20 †
320	Banque Royale	34¼	34	34	32¼	27¼	1.00 †

† Div. add en sus * Payable en monnaie des E.-U. var. variable.

CURB DE MONTREAL

Séance du 13 Février 1953

Ventes	Titres	Haut.	Bas.	Ferm.	1952 Haut.	1952 Bas.	Div. ann.
1625	Anglo-Nfld. Develop.	8¾	8½	8¾	13¾	9	var.
1180	B.C. Packers "B"	9	9	9	18½	10¼	.75
275	Bronzo	9	8¾	9	15⅜	8½	...
150	Can. & Dom. Sugar	16½	16½	16½	20½	16⅜	1.00
50	Canada Packers "B"	29½	29½	29½	30	25¾	1.50
100	Can. General Invest.	25¼	25¼	25¼	26	22½	1.10 †
625	Can. Industries	40	39¾	40	43	31⅜	var.
800	Can. Marconi	4.70	4.65	4.65	6¼	3.40	...
460	Can. Western Lumber	9¼	9⅛	9¼	10⅞	7½	.50
100	Claude Neon, priv.	32	32	32	35	27	...
130	Cons. Lithograph.	10	10	10	12	9	var.
280	Cons. Paper	35¾	35½	35½	38¼	31¾	1.30 †
75	Dom. Engineering	25	25	25	32	20	.60 †
80	Dom. Oilcloth	34	34	34	39½	32	1.60 †
100	Eastern Steel Prod.	7¼	7¼	7¼	8¾	6	...
335	Fanny Farmer	24½	24½	24½	25½	23½	1.50 *
1125	Fleet Manuf.	1.70	1.60	1.60	1.85	¾	...
171	Foreign Pow. priv.	28	28	28	30	18	...
325	Great Lakes Paper	15¾	15¾	15¾	21¾	15¾	var.
45	McColl-Frontenac priv.	86	86	86	92	80	4.00
200	Minnesota & Ont. Paper	24¾	24¾	24¾	28¼	22½	2.05 *
50	Moore Corporation	25	25	25	27¼	22¼	1.30 †
30	Power Corp. 1er priv.	110	110	110	112	108	6.00
100	Traders Finance "A"	55	55	55	60	28½	2.00
1445	Trans Mountain	43¾	43¼	43¼	33¾	16¾	...
1000	Transvision-Television	13	13	13	21	10	...
100	Union Gas	26	26	26	26¼	20½	var.
	MINES (en cents)						
8500	Acadia Uranium	30	28	28	30	20	...
2700	Anacon Lead	275	266	275	375	208	var.
500	Ankeno	24¾	24¾	24¾	56½	21	...
1600	Arno	2½	2	2½	3	2	...
20500	Aunora	18	17	18	29	10	...
1000	Ascot	70	70	70	305	50	...
34800	Anacon droits	6	4	5			...
6700	Beaver Lodge	215	198	200			...
100	Barvue	325	325	325	660	325	...
22200	Belville	83	79	82	67	62	...
25500	Bonville	16½	15	16½	6	3½	...
1000	Bouzan	5½	5½	5½	8	3	...
1470	Brunswick	15½	14¾	14¾			...
14200	Carnegie	116	108	115	470	80	...
12500	Celta Dev.	14	10½	14	28	5	...
4000	Centremaque	19	18	19	19	9	...
500	Chibougamau Exp.	115	115	115	170	70	...
1000	Cons. Candego	30	30	30	58	23	...
1000	Cons. Central Cadillac	7¾	7¾	7¾	14	5	...
2000	Cons. Rochette	20	17	20	24½	15	...
3000	Cortez Explorations	5½	5	5½	8	3	...
33000	Chimo	333	275	300			...
4600	Copper Man	49	42½	48½			...
170	Dome	$19½	$19½	$19½	2300	1675	var.
7300	Dom. Asbestos	305	290	300	565	200	...
1000	Donalda	61	61	61	65	33½	...
900	East Rim	135	135	135	153	108	...
100	East Sullivan	635	635	635	920	625	var.
2000	Fontana (1945)	4	4	4	10½	4	...
7800	Prohibitor	900	835	900	8.45	5.00	...
200	Giant Yellowknife	990	990	990	1200	775	...
19700	Grandines	55	53	53			...
700	Gunnar	880	830	840	205	82	...
26100	Graham Bousc.	90	80	81			...
100	Hollinger Cons.	$15½	$15½	$15½	1750	1350	.24
230700	Iso Uranium	140	120	128			...
1000	Jack Lake	4	4	4	4½	2	...
8500	Jaculet	16	15	16	28	8	...
1000	Joliet-Quebec	34	34	34	55	30	...
2000	Kayrand	10	10	10	15	6½	...
1000	Kenmaro	13	12¼	12½	50	11	...
21000	Keyboycon	25	23	24			...
100	Labrador	$10¼	$10¼	$10¼	1125	800	...
4500	Ladulama	59½	53	59½	36	20	...
5100	Lafayette Asbestos	50	46	50	193	47	...
4500	Lake Lingman	46	42	46			...
3800	Merrill Island	56	55	56	73	35	...
500	Monpas	7	7	7	14½	5	...
500	Montauban	52	52	52	100	50	...
1500	New Formaque	24	24	24	26	9	...
10750	New Goldvue	45	43	43	74	29	...
700	New Rouyn Malartic	15	15	15	20½	12⅞	...
62200	New Larder "U"	230	210	230			...
1000	New Louvre	10	10	10	16	5	...
1000	New Pac. Coal	58	57½	57½	95	30	...
1000	New Ryan	31	31	31	51	44	...
500	Noimetal	340	330	340	560	385	var. †
18800	Nubar	46	40	44			...
2000	Pato Cons.	345	345	345	350	290	var.
11000	Pitt	4¼	3½	4	5	2½	...
29000	Porc. Pen.	19	10	18			...
11000	Quebec Chibougamou	16	14	14	34	13	...
2000	Quebec Copper	113	110	113	185	55	...
500	Quebec Labrador	19	19	19	34	17	...
9500	Quebec Smelting	16	15	16	18	6½	...
1000	Quebec Yellowknife	6	6	6	9	4	...
100	Quemont	$19	$19	$19	2500	1625	var.
700	Rix-Athabasca	360	360	360	171	105	...
7300	Rouyn	11	10½	10½	20	7½	...
3450	Sleep Rock	880	860	870	800	590	...
5500	Tache Lake	33	31	33	65	20	var.
2000	Tiblemont	8	8	8	14	7	...
3000	Trebor	23	21	23	19½	7	...
100	United Asbestos	340	340	340	475	200	...
200	Ventures	$23¾	23	23	24½	14	var.
5000	Villbona	19	17½	19	10	4	...
11200	Viola Mac	235	223	235	158	105	...
2200	Western Tungsten	380	360	380	440	240	...
86500	Westville	6	4	5¾	4¾	2	...
	HUILES						
3200	Antonn Pete	67	66	67	88	74	...
100	Calvan Cons.	565	565	565	875	525	...
500	Canada Oil Lands	460	450	450	350	230	...
150	Canada Southern	$10¼	$10¼	$10¼	1475	865	...
100	Can. Atlantic	525	525	525	775	440	...
600	Can. Pipe Lines	190	185	185	275	140	...
100	Cent. Leduc	360	360	360	550	280	...
9200	Cons. Cordasun	66	63	66	170	60	...
1400	Del Rio	310	300	300	500	183	...
3000	Empire Oil	85	84	84	420	85	...
4500	Empire Pete	26	25½	25½	55	25	...
100	Gaspe	235	235	235	435	195	...
825	Home	$10½	$10½	$10½	1787½	1125	var.
1000	Nat. Pete	270	260	260	385	155	...
600	New Continental	133	133	133	340	111	...
1600	Pacific Pete	$12	$11¾	$11¾	1475	985	...
1000	Pan Western	37	37	37	125	35	...
1800	Quebec Oil	150	147	150	240	110	...
750	Stanwell	170	170	170	119	60	...
7300	Tor. Amer.	44	43	44	98	37	...
5400	Tri - Tor	92	91	92	89	62	...
1000	West. Homestead	135	135	135	288	125	...

† Div. add en sus * Payable en monnaie des E.-U. var. variable.
Volume : 881,900 actions comprenant 45,200 actions industrielles et 836,700 actions minières.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec. Tel: 2-7006

Séance du 13 février 1953

Titres	OFF.	DEM.
Amal. Kirk	4½	5½
Annamaque	2½	3½
Beacon	8	10
Bright Red L.	1½	2½
Belmont	25	30
Columbiere	2	3
Cons. Chib.	28	32
Crabbe	9	11
Dorcy	2	3
Emlay	7	8½
Fiebert	14½	16
Halden R. L.	2	3
Hasker	3	4
Hershey	13	15
Kenda	5	7
Lake Expanse	7	9
Major Oil	4½	5½
Martin Bird	1	2
Mate Yellowknife	5	7
Minduss	38	40
Mistaya	3	4
Norbeau	80	90
Normar	3	5
New Augerita	6½	8
New Malartic	5	7
Obaiski-45	12	15
Obaiski	2½	3
Ortona	8½	10
Parquet	—	10
Pascalis	9	11
Presdor	1½	2
Rand Malartic	10	11
Richgroup	8	10
Russet	3	5
Salmina	38	43
Scott Chib	9	11
Share Oil	11¾	12
Wilder	2½	4
Young David	8	10

BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Séance du 13 février 1953

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
1348	Abitibi	14½	13½	13½
44100	Acad Uran	.30	.27	.28
7600	Acme	.22	.20	.21
9100	Ajax	1.40	1.32	1.40
7400	Akaitcho	1.24	1.16	1.16
25125	Albermont	2.75	2.65	2.70
500	Alta Dist	2.00	2.00	2.00
125	Algoma	43⅜	43½	43½
210	Aluminium	50¾	50¼	50½
6000	Am Leduc	.42	.41	.42
2300	Am Neph	.70	.68	.70
14200	Am Yknife	.27	.25	.25¾
2075	Anacon	2.70	2.70	2.70
53300	Do droite	.06	.05	.05
4000	Anchor	13¼	13	13
1400	Anglo Cdn	7.25	7.00	7.00
13200	Ang Rouyn	.65	.60	.62
46200	Ankeno	.27	24½	25¾
3500	Apex	.06½	.06	.06
244000	Aquarius	.28	.15	.27
650	Argus	12¾	12¾	12¾
19300	Armistice	.18	.17	.17
12750	Ascot	.76	.68	.75
4900	Asher Oil	1.78	1.75	1.78
211200	Athona	.25	20½	.21
625	Atlas Steel	21¾	21½	21½
9500	Atlas Yknife	14¾	11	14¾
8300	Atlin	.14	12½	.13
100	Aunor	2.78	2.78	2.78
66950	Bagamac	.28	.24	.27
2250	Bailey	4.80	4.75	4.75
4500	Bankfield	.10½	.09	.09
115	Bk of Mont	.32	32¾	.33
110	Bank of N S	.38	.39	.39
170	Bank of Tor	41½	41½	41½
600	Banff	2.01	2.00	2.00
2400	Barnat	1.17	1.12	1.12
2750	Barvue	3.35	3.05	3.05
2080	Do droits	1.50	1.50	1.50
200	Barymin	1.36	1.36	1.36
181603	Base Metals	.26	.24	.24
2100	Bata	.38	.36	.38
5178	Beattie	.39	.37	.39
19500	Bellekeno	.48	.44	.44
629	Bell Tel	.38	37⅞	37⅞
1700	Berens	1.05	1.05	1.05
4400	Bevcourt	.86	.84	.84
123100	Do droits	.00¼	.00⅛	.00⅛
15000	Bidgood	.10½	.09	.09
7500	Bobjo	.40	.39	.40
277450	Bonville	.17	.15	.17
2500	Boymar	.15¾	.14	.14
1000	Bralorne	5.00	4.80	4.80
2507	Brazilian	10¾	10⅝	10¾
8500	Brewis	.12	.11	11¾
7925	Brit Alta	6.95	6.50	6.80
1197	BA Oil	19¾	19¼	19¾
75	BC Elec 4¾ P	89½	89	89½
300	BC Forest	5¼	5¼	5¼
13252	Brunswick Min	.16	.15	.15¾
600	BC Packers B	9	9	9
285	BC Power A	35¼	35½	35½
2100	Brit Empire	1.14	1.10	1.10
3200	Broulan	3.25	3.20	3.25
100	Bruck A	18½	18½	18½
100	Do B	8¼	8¼	8¼
125500	Buff Cdn	.35	.30	.35
10500	Bunker Hill	.12	.10	.10
125	Bur Steel	20½	20	20
88700	Calder	14½	13½	14
425	Cal & Edm	12¾	12¼	12¼
3000	Callinan	27½	27	27½
2800	Calmont	1.78	1.70	1.70
950	Calvan	5.80	5.70	5.80
1600	Campbell Chib	2.85	2.75	2.75
3100	Campbell	9.50	9.50	9.50
1550	Can Cement	79	78	78¼
305	C Iron Foundry	22	22	22
205	C Packers B	29½	29¼	29¼
1100	Can South Oil	10¾	10¼	10¼
108	Can SS	79	78½	78½
5	Can Wire A	160	160	160
150	Cdn Atl Oil	5.20	5.20	5.20
80	Bk of Com	29¾	29¼	29¼
245	Cdn Breweries	19	18¾	19
55	Canners	32¾	32	32¼
175	Cdn Car A	18¼	18	18¼
85	Cdn Cel	43	42	42
2100	Cdn Decalta dts	.26	.22	.22
6700	Cdn Dev Pete	1.05	1.00	1.05
140	Cdn Food A	7¾	7¾	7¾
100	Cdn Oil	14	14	14
890	C P R	30¾	30¼	30¼
10600	Cdn Pipeline	1.96	1.83	1.84
125	Cdn Wallpaper B	7½	7½	7½
500	C Williston	2.90	2.75	2.75
2200	Cariboo	1.49	1.44	1.49
8705	Cassiar	7.50	7.15	7.30
11015	Do droits	.66	.60	.65
400	Castle Treth	2.50	2.45	2.50
2000	Cent Explor	5.45	5.25	5.45
3400	Cent Leduc	3.70	3.55	3.55
2200	Cent Pat	.95	.94	.95
2300	Cent Por	21	18	21
2300	Centremaque	18½	18	18
5500	Chamberlain	34	30	34
2900	Chartered Pete	1.75	1.68	1.68
4800	Chem Research	1.30	1.25	1.28
5500	Cheskirk	.08¾	.08½	.08¾
9600	Chesterville	30	.29	30
600	Chib Explor	1.15	1.15	1.15
518625	Chimo	3.10	2.75	2.95
5500	Citra Lartic	.13	.11	.12½
1000	Cobalt	.25	.24	.24
500	Cochenour	1.45	1.45	1.45
110	Cockshutt	15⅞	15⅝	15⅞
5200	Coldstream	.45	.38	.43
7000	Colomac	.06	.05½	.06
125	Conduit	12	11½	11¾
2000	Con Allenbee	.82	.80	.80
10600	Con Astoria	18	17	17
2100	C Discovery	1.50	1.45	1.45
4750	Guayana	.75	.70	.70
1400	Con Homer	.68	.67	.67
19125	C Golden Arrow	1.00	.80	.90
7000	Con Smelters	30¾	30½	30½
32066	Con Nicholson	2.28	2.14½	2.25
380	Con Press A	6½	6¾	6½
123650	Con Rochette	23	17	18½
2000	Con Sannorm	13	11½	13
1500	Con Gas	14¾	14¾	14¾
630	Conwest	4.65	4.65	4.65
28200	Copper Man	.50	.48	.50
100	Corby A	8¾	8¾	8¾
2000	Crowshore	12¾	12	12
5300	Del Rio	3.05	3.00	3.00
2750	Dev Leduc	2.35	2.32	2.35
970	Dist Seag	25½	25¼	25½
265	Dome	19⅜	19¼	19¼
3500	Dom Asbestos	3.10	2.85	3.00
60	Dom Bank	29¾	29¾	29¾
350	Dom Faundry	13¾	13¾	13¾
120	Dom Steel	14⅞	14⅞	14⅞
100	Dom Wool	4.50	4.50	4.50
13800	Donalda	.61	.60	.61
12500	Dragon	.60	.55	.55
20525	Duvex	.46	.44	.46
2150	E Malartic	2.65	2.53	2.65
18250	East Rim	1.37	1.32	1.35
3010	E Sullivan	6.10	6.10	6.25
4500	East Metals	.59	.55	.55
200	East Steel	7	6¾	7
90	Eddy	23	22¾	22¾
7700	Elder	.59	.55	.59
3000	El Pen Rey	.11	.10	.11
14400	Estella	.93	.88	.89
730	Eureka	1.13	1.10	1.13
2445	Falconbridge	20¾	20¼	20¾
285	Fanny Farmer	24½	24½	24½
48700	Fargo	1.90	1.77	1.90
4500	Fed Kirk	.07½	.07	.07
1908	Fed Pete	6.95	6.90	6.90
9300	Fenimore	.83	.80	.83
2700	Do droits	13¾	13	13½
1500	Fleet	1.70	1.60	1.60
169720	Frobisher	9.25	8.25	9.05
16240	Do droits	2.15	1.90	2.00
10200	Gas Explor	1.47	1.40	1.47
295	Gatineau Power	22	21¾	21¾
100	Gen Motors	64	64	64
100	Gen Pete	7.10	7.10	7.10
500	Do A	6.00	6.00	6.00
10100	Geneva	.13	.12	.12½
2095	Giant	10¼	9.70	10¼
31560	Gillies	.13	.09¾	10¼
9000	Glenora	.04½	.04	.04½
34680	Gods Lake	.90	.86	.87
11500	Goldcrest	.25	.24	.25
1725	Gold Manitou

RÉSULTATS LA JOURNÉE MÊME

ESSAYEZ VOTRE CHANCE !

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication

SIGNALEZ : 5-5133

L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par L'Evénement-Journal Inc. Henri Gagnon, Directeur général.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes Ottawa.

Les avis de naissance, décès, remerciements, grand'messe, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, $0.03. Exemption faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion suivant la formule.

TARIF AU COMPTANT des annonces classifiées L'EVENEMENT-JOURNAL TEL.: 5-5133

10 cts la ligne comptée minimum, $0.35; insertions pour le prix de 18
6 insertions pour le prix de cinq. 24
caractère 10 points (chaque titre comptant pour une ligne) .35
Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de 05 pour frais d'expédition du courrier.

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evénement-Journal": Québec, Lévis, Sillery et livraison à domicile : 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
Etats-Unis : un an $9.00, 6 mois $4.75.
Ailleurs au Canada : un an $7.50, 6 mois $2.50; un mois $1.00.

AGENTS

AGENTS. Vendeurs, Lignes additionnelles pour pharmacies. Pour renseignements. Ecrivez Casier 85 Station Delorimier, Montréal.
6 — 720384—E

AGENTS pour gagner beaucoup d'argent, dans la vente des montres. Envoyez 25c pour magnifique catalogue. AGENCE NICOLE, 21 Samson, Lauzon.
6 — 722085—E

ARGENT- ARGENT- ARGENT

ETES-VOUS intéressé à faire au moins $2.50 de l'heure? Si oui, voici votre chance d'obtenir un emploi permanent très payant. Si vous êtes agressif vous pourrez faire beaucoup d'argent comme distributeur à domicile de nos 250 produits de nécessité domestique: Thés, Cafés, Epices, Essences, Toniques, Remedes, Désinfectants, Insecticides Produits pour la ferme, Cosmétiques, etc . . . Pas d'expérience requise, nous vous entrainons. Un système de primes irrésistibles tel que: vaisselle décorée en or de 24 carats, coutellerie, verrerie décorée en or de 24 carats, nappes en plastiques, serviettes etc. . . . Demandez notre proposition sans obligation aujourd'hui ou venez voir le Président G. Laurin. La Cie PAULA Limitée, 21, rue St-Paul Est, Montréal. Ouvert les lundi et mercredi soir.
H. O. H. — 6 — 720300—E

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER Commercial Finance Corp. Ltd 61 rue d'AUTEUIL. TEL.: 2-6488 ou 3-0450.
H.R.H. — 13 — 719536—E

ARGENT obtenu première hypothèque, taux raisonnables. Ecrire 3478 Park, C.B.H. — 13 —718407—E

$100,000.00: DIVERS montants, première hypothèque, immeubles, logements. Québec, Banlieu. Notaire FORTIER. 72 de L'EGLISE. 5-9450.
H.O.H. — 13 — 720296—E

CHAMBRES A LOUER

GRANDE chambre ensoleillée, garde-robes, confort du chez-soi chez couple âgé. 384 St-Cyrille. N. D. C.
40 — 722292—C

CHANCE D'AFFAIRES

SOYEZ en charge de distributeurs de gomme et noix. Grands profits. Details gratuit. Ecrivez au manufacturier. Aussi peu que $10.00 chacun. SILVER KING CORP., 622 Diversey, Chicago 14, Ill., U.S.A.
42 — 722531—C

DIVERS A VENDRE

BRODERIE à vendre. Grande nappe, napperon, thé, grande variété d'articles en toile, artisanat, etc. Visible le soir 6-9 heures. TEL.: 3-6617.
64 — 722241—C

FEMMES, FILLES DEMANDEES

GAGNEZ JUSQU'A $15 par jour en vendant Super-Sox. Etonnante nouvelle garantie d'un an. Egalement nylons garantis, gilets très nouveaux. Aucun placement. Trousse de vente gratuite, ou envoyez $5 pour trousse de vente de luxe avec échantillons. SUPER-SOX Canada, 18 rue York, Hamilton, Ont.
72 — 721293—C

HOMMES DEMANDES

COMMERCE RAWLEIGH maintenant vacant dans comtés Chicoutimi, St-Jean et autres belles localités. Commerce bien établi. Excellente occasion. Plein temps. Ecrire immédiatement. Rawleigh's Dept., B-890-189, Montréal.
89 — 721028—E

REVENUS AU-DESSUS DE L'ORDINAIRE

OCCASION pour un vendeur entreprenant de gagner $6,000 par an et plus en visitant tous les genres de propriétaires d'édifices, représentant un manufacturier bien établi et très estimé pour ses produits d'entretien de construction. Pas de bureaucratie, tous les matériaux en entrepôt au Canada pour envoi immédiat. Occasion de devenir gérant de division. Pour cette position permanente, stable, à l'année longue, écrivez à : EXPORT DIVISION, P. O. Box 392, Texas, U.S.A.
89 — 721705—C

MAISON A VENDRE

MAISON de rapport à vendre 28-30 Cliff View Place. S'adresser Donat Demers, notaire, 852 ST-VALLIER.
C.B.H. — 121 — 721674—E

MAISON DEMANDEE

DESIREZ-VOUS VENDRE votre propriété rapidement. Consultez J.-A. TURMEL, 1447 D'ASSISE. 3-4567.
C.O.H. — 122 721827 E

VOULEZ-VOUS vendre votre maison ou commerce rapidement. Consultez Wilfrid Roger, 195, 4e RUE. 4-2542.
C.O.H. —122 721826 E

MEDECIN

DR CHARLES KINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladie vénériennes. 5½ ST-JOSEPH. TEL.: 4-4061.
C.I.H. — C.D.R. — 718732—E

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

PERSONNELLES

POUR UNE FORME svelte. — Les comprimés Slendor. Efficaces. Inoffensifs. Traitement — 3 semaines $2.00; 9 semaines $5.00. Chez tous les pharmaciens.
139 — 721614—C

VOLAILLES

IL EST PLUS tard que vous croyez. Les poussins de février — mars devraient être commandés dès maintenant. Le couvoir Bray a un vaste choix de poussins pour tous les marchés, spécialement les bons marchés de l'été et de l'automne. Demandez-nous les détails. La Maison Langevin, 140 de la Couronne. TEL.: 3-0619; N. Castonguay, St-Edouard, Riv. Bois Clair, Cté Lotbinière.
168 — 721029—E

L'histoire de Montréal

Montréal, 14. (PC) — Après avoir déclaré que "rien de très bien" n'avait été écrit sur Montréal, M. James Mullaly, ancien président de la société littéraire St-James, a souligné la nécessité de faire une histoire complète de la cité, ajoutant que Montréal n'a jamais eu une histoire consacrée à elle seule.

A l'affiche

(Suite de la page 7)

qu'elle garde et fait adopter, un bonheur que menacent la ruine de son mari, puis l'hostilité des orphelinats officiels. Ce conte rose est joué pathétiquement par Walter Pidgeon et par Greer Garson, belle et émouvante.

La mise en scène de Mervyn Le Roy se plie avec beaucoup de distinction à cette histoire émouvante.

"LE ROI DE LA VALLEE"

Un film de l'ouest comportant maintes scènes spectaculaires soulignées d'avantage par le Technicolor, et dont on retient surtout les extérieurs, passablement réussis dans ces genres de pellicules. Le scénario est tiré d'un roman policier de Zane Grey et il offre de fréquentes séquences mouvementées et pleines d'action. Les courses de chevaux y jouent un rôle important de même qu'une intrigue d'amour. Au générique, les noms de Howard Duff d'Ann Blyth et de George Brent. C'est la version française de "Red Canyon".

VICTORIA —

"LA ROUTE EST OUVERTE"

Ce film a une valeur documentaire extrêmement précieuse et s'il s'adresse peut-être avant tout aux spectateurs initiés des ciné-clubs, il ne manquera pas de passionner un public le moindrement sérieux. Il raconte, sans effets spectaculaires et avec une admirable sobriété de moyens, la dangereuse odyssée d'un groupe d'Australiens quittant les contrées du nord devant la menace d'un débarquement japonais sur les côtes. Et cette interminable traversée vers le sud accomplie par ces paysans qui ont tout brûlé derrière eux pour ne rien laisser aux mains des ennemis, cette traversée ne s'effectue pas dans le rythme habituel des "westerns" américains. Son mouvement, un peu trop lent au début, s'accélère moins qu'il ne s'intensifie et contribue à faire de cette pellicule un morceau de cinéma d'une émouvante vérité. Le produit est britannique, c'est la version française de "The Overlanders".

"SOIRS A MIAMI"

Un film charmant et gai dû à la recette fort appréciable d'un plat cinématographique dont Hollywood semble avoir perdu le mode d'emploi, depuis quelques années. Don Ameche et Betty Grable font les frais de la représentation, dans le style de la comédie musicale. Pellicule en Technicolor.

BIENVILLE —

"LA PEINE DU TALION"

Version française du film "The Man From Colorado". Le capitaine Del Stewart (Bill Holden) est le meilleur ami de Devereaux (Glenn Ford). Le premier s'aperçoit que le second est malade mentalement et qu'il est devenu un tueur. Devereaux annonce qu'il épousera Caroline Emmett (Ellen Drew), mais son ami lui dit qu'il ne le peut pas, en lui rappelant un incident honteux qui a eu lieu précédemment. Il s'ensuit une querelle. Le mariage a lieu, et Devereaux continue à tuer et développe une grande haine envers son ancien ami Del, l'accusant même d'aimer Caroline. Il fait emprisonner Del, mais celui-ci s'évade, avec l'aide de Caroline. Devereaux les rejoint et tire Del dans le dos, puis met le feu à l'endroit, où les deux se sont cachés. Mais le tueur est à son tour abattu, et Del et Caroline pourront recommencer leur vie.

"TEXAS CARNIVAL"

Une comédie musicale fort gaie où Esther Williams apporte sa contribution dans des numéros aquatiques tandis que le chant, la danse et la fantaisie sont laissés à Ann Miller et à Red Skelton. C'est un divertissement assez agréable dans le cadre d'un "western". La distribution comprend encore Howard Keel, Paula Raymond et Keenan Wynn.

CANADA —

"LA RANÇON DU BONHEUR"

Ce premier film qu'Ingrid Bergman a tourné aux Etats-Unis demeure l'un des meilleurs souvenirs cinématographiques que nous gardions de la vedette suédoise. On se souvient en effet de ce rôle de professeur de piano qu'elle interprétait magnifiquement. Elle enseignait à la fillette d'un violoniste joué par l'excellent acteur britannique que fut Leslie [illegible] lui-ci découvre chez la jeune femme un talent de virtuose et en fait son accompagnatrice. Les moments de douceur qu'ils goûteront ensemble pendant une tournée de concerts, ils devront les payer d'un prix horrible qui les séparera à la fin. Version française du film américain "Intermezzo".

"ARENES EN FOLIE"

Le rire est le ressort de cette comédie bouffe réalisée dans les studios d'Hollywood. On s'y amuse.

CINEMA DE LEVIS —

"CAPTAIN PIRATE"

La mer des Antilles où se situe le scénario, évoque tout de suite les trésors fabuleux enfouis sous la mer et les contes qui seuls possédaient ces richesses. Le film commence la veille du mariage du "Capitaine pirate" avec la belle aristocrate Dona Isabela. Le port de Cartagène est attaqué par un homme dont le signalement correspond à celui du capitaine Blood. Ce dernier est arrêté de même qu'Isabela considérée comme complice. Après une série d'aventures susceptibles de grandir le héros, la belle pourra porter sa toilette d'épousée. Un film mouvementé qui plait au grand nombre.

"LES DEUX GAMINES"

Ce mélodrame de Louis Feuillade a été modernisé dans une troisième version et l'on a scrupuleusement observé le premier scénario qui retraçait la triste aventure de Ginette et de Gaby, les deux gamines, qui disparaissent pour fuir la méchanceté d'une gouvernante à qui elles sont confiées pendant les tournées de leur mère, une artiste. Marjane interprète ce rôle et a enregistré la chanson thème du film. Les fillettes, dans les rôles des deux gamines, jouent avec naturel.

N. de la Rédaction. — Lorsque nous ne recevons ou ne possédons pas les renseignements nécessaires sur les films à l'affiche, la synopsis est forcément réduite à quelques lignes.

Après 27 . . .

(Suite de la page 3)

en moyenne par personne en Ontario et seulement à $606 au Québec.

Par ailleurs l'indice du coût de la vie est plus élevé à Montréal (193.4) qu'à Toronto (184).

M. Maurice Duplessis s'est levé pour réfuter, en quelques mots, une déclaration du député de Richelieu: les licences de deux hôteliers de Sorel ont été supprimées légalement après trois infractions à la Loi.

M. Omer Côté

Le Secrétaire de la Province répond à divers arguments avancés au cours du débat par les libéraux dont beaucoup, remarque-t-il, n'ont été élus que par quelques centaines de voix de majorité.

Il prend à partir M. René Hamel, député libéral, et lui rappelle certaines déclarations qu'il fit en 1949 contre le parti libéral. M. Hamel disait alors: "Plus une province se donne aux libéraux, plus son revenu est bas".

Le député de St-Maurice, dit M. Côté, nous parle de taxes, mais oublie de relever que le permis de conduire qui coûte $2.50 valait $5 sous le gouvernement libéral. Le député oublie de nous dire que les recettes du gouvernement de l'Ontario sont beaucoup plus fortes que celles du Québec. La différence a été de $34,000,000 l'an dernier; et pourtant l'Ontario a eu un déficit comblé par un emprunt de $48,000,000.

M. Côté se déclare hier d'appartenir à un gouvernement qui a dépensé $1,660,000,000 pour le peuple, lui a donné Crédit Agricole, Electrification Rurale, ponts, routes, hôpitaux, écoles.

Le ministre relève la remarque de M. Dolbec, parue dans les Comptes Publics. Mais cette remarque, le vérificateur la répète chaque année; et la faisait déjà avant 1944.

Puis le Secrétaire de la Province termine en exposant les réalisations de l'Union Nationale dans le domaine de l'enseignement: remboursement de $100,000,000 de dettes des commissions scolaires; construction d'écoles (1614 écoles construites de 1944 au 31 mars 1952 au coût de $63,585,762 dont $38,296,224 ont été payés grâce à des octrois du gouvernement; et encore 324 écoles construites en 1951-1952 au coût de $21,300,895 dont $11,674,906 ont été payés grâce à des octrois du gouvernement); augmentation des traitements des instituteurs...

M. Omer Côté rappelle le témoignage rendu par S. E. le cardinal Léger à notre système scolaire qui "peut soutenir la comparaison avec celui de tout autre pays".

Et M. le ministre se plaint de ce que, en cédant en 1942 à Ottawa une partie des droits de taxation de la province de Québec, le gouvernement du temps ait fait perdre depuis lors à la Province $400,000,000 par année.

RETRAITES FERMEES

A la Maison Notre-Dame du Cénacle, 651, rue St-Cyrille, Québec, il y aura retraites fermées aux dates suivantes:
20 au 23 février, Association des Infirmières — R. P. F. M. Aubin, o.m.i.;
27 février au 1er mars, J.O.C. et autres;
27 au 2 mars, Jeunes filles — R. P. P. Garneau, o.m.i.;
24 au 27 mars, Fiancées — M. l'abbé J.-P. Gravel.
3 au 6 mars, Jeunes filles — R. P. T. Roy, m.s.c.;
3 au 6 mars, Dames Tertiaires — R. P. Franciscain.
Pour renseignements et inscriptions, s'adresser aux SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 651, rue St-Cyrille, Québec. Tél.: 7-1525.

HERNIEUX?

Une méthode moderne qui en a soulagé des milliers. Pas de courroie aux jambes, pas d'élastique. Pas de ruban gommé. Pas de pression sur les hanches ou l'épine dorsale. Coussin "FLEXO". Entièrement différent. Très léger. PEU COUTEUX. Informez-vous des conditions d'essai.
SMITH MANUFACTURING COMPANY,
Etablie en 1893, Dept. 194 , Preston, Ont.

ESPOIR POUR les VICTIMES de leur estomac.

Essayez un traitement échantillon avec les Tablettes stomacales VON GRATUITEMENT

Pourquoi continuer à souffrir du terrible brûlement et du malaise tenaillant causés par l'acidité d'estomac, quand vous pouvez obtenir un soulagement rapide et sûr avec les TABLETTES CANADIENNES VON — le traitement fameux depuis 20 ans. Le traitement stomacal Von a accompli de merveilleux résultats dans des centaines de cas réellement graves et existant depuis très longtemps.

Tiraillements d'estomac ! Essayez VON

Les TABLETTES CANADIENNES VON combattent l'excès d'acidité, soulagent de la sensation de gonflement gazeux et calme l'irritation de l'acide, sans l'ennuyeuse diète liquide. Si vous souffrez de ces malaises d'estomac essayez VON GRATUITEMENT. Vous trouverez ces tablettes aux pharmacies Brunet, Livernois, Jolicoeur et Soucy. Demandez un échantillon gratuit ou écrivez à : CANADIAN VON COMPANY, Dépt. 515-J, Windsor, Ont.

The NORMANDIE

Splendide ! Vous y êtes notre plage privée directement de votre chambre d'hôtel. Pièces chauffées et à air climatisé. Restaurant, pont-promenade, solarium. Chambres et pièces communes chauffées et air climatisé. Un service d'hôtel complet vous est offert.

Taux à partir du 15 mars, $8. par jour, par personne, 2 par chambre. Taux spéciaux à la semaine et au mois.

DIRECTEMENT SUR L'OCEAN A LA 1e RUE MIAMI BEACH, FLO.

LES CAPSULES **WHISTLE** ONT DE LA VALEUR

commencez à les collectionner, elles seront échangeables contre de la vaisselle (vous faites votre service vous-même).

Articles pour cheveux

Perruques, faux toupets, transformations, substitutions réalisés avec des cheveux de la meilleure qualité. Demandez par écrit le catalogue illustré. Toronto Human Hair Supply Company, 528-1, Bathurst St., Toronto. (a)

Beauté . . . charme . . . deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement . . . les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.
La Cie CANADA DRUG
TULIPE NOIRE DE CHENARD

L'émail par excellence
SICOLUX
se vitrifie comme la porcelaine

Au Premier Signe d'un
RHUME
Prenez 2 Comprimés d'Aspirin avec un grand verre d'eau...

et sentez-vous *VITE* mieux!

Voici un conseil logique et efficace au sujet des rhumes.

Quoi que vous essayiez pour enrayer ou abréger un rhume, la première chose à faire—*avant de faire quoi que ce soit*—c'est de prendre de l'Aspirin.

Vous devriez faire cela parce qu'un rhume est presque toujours accompagné de douleurs musculaires—de mal de tête et de fébrilité. Et pour votre bien-être, il vous faut un remède qui soulagera ces symptômes pénibles—et les soulagera *rapidement*.

Une raison pour laquelle les comprimés d'Aspirin soulagent ainsi, c'est qu'ils sont prêts à agir avec une rapidité étonnante . . . commencent en réalité presque instantanément à se désagréger.

N'expérimentez donc pas quand vous avez un rhume. Prenez de l'*Aspirin*. Et pour les maux de gorge dus aux rhumes, gargarisez-vous 3 fois par jour avec 3 comprimés d'Aspirin dissous dans ⅓ de verre d'eau.

Pour soulager la douleur due aux rhumes, prenez
ASPIRIN
Marque Déposée au Canada

Bas Prix!
Petite boîte de 12 . . . . . 19¢
Flacon économique de 24 . . . . . 29¢
Gros flacon de 100. . . . . 79¢

Portez cet insigne-ci..

et maintenez la tradition de la

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Adressez-vous au bureau de la G.R.C. le plus rapproché ou mettez le coupon à la poste

si vous

avez 5'8" de taille, de 18 à 30 ans, et que vous êtes célibataire, en bonne condition physique, intéressé dans une carrière avec la Gendarmerie Royale

vous pouvez faire votre demande d'engagement immédiatement!

Les soldes sont de $200.00 par mois pour les recrues de 21 ans ou plus et de $170.00 par mois pour les moins de 21 ans. Ces taux seront augmentés jusqu'à $220.00 et $185.00 par mois, respectivement, après que l'entraînement aura été complété avec succès.

Le Commissaire,
Gendarmerie Royale,
Ottawa, Ont.

Monsieur,

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant l'engagement dans la Gendarmerie Royale du Canada.

NOM: .....
(IMPRIMEZ S.V.P. EN LETTRES MOULEES)
ADRESSE: .....
.....
.....

AGE ans mois — STATURE pieds pouces

Le Ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 4 MARS 1953 des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention "SOUMISSION POUR BUREAU ET RESIDENCE POUR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE, LEVIS (P. Q.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, édifice de la Douane, Québec (P.Q.), et au bureau de poste de Lévis (PQ.)

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur cette formule et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, ou des obligations au porteur, comme il est spécifié à la formule de soumission et représentant 10 p. 100 du montant soumissionné, doivent accompagner chaque soumission.

Sur réception d'un dépôt au montant de $100, sous forme d'un chèque de banque visé, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage par l'entremise du bureau de l'architecte régional, édifice de la Douane, Québec (P.Q.). Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire intérimaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 5 février 1953.

IN MEMORIAM

ANDREWS — A Québec, le 13 février 1953, est décédé M. Rossa Verne Andrews, époux bien-aimé de dame Doris Thomas Clark, 156 Chemin Belvédère, reposant au salon Rickaby, rue St-Jean.
Les funérailles auront lieu à l'église Chalmers Wesley, lundi 16 février 1953, à 2 heures 30 p.m. Inhumation au cimetière Mount-Hermon, à Québec.
14 fév. 1 fs —E

BEDARD — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 10 février 1953, à l'âge de 60 ans, est décédé Sieur Alphonse Bédard, époux de dame Germaine St-Hilaire, demeurant à 528 rue Joliette.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 15.
Départ de la résidence funéraire de la Cie Germain Lespine Ltée, No 535 avenue des Oblats, à 8 heures, pour l'église Notre-Dame de Grâce, et de là au cimetière St-Charles.
11 fév. 3 fs 721609 — E

DE CHAMPLAIN — A Mont-Joli, le 12 février 1953, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Georges-H. de Champlain, fondateur et administrateur du sanatorium St-Georges, de Mont-Joli, époux, de dame Jeanne Violette.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 hrs. hre avancée, en l'église paroissiale de Mont-Joli. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.
13 fév 2 fs —722040—E

DUVAL — A Québec, le 13 février 1953, à l'âge de 58 ans est décédée Lydia Benoit épouse de M. Eugène Duval, ex-employé du Canadien National, demeurant au no 900, 2e Rue.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils No 324 5e Rue à 9 heures 45 pour l'église St-Charles de Limoilou.
Après les funérailles le corps sera exposé de nouveau aux foyers funéraires de J. Bouchard & Fils jusqua mardi à 8 heures. Départ pour la gare prenant le train de Rivière-à-Pierre.
14 fév. 3 fs —E

LEMIEUX — A L'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 février 1953, à l'âge de 60 ans, est décédé Monsieur Emile Lemieux, époux de dame Imelda Lemieux, demeurant 22 rue Fortier, Lévis.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ des salons funéraires de la maison J.-P. Thibault Enr., No 9 rue Commerciale, Lévis à 8 heures 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.
14 fév. 1 fs —722503—E

NADEAU — A l'Hôpital St-Augustin Ancienne-Lorette, le 13 février 1953, à l'âge de 66 ans 11 mois, est décédé Sieur Louis Nadeau, de St-David époux en premières noces de feu dame Rose-Anna Cantin et en secondes noces de feu dame Yvonne Cantin.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures 30 à St-Jean Chrysostome.
Départ des salons mortuaires de la maison Georges Marcoux & Fils Enrg. No 15 de l'Eglise, St-Romuald à 9 heures 15 pour l'église St-Jean Chrysostome et de là au cimetière paroissial.
14 fév. 1 fs —E

PELLETIER — A Québec le 13 février 1953, à l'âge de 65 ans 2 mois est décédée Mlle Alice Pelletier, fille de feu Georges L. Pelletier et de feu dame Marie-Emma Rinfret, demeurant au no 14 rue Scott.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures 15.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils No 252 rue d'Aiguillon à 9 heures pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
14 fév. 2 fs —E

PREVOST — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 12 février 1953, à l'âge de 54 ans 3 mois, est décédée dame Blanche Roy, épouse de Monsieur Alfred Prévost.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 15, pour l'église St-Charles de Bellechasse, et de là au cimetière de la paroisse.
—722279

ROBERGE — A Québec, le 12 février, 1953, à l'âge de 53 ans 11 mois, est décédé subitement M. Wilfrid Roberge employé civil provincial, époux de feu dame Rose-Alma Bornais, demeurant au no 638 2e Avenue.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 324 5e rue à 8 heures 45, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.
Il était le beau-frère de l'avocat Gérard Bornais.
13 fév. 3 fs 722047—E

ROCHETTE — A Québec, le 12 février 1953, à l'âge de 88 ans 5 mois, est décédé M. Joseph-Arthur Rochette, autrefois maréchal ferrant, époux de feu Sarah Verrette.
Départ de la maison mortuaire, No 968 rue St-Vallier, à 10 heures, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.
14 fév. 2 fs —722287—E

TARDIF — A Québec, le 13 février 1953, à l'âge de 73 ans est décédée dame Sophie Chevalier épouse de feu M. Joseph Tardif.
Les funérailles auront lieu mardi L'heure sera annoncée plus tard.
Départ de la maison mortuaire No 962 rue Champlain pour l'église N.-Dame de la Garde et de là au cimetière Belmont.
14 fév. 1 fs —E

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Funérailles de Mlle L. Myrand

Un pel hommage a été rendu, récemment en l'église St-François d'Assise, à la mémoire de Mlle Léda Myrand, fille de feu Louis Myrand et de feu dame Célina Chavanel, décédée le 6 février, à l'âge de 75 ans. Mlle Myrand demeurait chez sa nièce, Mme Alex. Dion, 1189 1ère Avenue.
M. l'abbé Jos. Paré a fait la levée du corps. Le service fut chanté par le Rév. Père Roland Dion, C.J.M., neveu de la défunte, assisté de M. l'abbé Jos. Paré et de M. l'abbé M. Beauchemin, comme diacre et sous-diacre.
Au départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 1187, 1ère Avenue, le deuil était conduit par ses neveux, MM Alex. Dion, Roger Dion, Jean-Paul Dion, Yves Dion, le R. P. Roland Dion, C.J.M., Paul Fecteau, Adrien Fecteau, Fernando Fecteau, Raymand Fecteau, Jean-Paul Fecteau, Yvon Fecteu, Yves Fecteau, F. Fecteau, Aimanzor Juneau, Lucien Juneau, Léo Juneau, Geo. Juneau, Edgar Juneau, Gaston Juneau, Wilbrod Juneau, Albert Juneau, Roger Juneau, P.-C. Gaulin, Henri Jobin, Henri Thibeault, Jean-Paul Thibeault, Roland Thibeault, Gerald Thibault, Robert Thibeault, Antonio Simard, Raoul Laplante, Albert Payette, Roméo Guimont, René Simard, Marius Lagueux, H. P. de Lottinville, H. Guilbeault, Gaston Laberge, Paul Laberge.
On remarquait également MM. Chs Lajoie, A. Bailly, P.-C. Gaulin, Chs. Bernier, J.-A. Paré, A. Roger, G. Gingras, A. Guilbeault, L.-J. Drolet, H. Lafleur, G. Lamontagne, le Dr Gaston Laberge, Guy Vézina, René Simard et M. Julien.
L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Charles. M. Roger Cloutier de la maison Arthur Cloutier & Fils dirigeait les funérailles.

Le porteur de l'Evénement-Journal est un jeune homme d'affaires débrouillard, digne de votre estime et de votre coopération. Ne manquez pas à vos devoirs envers lui.

L'ILE DES PINGOUINS DU PROFESSEUR LUPARDI

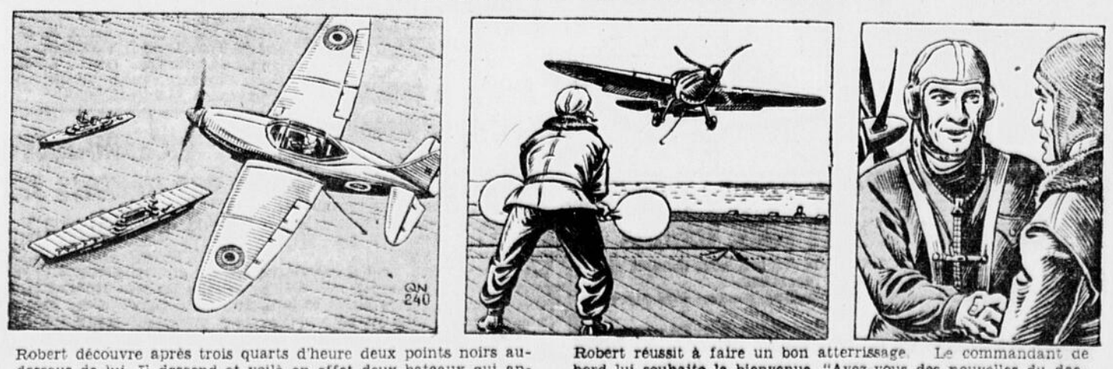

Robert découvre après trois quarts d'heure deux points noirs au-dessous de lui. Il descend et voilà en effet deux bateaux qui appartiennent à l'expédition. Le grand bateau carré est le porte-avions. Doit-il atterrir sur ce pont étroit ? C'est rare les fois que Robert a accompli de telles prouesses. Il demande des instructions par radio. Elles arrivent et, en suivant ces instructions de près, Robert réussit à faire un bon atterrissage. Le commandant de bord lui souhaite la bienvenue. "Avez-vous des nouvelles du docteur Ree ?" lui demande-t-il, quand Robert se présente. "Oui", répond Robert, "mais malheureusement de mauvaises nouvelles". Le commandant l'emmène dans sa cabine. Le sac pesant que Robert a ramené de l'île l'accompagne aussi maintenant.

Au large de la Floride

Des manoeuvres anti-sousmarines pour les forces de l'O.T.A.N.

Norfolk, Virginie, 14. (Spéciale) — Les forces navales et aériennes des Etats-Unis, des Pays-Bas et du Canada exécuteront pendant cinq jours, à compter de lundi le 16 février, un exercice d'entrainement de chasse anti-sousmarine au large de la Floride et des Carolines.

L'exercice en question, baptisé "Buffet", est le premier de ce genre dans l'Atlantique-ouest; il mettra en jeu des avions, des navires et des sous-marins.

Les unités en cause comptent une escadrille de Lancasters du CARC, de Greenwood, N.-E., deux vaisseaux-escortes de la Marine hollandaise, un groupe américain Hunter-Killer composé du porte-avions escorte USS Palau et de six destroyers, et trois sous-marins américains. Les autres unités des Etats-Unis se composeront de quatre vaisseaux-escortes de destroyers et d'une escadrille côtière d'avions patrouilleurs. Les forces qui participeront aux manoeuvres arriveront d'un peu partout dans le monde, comme par exemple des Antilles néerlandaises, de la Nouvelle-Ecosse et de divers ports américains des côtes de l'Est et du Golfe.

L'exercice sera commandé par le vice-amiral Laurance T. DuBose, Marine américaine, commandant du secteur américain de l'Atlantique de l'OTAN.

La 405e escadrille maritime du CARC, commandée par le commandant d'escadre J. E. Creeper, DFC, d'Owen Sound, représentera le Canada aux manoeuvres.

L'exercice Buffet vise à entrainer les forces anti-sousmarines de l'OTAN dans le secteur de l'Atlantique-ouest.

Le "Fraser" lancé le 19 février

Ottawa, 14. (Spéciale). Le quartier général de la Marine annonce aujourd'hui que Mme E.-R. Mainguy, épouse du chef de l'état-major naval, baptisera le "Fraser", troisième des quatorze escortes de destroyer que le Canada fait construire. La cérémonie aura lieu le 19 février aux chantiers maritimes de Vancouver-nord.

Le vice-amiral Mainguy, qui dans le moment visite les destroyers canadiens dans le théâtre de guerre coréen, sera représenté à la cérémonie par le commodore K. F. Adams, directeur intérimaire de la région du Pacifique.

Le premier navire de ce genre, le Saint-Laurent, fut lancé à Montréal en novembre 1951. Les escortes de destroyer du Canada sont destinés spécialement à combattre les rapides sous-marins modernes.

Une enquête sur du gaspillage

Ottawa, 14. (PC) — La Gendarmerie Royale révélait hier que des entretiens se déroulent avec les fonctionnaires du ministère de la Défense au sujet d'une correspondance que le parti CCF lui a remise et dans laquelle on accuse le gouvernement de s'être livré au gaspillage et à la malhonnête dans un contrat secret de défense.

On déciderait au cours des entretiens s'il y a suffisamment de preuve pour ordonner une enquête de la police.

La correspondance a été transportée au quartier général de la Gendarmerie, hier, par deux députés CCF au Parlement, MM. Percy Wright de Melfort et Stanley Knowles, de Winnipeg nord-centre.

Nouvel appareil pour Air-Canada

Londres, 14. (Reuters) — Un appareil Viscount à 48 sièges a quitté Londres pour la première étape de son envolée vers le Canada où il sera mis à l'essai sur des routes aériennes devant être suivies par une flotte de 15 autres appareils ordonnés par la compagnie Air-Canada.

Il s'agit d'un quadrimoteur à hélices et à réaction qui voyagera par l'Ecosse, l'Islande, le Groenland et le Labrador. Il doit atteindre Montréal ce soir. Il peut voler jusqu'à 366 milles à l'heure.

Attention, artistes !

"L'Evénement-Journal" lance un concours de scènes hivernales

Un concours de scènes d'hiver convenant à des cartes de Noël est ouvert aux artistes de Québec et de la région. Ce concours, organisé par L'Evénement-Journal, se terminera le 1er juin prochain. L'Evénement-Journal l'annonce tôt afin que les concurrents puissent profiter des derniers jours de la saison pour capter une belle scène hibernale.

Les peintures à l'huile, les aquarelles et les gouaches en trois couleurs sont acceptées. Un prix de cent dollars sera attribué à l'oeuvre qui sera classée première selon les qualités requises; le deuxième prix est de cinquante dollars et les deux troisièmes prix sont de vingt-cinq dollars chacun. Les peintures classées première et deuxième seront lithographiées à l'imprimerie du Soleil comme cartes de Noel de nos journaux en décembre prochain.

Les peintures seront jugées selon: 1) la convenance comme sujet de carte de Noël; 2) l'originalité; 3) la valeur artistique. Bien que toutes les scènes d'hiver soient acceptées, la préférence sera accordée à des sujets typiquement québécois, car ces cartes ne seront pas exclusivement distribuées dans la ville et la région mais par tout le Canada et aux Etats-Unis.

Le choix des dimensions des peintures est laissé à la discrétion des concurrents.

Les peintures soumises à ce concours seront exposées dans une salle publique vers la mi-juin. Elles seront retournées à leurs propriétaires à la fin de juin.

Les concurrents peuvent présenter deux ou trois peintures s'ils le désirent. Seuls les amateurs sont admis cependant. Les artistes qui enseignent la peinture, qui sont employés par des agences ou bureaux de publicité, ou par des imprimeries, de même que les membres du personnel de L'Evénement-Journal et du Soleil ne sont pas admis à ce concours.

Toutes les oeuvres devront êtres adressées comme suit: "Concours de peintures, L'Evénement-Journal, 1, rue de la Couronne, Québec", avant le 1er juin.

Les concurrents peuvent obtenir à cette adresse leurs formules de participation à compter d'aujourd'hui.

Décoration anglaise au R. F. Georgius

Le R. F. Georgius, initiateur du programme des classes de travaux manuels à Québec, vient d'être décoré par l'Institut of Handicrafts, de Manchester, Angleterre pour sa participation à l'expansion des travaux manuels dans les écoles primaires de l'Ecole britannique. On sait d'ailleurs que le travail du R. F. Georgius a été reconnu par le département de l'Instruction Publique de la province de Québec, dans une lettre récemment adressée à la Commission Scolaire de Québec.

Les concours artistiques de la Province en 1953 : la sculpture

M. Omer Côté, Secrétaire de la Province, porte à la connaissance du public en général et des artistes en particulier le règlement des Concours artistes 1953. Voici la liste des prix :

SCULPTURE

1er	prix	$1,500
2e	prix	$1,000
3e	prix	$ 500
4e	prix	$ 500
5e	prix	$ 500

Peuvent prendre part à ce concours tous les artistes domiciliés depuis cinq ans dans la province de Québec et citoyens canadiens.

Les artistes ont la plus grande liberté de traiter les sujets qui leur conviennent, à la seule reserve qu'ils soumettent des compositions originales qui n'aient pas été déjà présentées à un concours quelconque et qui ne soient pas une commande publique ou privée. Les concurrents peuvent soumettre au concours le nombre de pièces qu'ils désirent.

Les sculptures ne doivent pas peser plus de trois cents livres. Aucun envoi de plâtre ne sera accepté.

Les envois doivent parvenir au bureau du secrétaire avant midi le 11 septembre 1953. Chaque envoi devra être accompagné d'une lettre d'inscription portant une courte biographie du concurrent, et d'une enveloppe cachetée contenant son nom, son adresse et le numéro de son choix dont il aura signé son oeuvre; cette enveloppe ne sera ouverte qu'après la décision des juges.

L'expédition des pièces soumises au concours est aux frais et risques des concurrents; le Secrétariat de la Province en assumera la garde dès qu'il en prendra possession. Aucun envoi ne peut être retiré du concours après son inscription.

Les membres du jury, nommés par le Secrétaire de la Province, seront au nombre de trois. Leur décision, rendue publique avant le 15 septembre 1953 sera irrévocable.

Les envois qui auront obtenu les deux premiers prix resteront la propriété du Secrétariat de la Province, qui offrira au public de Québec une exposition des pièces les plus intéressantes du concours. Le renvoi des objets non primés se fera à la fin d'octobre 1953, à la charge du Secrétariat.

Par l'entremise du cardinal Léger

Don de $15,000 des catholiques du Canada aux sinistrés d'Europe

Ottawa, 14 (PC) Au nom de la Conférence catholique canadienne de l'Episcopat et des catholiques du Canada, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal et président du conseil d'administration de la Conférence catholique canadienne, vient d'envoyer aux autorités ecclésiastiques de Hollande, de Belgique et de Grande-Bretagne un don de $15,000 pour secourir les malheureuses victimes des récentes inondations dans ces trois pays.

Ce don de la hiérarchie catholique du Canada est adressé aux Eminentissimes cardinaux de Malines, de Westminster et d'Utrecht, en même temps qu'un message de sympathie et d'assurance de prières.

Voici le texte des condoléances parvenues à Leurs Eminences les cardinaux Joseph Ernest Van Roey, de Belgique, Bernard Griffin, de Grande-Bretagne, et Jean de Jong, de Hollande.

"Qu'il nous soit permis en notre nom et au nom de tous les archevêques et évêques du Canada d'offrir à votre Eminence reverendissime nos plus sincères et profondes sympathies à l'occasion du grand deuil et des tragiques épreuves qu'ont causées dans votre pays les récentes inondations.

"Tous les catholiques canadiens s'unissent à leurs évêques pour demander à la divine Providence de donner aux malheureux survivants de cette terrible catastrophe consolation et courage dans l'affliction et aux disparus la paix éternelle.

"Déjà en plusieurs endroits au Canada des prières publiques ont été offertes à ces intentions. A Ottawa, en particulier la capitale du pays, sur l'initiative de S. E. Mgr Alexandre Vachon, en présence du représentant de S. E. le délégué apostolique au Canada, des membres du corps diplomatique de votre pays et d'une foule nombreuse, une messe pontificale a été célébrée pour tous vos compatriotes si douloureusement atteints par cette calamité.

"Aujourd'hui, au nom de la Conférence catholique canadienne de l'Episcopat, nous nous empressons de vous envoyer sous ce même pli cette offrande qui vous aidera un peu à soulager la détresse des victimes les plus nécessiteuses.

"Que Votre Eminence daigne accepter ce message de condoléances que nous désirons adresser à tous ses compatriotes en les assurant de pouvoir compter sur nos ferventes prières".

Les digues résistent au premier assaut

Londres, 14 (PC) Les ligues ravagées et réparées des côtes anglaises, hollandaises et belges ont resisté, hier soir, au premier assaut des dangereuses marées hautes.

Alors que la Mer du Nord continue de s'enfler et se prépare à atteindre un maximum lundi, des dizaines de milliers de soldats et de volontaires travaillent par les vents glaciaux et réparer et raffermir les digues, ravagées par les inondations désastreuses survenues il y a 13 jours.

Les marées hautes, qui se présentent deux fois par jour, seront de plus en plus hautes pour atteindre, lundi, leur sommet de la saison — plus élevé encore que les niveaux qu'on prédisait avant le désastre du 1er février.

Les trois pays déjà inondés se tiennent prêts à tout nouveau désastre d'inondation. Les principaux secteur dangereux se trouvent près des breches qu'on n'a pas encore réparées.

La Hollande a ordonné à ses effectifs militaires et civils de se tenir près des digues affaiblies pendant les trois prochains jours. La Belgique a décrété un état d'urgence le long de la côte de la Mer du Nord.

La Grande-Bretagne a organisé un grand convoi aérien pour transporter en quatre jours 5,000,000 de sacs de sable parvenus des Etats-Unis et de huit pays d'Europe vers le front d'inondation avant demain.

Décès de Mlle Alice Pelletier

Mlle Alice Pelletier est décédée à l'hôpital Laflèche, de Grand-Mère, après une courte maladie. Elle était la fille de M. Georges-Louis Pelletier et de dame Emma Rinfret, décédée autrefois de Matane. Elle laisse dans le deuil son frère, J.-Oscar Pelletier, de Jonquière; ses soeurs, Mlles Emma et Marie-Anna Pelletier, de Québec, Mme J.-Miville Lacroix et J.-Donat Lessard, de Jonquière et Mme Rosaire Lehoux, de Québec; ses belles-soeurs, Mmes Louis-Georges Pelletier et J.-Oscar Pelletier; ses beaux-frères, J.-D. Lessard et Rosaire Lehoux. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée aux salons J.-Arthur Cloutier, 252 rue d'Aiguillon.

Au Salon national de l'Agriculture

De tous les stands que le ministère provincial de l'Agriculture aura au Salon de l'Agriculture à Montréal du 17 au 22 courant, celui du Mérite agricole intéressera sûrement les visiteurs par ses tableaux et agrandissements photographiques. Mme Françoise Gaudet-Smet a accepté d'en prendre la direction et d'y recevoir les visiteurs.

Dewey a confiance au président Eisenhower

New-York, 14. (PA) — Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Thomas E. Dewey a dit que l'administration Eisenhower travaillera pour la paix mondiale grâce à une politique étrangère positive, "façonnée en Amérique".

Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, "n'assisteront pas, passifs, au démembrement du monde libre", et la "politique américaine ne sera plus conçue au Kremlin".

Le gouverneur est ardent partisan du général Dwight D. Eisenhower. Il a dit que l'installation du général Eisenhower comme président des Etats-Unis marque "le début d'une nouvelle émancipation de la plus grande portée mondiale".

Détenu comme témoin dans l'affaire Hensler

Montréal, 14. (PC) Un jeune homme de 17 ans est détenu dans les cellules de la police comme témoin dans le procès de Frederick Hensler, employé d'une imprimerie accusé d'avoir volé une copie préliminaire du rapport Currie. Le procès doit débuter le 19 février.

Le jeune homme a comparu en cour hier. Le mandat disait que la cour a raison de croire qu'il ne se présenterait pas comme témoin au procès de Hensler. Le mandat a été émis il y a plusieurs jours et le jeune homme fut arrêté après des recherches.

On n'a pas révélé dans quel sens témoignerait le jeune homme.

Quant à Hensler, il est également détenu par la police, ayant été amené de Toronto où il a comparu pour refus de pourvoir. On lui a refusé tout cautionnement quand il a comparu à Montréal jeudi.

Mort de madame Joseph Picard

Mme Joseph Picard est décédée à l'hospice St-Antoine, jeudi, à l'âge de 82 ans et 11 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte: ses beaux-frères, M. Arthur Picard, de Québec, M. Henri Picard, de Levis; sa belle-soeur, Mme Pierre Leblond, d'Ottawa; ses neveux et nièces, M. et Mme Magloire Leblond, M. et Mme Arthur Leblond, M. et Mme Ernest St-Cyr, de Joliette, M. et Mme Victor Létourneau, de Montréal, M. Joseph Leblond, M. et Mme Hermenégilde Leblond, M. et Mme Ferdinand Leblond, M. et Mme Eugène Leblond, M. et Mme Robert Walker, M. et Mme Réal Dupuis, M. et Mme Wilfrid Charlebois, M. et Mme J. Joubert, M. et Mme Elzéar Leblond, M. et Mme Ovila Leblond, tous d'Ottawa; M. et Mme Jules Leblond, de Hull, M. et Mme Alexandre Renaud, M. et Mme Henri Renaud, M. et Mme Ls-Philippe Renaud, Soeur Marie de St-François, des Soeurs de la Charité de St-Louis, Loretteville, Mme Alphonse Renaud, M. et Mme J.-Alex. Labrecque, Mlles Claire et Simone Renaud, M. et Mme Odilon Paquet, N.-D. des Laurentides, M. et Mme Jos. Renaud, Québec, M. et Mme Georges Leclerc, de Montréal, MM. Joseph et Emile Paquet, de Québec, M. et Mme Joseph Vezina, M. et Mme Ovila Vézina, N.-D. des Laurentides, Mme Joseph Laulère, M. et Mme Joseph Boucher, M. Louis Boucher, Québec, M. et Mme Ernest Gagnon, Lévis, Mlles Marie-Jeanne, Germaine, Gabrielle et Madeleine Déry, de Lévis, M. et Mme Maurice Lamontagne, M. Jean-Marie Lamontagne, de Lévis, M. J.-M. Blanchet.

Elle laisse des cousins, entre autres: M. J.-E. Picard, Thomas, Maurice, Léandre, Alexandre Picard, de Québec, et autres de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée à l'hospice St-Antoine.

Autos retrouvées

La Sûreté provinciale a retrouvé ces jours derniers deux automobiles volées au début du mois et arrêté les présumés voleurs. Les limiers ont retrouvé à Hull l'automobile de M. Anatole Pichette, épicier de la rue Dorchester qui avait été volée le 7 février. Ils ont aussi retrouvé à Québec l'automobile de M. Gérard Gilbert, qui avait été volée le 10 à Chicoutimi.

RICHARD-JOSEPH LAVOIE, LE 9e DES BANDITS LES PLUS RECHERCHÉS PAR LE CANADA, ARRÊTÉ À BUFFALO

Montréal, 14 (PC) Richard Joseph Lavoie, qui occupe le neuvième rang des bandits les plus recherchés sur la liste de la Gendarmerie fédérale, et tout particulièrement recherché à Montréal pour un vol à main armé d'une somme de $20,000, a été arrêté à Buffalo, a mandé hier la Presse Canadienne.

Lavoie, âgé de 38 ans, est aussi connu sous le nom de Phil Martin. En compagnie d'un autre homme que la police ne connait que sous le nom de "Nick", il était recherché par les autorités policières de Montréal depuis le vol de la paye des employés d'une biscuiterie, le 28 août dernier. Lavoie serait également recherché par la police américaine.

Des mandats ont déjà été émis à Montréal pour l'arrestation de ces deux hommes. Ils auraient dévalisé de $19,668 M. Pierre Lamoureux, caissier de la biscuiterie en gros David & Frère.

Ouverture du congrès d'hiver de l'Association des Hebdomadaires

Près d'une centaine de membres de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada, venant des divers centres de la province, assistaient, hier après-midi, à l'ouverture de leur congrès d'hiver, dont les assises se poursuivront jusqu'à ce soir, au Château Frontenac, sous la présidence de M. Gérard Brady, de Drummondville. Au cours de la séance d'ouverture, MM. Brady et Lionel Bertrand, M.P., secrétaire-trésorier, ont pris la parole.

Dans son allocution, M. Brady a tout d'abord souhaité la bienvenue aux membres présents qu'il félicita d'avoir répondu aussi nombreux à l'invitation de l'Association.

Le président a ensuite rendu hommage à deux membres de l'Association décédés depuis le dernier congrès tenu à Rouyn. Il s'agit du sénateur Gustave Lacasse, directeur de la "Feuille d'Erable", qui, a-t-il dit, était considéré comme le représentant de la presse canadienne française au Sénat, et de M. Eric Maurice, directeur du journal "La Frontière", qui s'est toujours dévoué pour l'Association.

M. Brady a expliqué également à l'assemblée le but de cette réunion générale d'hiver, au cours de laquelle seront étudiés tous les problèmes concernant la presse-hebdomadaire.

Après avoir fait une brève revue du travail accompli par le bureau de direction depuis le dernier congrès, M. Brady invita M. Bertrand à présenter son rapport financier.

Cette première séance du congrès a été suivie d'une réception offerte à tous les délégués et à leur épouse par la Cie Paquet Limitée.

Le programme de la soirée comprenait, en outre, une réception donnée par l'Association des Brasseries de la province de Québec, au cours de laquelle on a présenté en primeur le film tourné par les membres de l'Association qui, en octobre dernier, ont fait le voyage d'Europe, organisé par l'Association.

Le banquet officiel du congrès se déroulera, ce midi, sous la présidence de M. Brady. Les invités de l'Association seront l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général dans le cabinet provincial, et Me Jean Lesage, député de Montmagny-l'Islet, adjoint parlementaire de l'hon. D.-C. Abbott, ministre des Finances du Canada.

Laurent Dubé revient à Québec

M. Laurent Dubé, ce Québécois victime d'amnésie que la Gendarmerie royale a retrouvé dans un hôpital d'Halifax, a été accueilli par sa famille et quelques amis hier après-midi à sa descente du train, à Lévis. Il a paru plutôt indifférent envers son épouse et sa parenté, mais il a cependant reconnu M. l'abbé Gérard Marchand, ancien aumônier militaire, aujourd'hui curé de St-Albert-le-Grand, avec lequel il a même évoqué quelques souvenirs de la vie des camps. "Ce sont des figures un peu connues", a-t-il dit des membres de sa famille, en ajoutant : Ça va revenir".

DOUZE MORTS DANS L'EXPLOSION D'UNE POUDRIÈRE EN CALIFORNIE

Richmond, Californie, 14 — (PA) Douze hommes ont été tués, jeudi, dans une explosion survenue à la poudrière Hercules. Des cadavres et des lambeaux de corps ont été lancés à 250 pieds de distance.

L'explosion a suivi un incendie qui a éclaté dans un immeuble de dosage de la compagnie. Alors que les ouvriers se précipitaient pour éteindre les flammes, une explosion réduisit la bâtisse en ruines.

Des briques volèrent à 700 pieds de distance. Le choc ébranla quatre districts de la région de la Baie. Il fut même enregistré par les instruments sismographiques de l'université de la Californie, à Berkeley, 12 milles au sud de Richmond. San Francisco, à 20 milles de là, en fut secoué aussi.

Seuls, deux hommes se trouvaient dans cette bâtisse de 25 pieds par 50 qui servait au mélange des ingrédients liquides de la dynamite. Ils ont probablement déclenché le sifflet d'alerte de la poudrière, et les ouvriers se précipitèrent pour combattre le danger. Puis vint l'explosion "qui nous a presque décapités" disent les ouvriers qui étaient les plus éloignés de la construction.

Ceux qui se trouvaient plus près ont été tués.

Enquêtes du coroner

Le coroner du district de Québec, le docteur Paul-V. Marceau, a tenu 543 enquêtes au cours de l'année 1952. Sur ce nombre il y a eu 492 enquêtes sans jurés et 51 avec jurés.

Dans son rapport annuel au département du procureur-général, le docteur Marceau mentionne qu'il a enquêté sur 16 cas de noyade, 12 d'asphyxie, 32 accidents d'automobiles, 3 accidents de chemin de fer, 2 accidents d'autobus et 8 de travail.

Le coroner a aussi tenu enquête sur un cas de meurtre (celui d'un enfant nouveau né) et sur six cas de suicide.

Au cours de l'an dernier il y a eu aussi dans le district 453 morts soudaines.

Echange de compliments

Ottawa, 14. (PC) L'hon. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, a fait une réponse laconique à M. Stanley Knowles, représentant C.C.F. de Winnipeg-Nord, quand celui-ci lui a demandé les résultats d'une rencontre qu'il a eue avec les représentants du service civil au sujet des salaires et des heures de travail. "Je peux vous assurer, a dit M. St-Laurent, qu'il y eut échange de compliments".

Condamnés pour le massacre d'Oradour

Bordeaux, France, 14 (PA) — Un tribunal militaire français, au procès de 21 anciens soldats de la garde d'élite (S.S.) nazie accusés du massacre, en temps de guerre, de 642 villageois d'Oradour-sur-Glane, a hier, condamné à mort un Allemand et un Alsacien.

A l'issue d'une des causes judiciaires les plus orageuses des derniers temps en France, le tribunal de sept hommes a, également, condamné 13 Alsaciens et cinq Allemands à des peines d'emprisonnement variant entre cinq et 12 ans; il a acquitté un Allemand, Edwin Dagenhardt, et condamné à mort par contumace 25 autres anciens membres de la division Das Reich S. S.

Les condamnés à mort sont deux ex-sergents, l'Alsacien Georges-Rene Boos, 27 ans, et l'Allemand Karl Lentz, 38 ans.

Les verdicts d'hier, rendus après 32 heures et 20 minutes de délibérations par le tribunal, ont été acceptés sans démonstrations. Le gros bourdon de Bordeaux — qu'on sonne seulement en cas de désastre, de guerre ou de grandes explosions de joie — se fit entendre en hommage aux victimes d'Oradour-sur-Glane. Plusieurs milliers de personnes assistèrent à une messe chantée à leur mémoire.

Six villageois seulement survécurent au carnage d'Oradour-sur-Glane, alors que le commandant allemand fit abattre tous les hommes, entassa les femmes et les enfants dans l'église, les fit tuer, puis brûla le village. Le haut commandement allemand avait ordonné cette mesure en représailles contre les activités du maquis.

Des restrictions sur les voyages dans Berlin?

Berlin, 14. (PA). — Des rumeurs circulaient à Berlin-ouest hier soir que les communistes ont l'intention d'imposer des restrictions de voyages en fin de semaine, soit en allant ou en revenant du secteur soviétique.

Le journal "Nacht Depesche" dit que les Rouges ont l'intention de faire une vérification détaillée de tous les voyageurs empruntant les trains élevés et les métros, dès cet après-midi.

Le journal "Kurier", publié dans le secteur français, dit qu'il a appris que les communistes paralyseront la circulation des trains élevés demain soir et qu'à compter de ce moment cet important moyen de transport berlinois se terminera à la frontière du secteur russe.

Ces rumeurs n'ont pas pu être confirmées dans les milieux officiels, mais ces nouvelles restrictions à la circulation sont attendues depuis longtemps.

Les créditistes

Le mouvement créditiste tiendra un congrès important à Ville-Montmorency les 3 et 4 mai prochain. La nouvelle a été rendue publique par M. Marcel Deblois au cours d'une réunion de ce mouvement tenue à la salle Dieppe à Québec, ces jours derniers.

Les membres sont conviés à une journée d'action, dimanche matin le 15 février, à 27 rue Roosevelt pour 10 h. 30 a.m.

Lord McEntee décédé

Londres, 14. (PA) — Lord McEntee, un menuisier irlandais qui s'avéra l'un des plus grands politiciens du parti travailliste est décédé à l'âge de 82 ans, dans un hôpital. M. Valentine la Touche McEntee était le fils d'un médecin irlandais; il céda son siège de député du comté de West Walhsamstow, dans l'est de Londres, au chef du parti ouvrier, le t. h. Clement Attlee, lorsque le vieux comté de ce dernier fut rayé de la carte électorale, dont on avait fait le remaniement. En 1951, comme récompense, M. McEntee était nommé à la Chambre des Lords.

ARGENT DEMANDE
$12,000 sur 2e hypothèque
$30,000 sur 1e hypothèque
sur édifice commercial ayant une valeur de $90,000.
Casier Postal 7496 Le Soleil.

Dr EMILE BEAULIEU
Dentiste.
7, rue ST-JEAN
sera absent du 17 janvier au 2 mars. Tél.: 2-7852.

A VENDRE
Magasin de chapeaux pour dames. Rue St-Jean. Bon poste, gros chiffre d'affaires. Prix très alléchant. Cause: se retire des affaires.
CASIER POSTAL 7502 LE SOLEIL

MAISON À VENDRE
St-Charles Garnier 6 pièces plus chambre de bain tuile chauffée à l'huile près église, école. Direct. du propriétaire. TEL.: 7-1991, libre à l'acheteur.

INDUSTRIE A VENDRE
5000 pieds de plancher en béton avec 75,000 pieds de terrain gravelé avec voie d'évitement. Prix raisonnable. Ecrire à :
CASE 7501 LE SOLEIL

MODÈLES DEMANDÉS
Modèles demandés pour modeler vêtements de base. Mentionner âge et grandeur. Application strictement confidentielle. Ecrire
Case No 7503, Le Soleil

DEFROSTO
NOUVEAUTE POUR LUNETTES
Defrosto nettoie, polit et empêche la buée sur vos lunettes pendant 12 heures. En vente au Syndicat de Québec, la Cie Paquet et chez Maurice Pollack Ltée. Commandes postales remplies avec soin.

LA FABRIQUE DE LA PAROISSE St-ALBERT LE GRAND QUEBEC
DEMANDE A EMPRUNTER
(taux d'intérêt 4%)
faites affaire directement avec la fabrique.
s'adresser à
M. l'abbé Gérard Marchand
curé
155 avenue des Saules, Québec
tél.: MA-3-1673

SOYEZ INDEPENDANTS
Ecrivez aujourd'hui même pour avoir notre folio écrit spécialement pour vous qui aimez avoir un commerce profitable. On vous dira où obtenir certaines marchandises à très bas prix, et vous avez 38 formules de fabrication. En vente 1.00, n'oubliez pas, c'est pour vous. Ecrire CASIER 7490 LE SOLEIL.

PONTIAC 1950
A VENDRE
Modèle sedan. En très bonne condition. Prix $1,400.00. S'adresser Garage Ross.
1½ Candiac, Tél. : 4-1174

Logement demandé
de 8-10 pièces avec salle de jeux, dans Sts-Martyrs ou Belvedere, pour avril, mai ou juin, 1er étage, chauffé. Pour grandes personnes. Paierais bon prix.
Ecrire casier 7487 "Le Soleil"

Ajusteur d'assurance
demande
Bilingue, expérience dans ajustement d'assurance feu. Faire application en anglais, salaire désiré. CASIER POSTAL 7499 LE SOLEIL.

GASTON PAQUIN
D.S.C.
Chiropodiste, spécialiste des pieds, ex-élève d'Instituts américains.
158, Ave Cartier — Tél.: 4-2194

VENDEUR DEMANDE
Jeune homme bilingue et sérieux pour représenter compagnie de chocolat importante. Inclure photo avec application.
Ecrire à Case 7498 Le Soleil.

CONSTRUCTEURS PROPRIETAIRES
EMPRUNTEZ
$500 OU PLUS
sur une 2ème hypothèque
SERVICE FINANCE CO.
EDIFICE GUILLEMETTE
chambre 214
37 de la Couronne, tél. : 3-8100

STENOGRAPHE BILINGUE
AVEC EXPERIENCE
demandée pour département des réclamations dans un bureau d'assurances générales.
Ecrire Casier Postal 7493, "LE SOLEIL"

CHANCE EXCEPTIONNELLE POUR VENDEUR
Position ouverte dans le district de Québec, pour homme de 35 à 44 ans, jouissant d'une haute réputation.
La position comporte salaire, commissions, pension à 65 ans et autres bénéfices sociaux.
Bonne instruction requise. Doit avoir résidé à Québec ou environs depuis cinq ans. Expérience de la vente utile mais non indispensable vu qu'un entrainement sérieux est donné.
Répondre et donner âge, occupation actuelle, dire si marié ou célibataire, expérience, adresse, numéro de téléphone.
Ecrire à CASIER 7495, LE SOLEIL

BUREAUX OU SALLES D'ECHANTILLONS A LOUER, conviendraient aussi pour professionnel, agent manufacturier, rotiffeuse, etc. Coin Dorchester et du Roi. Disponible le 15 de mai. S'adresser à P.-L. DUHENE, 308 rue du Roi. Tél.: 5-7501. Entre 7 hrs et 10 hrs P.M.

PAUL GRENIER — BERNARD CORRIVEAU
GRENIER & CORRIVEAU
NOTAIRES
PRETS SUR HYPOTHEQUE
251, Blvd Charest Tél.: 3-1531
(Coin de la Chapelle) 5-6652

BARGAIN - BLV. LANGELIER
2 logements non chauffé, 1 de 7 et un de 4 pièces, grand terrain. Prix: $10,500.00.
D. CASTONGUAY
4, Belvedère — 7-1298

Expert en réparation
de lessiveuse et repasseuse électrique. ARTHUR LEMAY, 65 Carrier, Lévis. Tél.: 1671 M.

LE BOUDIN BLANC
Page-O
ÇA, C'EST DU BON BOUDIN
Téléphone : 3-4204

COUVERTURES-Aubaine
A 337, 5e Rue, Limoilou
Succursale de2 la FILATURE ST-CHARLES, vous échangerez vos laines pour de belles couvertures de laine chaudes, durables et lavables à la machine. Ouvert tous les mercredi, vendredi, samedi de chaque semaine.
LA FILATURE ST-CHARLES
TELEPHONE : 3-7840

Oldsmobile 1951
A VENDRE
Coupé Holiday, modèle 98, très propre et en bon état. A vendre à prix d'aubaine. Pour tout renseignement appelez 5-6134 entre 8 h. a.m. et 5 h. ½ p.m.

A vendre à St-Pascal
Plain pied, 7 appts; fini extérieur en briques, intérieur contreplaqué de merisier, finission en chêne, plancher en merisier, tuiles en caoutchouc sur le plancher de la cuisine et la chambre de bain. Garde-robes en cèdre, chauffage à l'huile, tuyauterie en cuivre, une cave de 8½ pieds de hauteur, pourrait faire 4 appts ou salle de jeu. Une cave à légumes, un terrain de 56' de large par 80' de profondeur. Une valeur de $15,000, pour $13,500. Acompte $6,500., balance conditions faciles, plan provincial. Tél.: MO-3-5563.

A VENDRE
Maison 10 pièces, système chauffage eau chaude. S'ad.: ALBERT HUOT, 2 de la Salle Château-Richer. Tél.: 136-W.

A VENDRE
EPICERIE-BOUCHERIE, à l'Abord à Plouffe, 4 milles de Montréal, chiffre d'affaires en 1952 $179,000, quota de Bière 9300 douzaines. Loyer $70.00 par mois, seul marchand, dans arrondissement de cinq rues, pas de good-will, raison majeure de vente, pas d'agent. 10766 Grande-Allée, Ahuntsic, Montréal. Laurent Gamache.

M. J.-A. DESFOSSÉ
sera à son bureau de Québec le 17 février, entre 9 hres a.m. et 12 hres p.m., à 105 rue Dorchester, Cinema Hamel.

Associé demandé
Pour entreprise manufacturière de nouveautés pour dames. Offre avantageuse et proposition sérieuse. Tél.: 3-4495.

A LOUER OU A VENDRE
Entrepot commercial
2500 pieds et plus de plancher.
357-359 Dorchester
Tél.: 3-6715

COMPAGNIE RESPONSABLE
DESIRE 2000 PIEDS
DE BUREAU
dans la ville avec salles de toilette pour les deux sexes. Bail d'au moins cinq ans. Ecrire Boite Postale 2056 ou telephoner Gérant 3-7682.

Cuisinière demandée
Position à l'année comme aide cuisinière. Salaire raisonnable. Personne assez âgée de preference. S'adresser à :
HOTEL MOREAU
Scott Jonction — Tél.: 135-s-2

MACHINERIES NEUVES ET USAGEES
pour
Moulins à scie, moulins à planer, boutiques à bois, moulins à farine, et tous les autres genres de machines avec leurs accessoires.
LA FONDERIE ST-ANSELME, LIMITEE
ST-ANSELME STATION
CTE DORCHESTER, QUE., Tél. 20

POSITION PERMANENTE OUVERTE
Ingénieur civil pour prendre charge de la direction de la Municipalité et des travaux à exécuter.
Toute application devra mentionner les qualifications requises, à savoir :
a) Etre diplômé et de quelle date.
b) Statut marital.
c) Devra être bilingue.
d) Mentionner expérience.
e) Salaire désiré.
Toute application devra être transmise au Conseil de Ville de Port-Alfred, P. Q., le ou avant le 25 février 1953.
Le Secrétaire-Trésorier,
LA VILLE DE PORT-ALFRED,
Port-Alfred, P. Q.
Comté de Chicoutimi.